VOL. XXXII—No 48 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 22 MARS 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

La rupture a été imposée aux Uniates par la Russie

Sur 2,600 prêtres 42 seulement se sont prononcés en faveur de la séparation d'avec Rome. Les évêques ont été tués ou déportés.

La Congrégation pour l'Eglise orientale a publié mardi une déclaration où elle accuse les autorités soviétiques d'avoir imposé une dénonciation fausse et invalide, par les Uniates d'Europe orientale, des liens qui les unissaient à Rome depuis trois siècles et demi; elle dit que la rupture annoncée avec tant de déploiement par Moscou est le fait d'un petit nombre de prêtres renégats.

Evêques tués ou emprisonnés

"Par l'expression "Eglise de l'Ukraine occidentale", dit la Congrégation vaticane, on veut probablement désigner les trois diocèses catholiques de rite oriental de Galicie: Lwow, Przemysl et Stanislawow. En ce cas, il faut se rappeler que les évêques de ces diocèses et leurs auxiliaires respectifs ont été soit déportés, soit emprisonnés, tandis qu'une grande partie des membres du clergé ont été placés dans une situation qui les empêche d'exercer leur ministère".

Acte invalide

Un dignitaire de la Congrégation a dit aux journalistes: Il n'y a personne qui n'ait été emprisonné dans ces régions, de sorte que ce qu'ont fait les Russes ne peut pas être valide. Le Pape Pie XII avait dans son encyclique du 19 janvier, dénoncé la persécution des catholiques ruthènes par les autorités soviétiques; le Souverain Pontife signalait les tentatives en vue de provoquer une rupture de ces catholiques avec le Vatican, et notamment les accusations portées contre les catholiques d'être des ennemis de l'Etat.

Dénonciation des Soviets

A Londres, les associations polonaises qui représentent l'Est de la Pologne ont lancé un appel au monde catholique; elles aussi dénoncent la persécution des Soviets contre leurs concitoyens et coreligionnaires. Ce document donne des détails sur les exactions des Russes et révèle que sur plus de 2,600 prêtres uniates, seulement 42 se sont prononcés en faveur du schisme. Il signale aussi le fait que les Russes insistent pour que le gouvernement de Varsovie déporte vers la partie du pays annexée à la Russie les catholiques uniates qui se trouvent à l'Ouest de la nouvelle frontière, et que plusieurs milliers de personnes ont déjà été ainsi exilées.

Catholiques persécutés

Ces associations polonaises révèlent aussi d'autres tactiques du gouvernement pro-soviétique de Varsovie contre les catholiques polonais. A travers tout le pays, sous le prétexte commode de l'échange des populations, les catholiques sont chassés de leurs foyers par milliers, privés de leurs biens et déportés dans des régions éloignées, vers l'Est ou l'Ouest. Cette protestation signale le fait que S. Exc. Mgr Jalbrzykowski, archevêque de Vilna, qui fut interné par les Allemands, a été expulsé de son diocèse, de même que S. Exc. Mgr Bukbara, évêque de Pinsk; les institutions et les activités catholiques sont paralysées.

Protestants indifférents

Ces persécutions frappent des catholiques et ce facteur les rend peut-être moins sensibles aux chefs d'Etats protestants. Des gens qui croient que toutes les religions sont bonnes et se valent, et qui ont même affirmé ce principe d'hérésie dans la nouvelle constitution imposée au Japon, ne voient peut-être pas une bien grande tragédie dans le fait que 3,000,000 de catholiques romains passeraient au schisme. La nouvelle attitude bienveillante de Moscou envers l'Eglise officielle russe peut donner le change à quelqu'un qui tient beaucoup à se convaincre que nos alliés soviétiques sont respectueux des grandes libertés. Mais la violence exercée par eux contre les catholiques uniates, notamment contre leurs chefs ecclésiastiques, doit suffire pour prouver à tout esprit sincère que cette persécution est une violation des droits de la personne humaine, et une infraction aux principes proclamés à San Francisco tout aussi grave que l'occupation militaire d'une province iranienne.

Paul SAURIOL.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU MONDE

Cette photo qui a été prise le 20 février montre S. E. le cardinal John Glennon, archevêque de St-Louis, à gauche, causant avec S. E. le cardinal Grégoire Agagianian, patriarche de la Silésie et de l'Arménie. Le cardinal Glennon est décédé en Irlande alors qu'il retournait aux Etats-Unis.

Chronique fédérale

M. Fernand Viau cite St-Boniface comme un modèle de bonne entente

Le député de St-Boniface remercie la province de Québec pour sa générosité envers Radio-Ouest-Française. M. Winters prononce avec difficulté une seule phrase en français.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA—L'affaire de l'espionnage soviétique a dominé la semaine parlementaire à Ottawa. Elle est constamment revenue dans les débats, elle a défrayé toutes les conversations dans la capitale, et elle a rejeté dans l'ombre le discours du trône et les ententes financières avec l'Angleterre qui constituent incontestablement la plus importante mesure jusqu'ici annoncée par le gouvernement. Intentionnellement ou non, cette affaire d'espionnage prépare les esprits à la nouvelle guerre que l'on semble craindre dans les chancelleries et détourne l'attention du peuple canadien de la politique de subvention à l'Angleterre dont il devra pourtant solder les frais par l'impôt sur le revenu et les rationnements.

Fred Rose mis sous arrêt

La rumeur voulait qu'un député aux Communes fût compromis dans l'affaire de l'espionnage: elle s'est avérée fondée puisque le député communiste de Montréal-Cartier, M. Fred Rose, a été arrêté le soir même de l'ouverture de la session. La Chambre était bondée à la séance de lundi parce que l'on avait annoncé que M. Rose, libéré sous cautionnement, reprendrait son siège et qu'il pourrait être expulsé par ses collègues. Il ne s'est cependant déroulé aucun incident dramatique. M. Rose a repris tranquillement son siège et aucun député n'a fait allusion à la position délicate où il se trouve.

M. King et l'affaire de l'espionnage

Le premier ministre, M. King, a pratiquement consacré tout son discours sur l'adresse à raconter l'affaire de l'espionnage, se contentant de quelques phrases générales pour répondre aux critiques du chef de l'opposition, M. Bracken. Il a révélé que l'affaire remonte au jour de l'ouverture de la session de l'automne dernier, le 6 septembre, quand un commis au chiffre de l'ambassade soviétique, Igor Gouzenko,

(Suite à la septième page)

M. Edmond Préfontaine demande que l'Acte municipal soit amendé

M. Edmond Préfontaine, député libéral-coalitionniste, a présenté un bill à la Chambre manitobaine dans le but de faire amender l'acte municipal afin de permettre aux municipalités de payer aux conseillers $5.00 au lieu de $4.00 par séance, et au maire un salaire maximum de $500.00 au lieu de $200.00, par année. Le bill demande également que les municipalités puissent devenir membres des Caisses Populaires. Elles pourraient ainsi emprunter des Caisses Populaires. Le député de Carillon fit remarquer que les conditions ayant changé il n'était que raisonnable que les maires et les conseillers des municipalités soient raisonnablement rétribués pour leur travail.

Le chômage serait sur le point de diminuer

OTTAWA — Le ministère du Travail a donné à entendre que le Canada avait atteint son sommet de chômage immédiat d'après-guerre et que la situation du marché du travail semblait en voie de s'améliorer.

Le rapport du ministère a placé le nombre des sans-emploi, au 28 février, à 263,000, et le nombre des emplois vacants à 76,000. Au cours du mois, le nombre des sans-emploi augmentera de 30,-000 à comparer à la hausse de 47,000 du mois de janvier. Le nombre des emplois vacants tomba de 84,000 au 31 janvier à 76,-000 au 28 février.

EN SASKATCHEWAN

Le plan d'hospitalisation coûtera $4,000,000 à la province

Nouveau curriculum pour le grade IX. La taxe d'éducation supprimée sur certains articles.

REGINA — Au cours de la semaine, l'un des projets de loi les plus saillants a été présenté à la législature par M. Douglas, premier ministre et ministre de la santé. Cette législation autoriserait l'hospitalisation et les traitements gratuits moyennant une taxe de $5.00 par individu. La réalisation de cette mesure coûterait $4,000,000. Le gouvernement a en outre publié une liste des taux d'assurance gouvernementale pour les propriétaires et les conducteurs d'autos et autres véhicules. M. Fines, trésorier provincial, annonça la discontinuation de la taxe d'éducation sur les produits alimentaires et les repas dans les restaurants. Le gouvernement se propose d'introduire dans les écoles un nouveau curriculum, graduellement, durant une période de dix ans.

Nouveau curriculum pour le grade IX

Le ministre de l'instruction publique, M. Woodrow Lloyd, a annoncé qu'un nouveau curriculum pour le grade IX (high school) destiné, paraît-il, à diversifier les matières selon les besoins de l'élève, est maintenant complété et sera inauguré dans les écoles de la Saskatchewan. Le nouveau curriculum est le résultat d'une étude de trois ans faite par la "Saskatchewan Teachers' Federation" en collaboration avec le ministère de l'instruction publique. Le ministère se propose aussi d'inaugurer un nouveau cours pour le grade X en septembre 1947 pour le grade XI en 1948 et pour le grade XII en 1949. Le nouveau cours du grade IX comprend, en autres matières, des notions d'hygiène et l'entrainement

(Suite à la dixième page)

Un avion du C.A.R.C. au secours des missionnaires du nord

De Rockcliffe, s'est envolé, la semaine dernière, un avion Dakota du C.A.R.C. sur lequel étaient aménagés des réservoirs supplémentaires d'essence. Il avait pour mission d'aller porter des aliments et des médicaments à une douzaine de missionnaires oblats qui, depuis au-delà de trois ans, se trouvent isolés dans le Grand Nord, depuis que le navire qui les approvisionnait a fait naufrage. Des Eskimos arrivés à Churchill au mois de février affirment que ces Pères Oblats souffrent du froid et de la faim.

Parcours

Après une brève escale à Churchill pour faire le plein, l'avion de la 168e escadrille, qui transportait le courrier aux Canadiens en Europe, s'est dirigé dans le nord pour y déposer sa précieuse cargaison à Repulse Bay, à Igloolik et à la Baie de Pelly. Ce dernier endroit est situé à la pointe extrême du Territoire du Nord-Ouest, encore plus près du pole nord que l'endroit atteint par l'expédition Musk-Ox. L'avion est revenu sans s'arrêter à Churchill; l'envolée a duré environ 16 heures.

On a laissé tomber à chaque mission 80 livres de médicaments, 600 livres d'aliments concentrés et déshydratés ainsi que des vêtements chauds.

Naufrage du Marie-Thérèse

Depuis le naufrage du Marie-Thérèse, aucun navire ne s'est rendu à la baie Pelly depuis

(Suite à la septième page)

Charité du Cardinal Spellman à l'égard des cardinaux allemands

NEW-YORK — Le chef de la section catholique du département des affaires religieuses du gouvernement militaire américain à Berlin, Théobald-J. Dengler, dans un récit au "N. Y. Staats-Zeitung", rapporte le trait suivant au sujet du cardinal Spellman.

"Ce n'est un devoir de rendre public l'acte honorable posé par le cardinal Spellman et qui attire de nouveau sur lui et les Etats-Unis la sympathie et la reconnaissance générales. Il nolisa un avion spécial (ce qui, ces jours-ci, n'est pas une mince affaire) et il invita les cardinaux allemands à retourner par avion dans leur patrie et cela à ses propres frais. Il a délivré ainsi les vénérables prélats des fatigues d'un long et pénible voyage par chemin de fer. Sur le désir du cardinal Spellman, je devrai les accompagner et serai responsable de leur heureux voyage.

Le Pape dénonce toutes les théories totalitaires

Le Pape recommande de recourir à l'immigration.

VATICAN — Sa Sainteté le Pape a déclaré récemment à un groupe d'Américains qu'il a reçus en audience que l'immigration pourrait "aider à résoudre le plus lamentable problème de l'Europe". Au nombre des personnes présentes était Ugo Carusi, commissaire américain de l'immigration.

"La question de l'immigration est une de celles dans lesquelles vos compatriotes ont acquis une vaste expérience et une grande compétence," a dit le pape. Il a ajouté: "Depuis des siècles, les rives de l'Amérique ont généreusement offert l'hospitalité et des refuges à des gens venus d'autres pays."

Mais le Saint-Père a aussi déclaré "qu'il n'est pas surprenant que les circonstances, en se modifiant, aient conduit à certaines restrictions sur l'immigration."

Théories totalitaires condamnées

Parlant à un groupe de prêtres et de laïques arméniens, le pape a mis en garde contre les théories totalitaires et matérialistes qui tendent à écarter les catholiques de leur foi.

"Dans ces temps de profonde perturbation spirituelle, a-t-il dit, nous recommandons instamment que vous vous en teniez obstinément à votre foi dans l'avenir, et que vous ne vous laissiez jamais séduire ou écarter par des tendances qui ne peuvent conduire qu'à un rationalisme superficiel, qu'à une loi morale purement terrestre, et même trop souvent à l'athéisme."

La délégation arménienne était venue à Rome pour assister à la messe arménienne dite dans la chapelle Sixtine à l'occasion du 7e anniversaire du couronnement du pape.

"Reds Bluffing"



M. W. Averell Harriman, qui était ambassadeur en Russie jusqu'à il y a quelques mois, a déclaré au Congrès des Etats-Unis à son retour de Russie que cette dernière cherche à jeter de la poudre aux yeux des gens, et qu'elle n'est pas prête pour la guerre, nonobstant tout le bruit qu'elle fait autour de la question de l'Iran.

ANCIEN PREMIER MINISTRE PENDU

BUDAPEST — Frenc Szalasi, premier ministre fantoche pendant l'occupation de la Hongrie par les Nazis, et trois de ses complices, ont été pendus la semaine dernière. Lors de la lecture officielle de la sentence, deux heures avant l'exécution, Szalasi déclara, sur un ton plaintif: "Si je pouvais recommencer je le ferais".

Laval fonderait une cité universitaire

QUEBEC — L'Université Laval, affirme-t-on, achète une étendue de propriétés situées entre le chemin Ste-Foy et le chemin du Bois Gomin, depuis les limites de la ville jusqu'à une faible distance de l'hôpital Laval, à Ste-Foy, en vue de la fondation d'une cité universitaire, au coût approximatif de vingt millions de dollars. Ces propriétés s'étendraient sur une distance d'environ un mille et demi.

La réalisation du projet s'échelonnera sur une période de vingt à vingt-cinq ans. On commencerait par la construction du Grand Séminaire, en face du Séminaire des missions étrangères, et on grouperait ensuite toutes les facultés et un bon nombre d'écoles affiliées. Un conseil d'architectes et même M. Jacques Greber collaboreraient à la préparation des plans de la future cité universitaire.

On révèle les noms de 4 détenus

OTTAWA — Un savant éminent, deux autres techniciens et un personnage de l'ancien ministère des Munitions forment le groupe de quatre personnes détenues dans l'affaire d'espionnage russe dont les noms ont été publiés dans le deuxième rapport intérimaire de la commission royale d'enquête.

Le **Dr Raymond Boyer,** professeur de chimie à l'Université McGill, qui a joué un rôle important dans le développement du super-explosif RDX, est la plus connue des quatre personnes dont les noms furent divulgués. Les trois autres sont: le chef d'escadrille M. S. Nightingale, du CARC, le lieutenant David Shugar, de la marine canadienne, et M. H. S. Gerson.

Le chef d'escadrille **Nightingale,** âgé de 32 ans, de Toronto et Vernon, a fait du service outremer, dans le corps blindé canadien, et revint plus tard au Canada où ses activités eurent trait aux communications de l'armée.

Le lieutenant **David Shugar,** 30 ans, de Toronto, a contribué aux travaux de recherches de la marine, particulièrement en ce qui a trait au repérage des sous-marins.

Harold-S. Gerson, de Montréal, que l'on dit être dans la trentaine, était considéré comme un personnage plutôt secondaire au ministère des Munitions, mais comme il s'occupait des archives de la production des munitions, il se trouvait bien placé pour fournir des informations dans ce domaine.

Lettre de Paris

La pierre d'achoppement de la politique tripartite

Par Maurice HERR
(Spécial à La Liberté et le Patriote)

Le rideau s'est levé sur le prologue du grand débat constitutionnel, qui doit être l'oeuvre essentielle de l'assemblée siégeant actuellement au Palais-Bourbon. La nouvelle déclaration des droits soumise à son examen s'imposait-elle?

Qualifiée de "mosaïque désordonnée" et d'"habit d'arlequin" par certains membres de la minorité modérée de l'assemblée, elle a subi les vives critiques des deux excellents juristes que sont MM. Herriot et Capitant, lesquels se sont attachés à souligner les insuffisances et les imperfections d'un texte qui a eu l'ambition de vouloir définir concrètement les droits et les libertés du citoyen, au lieu de s'en tenir, comme la grande Déclaration de 1791, à l'énoncé des principes essentiels sur lesquels repose la liberté, laissant au législateur de l'avenir le soin de traduire dans les faits les obligations qui en découlent directement.

Une énumération est toujours limitative, à plus forte raison si ceux qui la dressent obéissent à des préoccupations partisanes. C'est pourquoi dans la discussion, certains orateurs modérés et M.R.P., non sans reconnaître les généreuses inspirations des rédacteurs de la déclaration, sont venus signaler des lacunes particulièrement visibles et fâcheuses. La Commission de la Constitution a refusé, notamment, l'inscription dans le texte présenté, de la liberté de l'enseignement, qui devrait pourtant figurer au nombre des libertés essentielles; en outre, n'ont pas été reconnus et proclamés les droits de la famille et des collectivités, encore qu'il soit incontestable que la nation est avant tout composée d'un ensemble de familles; mal définis aussi ont été le droit de propriété, les droits syndicaux et la liberté de la presse, laissant ainsi la porte ouverte à un possible arbitraire, dont pourraient être un jour victimes ceux-là mêmes qui sont les auteurs volontaires de ces rédactions confuses et incomplètes.

Car un texte législatif, et à fortiori un texte constitutionnel ne doivent pas être influencés par des circonstances exceptionnelles et passagères. Se souvient-on de la mésaventure dont M. Daladier, ancien prési-

[Suite à la dixième page]

Un prêtre dénonce la politique de Churchill

PATERSON, N.-J. — Le R.P. Sean-J. Reid, de l'Ordre des Carmes de New-York, a déclaré récemment que pas un seul bon citoyen de naissance irlandaise ne devrait participer à la réception en faveur de Winston Churchill.

Au cours d'une allocution prononcée devant un conseil de Chevaliers de Colomb, le R.P. Reid a dit que Churchill et l'Angleterre n'ont pas le droit de demander aux Russes d'évacuer l'Iran avant que la Grande-Bretagne ne retire ses troupes de l'Irlande et de la Palestine.

BERNE — Le général Mark Clark, commandant des forces américaines en Autriche, est arrivé ici. Il prendra six jours de vacances en Suisse.

La Semaine de la Fierté Nationale

NOTRE ÉPOPÉE RURALE

La semaine du 31 mars au 6 avril mettra à l'honneur "l'habitant" de nos campagnes. Ainsi que le notait un conférencier du "Réveil rural", l'appellation d'habitant équivaut historiquement chez nous à un titre de noblesse. Au début de la colonie, il servait à désigner les colons qui possédaient une terre, ceux qui habitaient vraiment le pays et à les distinguer des simples tâcherons qui louaient leurs bras aux colons. S. Exc. Mgr Paul-Eugène Roy avait donc raison de décerner à nos habitants le beau titre de "noblesse de la charrue".

Les hauts faits de cette noblesse constituent un des chapitres les plus splendides de notre Histoire. Aussi nos historiens ont-ils tous associé aux héros de l'exploration, de la lutte sur les champs de bataille ou dans les arènes politiques l'humble fils de la glèbe, celui dont le labeur opiniâtre a fait que les audacieuses découvertes et les luttes épiques ont été plus que de passagères aventures inscrites au livre de la gloire. Le Comité de la Survivance a voulu ajouter son hommage à tant d'autres. Il a consacré à notre épopée rurale son calendrier de 1946, un tract commentant ce calendrier et la présente semaine de la Fierté nationale.

Ce faisant, il n'entend pas se cantonner dans un hommage stérile du passé. La terre se meurt chez nous, comme en France, au temps de René Bazin. Elle se meurt victime de l'ingratitude de ses fils, du dédain de l'ouvrier et du professionnel, de la sensualité, de la suffisance d'un siècle qui a préféré les artifices des villes à l'existence substantielle des campagnes.

La mort de la terre, il faudrait bien le comprendre, c'est un second 1760 pour un peuple terrien comme le nôtre. Avant le Traité de Paris, nous avions deux mères: la France et la terre canadienne. Arrachée à l'étreinte de la France par le sort des armes et les jeux de la politique, notre peuple s'est blotti sur le sein maternel de la terre canadienne. Il y a puisé une vigueur qui lui a permis de panser ses blessures, de refaire ses forces, d'organiser sa vie religieuse et nationale, de dilater ses frontières et de se répandre jusqu'à la mer Pacifique et en Nouvelle-Angleterre.

Pourquoi faut-il qu'à l'heure où il pourrait s'épanouir dans la plénitude de sa vie nationale, il déserte en masse le sol qui a fécondé depuis trois siècles cette vie nationale? Loi fatale de l'Histoire, mécanisme inéluctable des facteurs économiques nul homme conscient de sa dignité d'être libre ne voudra l'admettre.

Nous avons des bras en quantité. Notre pays n'est qu'à moitié défriché. Depuis la guerre, des milliers de terres faites dans Québec et Ontario demandent à être remises en valeur.

La crise agricole est d'ordre matériel sans doute. L'économie contemporaine a chargé les villes au détriment des campagnes. Les exigences sans cesse grandissantes des unions ouvrières s'ajoutant à la voracité des capitaines de commerce et de l'industrie ne peuvent qu'aggraver le malaise, qu'aigrir davantage ce grand méconnu qu'est l'agriculteur.

La crise est surtout morale: dégoût du labeur, de la vie naturelle et tonifiante des champs, désir du gain facile, recherche du confort et de la jouissance sous ses formes les plus basses, fascination des villes aux lumières tentaculaires, aux dehors attrayants voilant des intérieurs de misère physique et morale. Des remèdes d'ordre économique, technique s'imposent. Plus encore, des remèdes d'ordre moral: une ressaisie du sens des valeurs, des buts fondamentaux et des exigences foncières de la vie humaine, un retour aux traditions de labeur, de charité, de probité, de sacrifice et d'économie qui ont fait notre peuple.

Cela ne regarde pas que les agriculteurs. Toutes les classes de la société ont dévié dans leur appréciation des biens de ce monde. Elles se sont toutes laissé fasciner par la magie de la science appliquée, les artifices et le vernis de la vie en cité. Il est grand temps que l'on fasse un peu litière de ce qu'on appelle pompeusement le progrès, la civilisation, pour vivre naturellement.

Durant la guerre, les habitants des villes européennes ont expérimenté le néant foncier de la vie en cité. Privés de communications avec les campagnes, ils ont réalisé de façon cruciale que la ville ne peut ni chauffer ni nourrir ses habitants, qu'elle peut difficilement les loger et les vêtir, qu'elle ne produit pas, ne crée pas, mais se borne à transformer les produits des forêts, des mines, des rivières et des fermes. N'attendons pas d'être rendus, nous aussi, au stade expérimental pour respecter, encourager, aider l'agriculteur. Efforçons-nous d'avoir une plus large compréhension de sa mission et d'orienter notre effort vers le développement de nos campagnes. Tel est le but total de la Semaine de la Fierté nationale 1946.

Paul-E. GOSSELIN, ptre,
secrétaire général.
Comité de la Survivance Française en Amérique,
Université Laval.

Budapest se conforme aux demandes russes

BUDAPEST — Le premier ministre hongrois, Ferenc Magy, a annoncé la conclusion d'une entente politique par laquelle le pays se conforme à des demandes soviétiques en faveur de la nationalisation des industries.

Un autre haut fonctionnaire du gouvernement a expliqué que grâce à cette entente une crise politique a été écartée.

Magy a dit que son parti a consenti à l'étatisation des industries du pétrole, de l'acier, de l'électricité et des banques ainsi qu'à une purge des "réactionnaires" qui adhèrent au parti.

Une vingtaine de membres de l'assemblée nationale ont été rayés des cadres du parti.

25e anniversaire



Le R.P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., du Collège Mathieu, de Gravelbourg, Sask., a célébré récemment son **25e anniversaire** de vie religieuse. Le jubilaire a fait ses études primaires à l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, ses études secondaires au Juniorat de la Ste-Famille et au Collège de St-Boniface et ses études philosophiques et théologiques au scolasticat international des Oblats à Rome. Il fait partie du personnel du Collège de Gravelbourg depuis son retour de Rome. (Voir rapport des fêtes en page 7.)

Départ de Mgr St-Amant et M. l'abbé E.-A. Chamberland de Lorette, Man.

La correspondance de Lorette a été plutôt rare depuis quelques années. Y manque-t-il un correspondant attitré? Ne serait-ce pas plutôt que la vie s'y passe d'une manière bien ordinaire sans qu'aucun événement particulier n'en vienne modifier le cours? Enregistrons cependant les tout derniers événements: un changement de Curé. Mgr St-Amant et son fidèle compagnon, M. l'abbé E.-A. Chamberland, ont été invités à changer leur terrain d'activité, et ont ensemble abandonné la Cure de Lorette pour St-Boniface. Mgr St-Amant sera occupé aux archives de l'Archevêché, et M. l'abbé Chamberland agira comme vicaire à la cathédrale.

Tous deux ont fait leurs adieux à la paroisse le dimanche 10 mars, et le dimanche suivant, M. l'abbé Lucien Senez inaugurait ses fonctions comme Curé de Lorette.

Mgr St-Amant était Curé de Lorette depuis 26 ans et demi, et son assistant, M. l'abbé Chamberland, s'y dévouait depuis plus de douze ans.

Dimanche soir, le 10 mars, il y eu une réunion des paroissiens à la salle publique. M. le Secrétaire de la Municipalité, J.-A. Dansereau, et M. Léon Desmarais se firent les interprètes des paroissiens auprès des deux prêtres, offrant à chacun une bourse substantielle. Les élèves du Couvent, sous la direction des Religieuses, donnèrent une très intéressante séance.

Le lendemain soir, les dames se réunissaient au presbytère pour faire leur adieux à Mlle Eliza Proteau, la toujours dévouée ménagère de Mgr St-Amant. Mlle Proteau détient un record, probablement peu souvent surpassé: elle a été ménagère de Mgr St-Amant pendant plus de trente-six ans consécutifs. N'est-ce pas là une vraie carrière de dévouement?

Vetérans de retour au Canada

Le soldat E. Degagné, St-Boniface.
Le soldat J.-E.-C. Gauthier, St-Boniface.
Le soldat E.-M. Bonneau, Ituna, Sask.
Le soldat M. Emery, Souris.
Le soldat C-F. Dandeneau, Fisher Branch.
Le soldat L.-J. Dupras, Haywood.
Le signaleur C.-A. Leblanc, Winnipeg.
Le soldat H.-G. Roels, St-Boniface.
Le sergent R.-L. Gagne, Fort Frances, Ont.
Le soldat A. Leclaire, Winnipeg.
Le soldat J.-R. Beaubien, St-Georges.
Le soldat M.-J. Charrette, Fisher Branch.
Le soldat M. Cimon, Fort William, Ont.
Le soldat A. Fontaine, Winnipeg.
Le soldat G.-P. MacDougall, St-Boniface.
Le soldat G.-R. McDougall, St-Boniface.
Le caporal E.-J. Oliphant, Winnipeg.
Le soldat E.-J. Paquette, Transcona.
Le soldat F. Perrault, Germain, P.O.
Le soldat A. Girouard, St-Norbert.
Le caporal-suppléant J.-A.-E. Lamothe, 680, avenue Mulvey, Winnipeg.
Le soldat E.-L.-J. Lefebvre, McCreary.
Le soldat P.-P. Roussin, 1261, avenue Carter, Winnipeg.
Le soldat R.-A. Roziere, 178, rue Goulet, Norwood.
Le soldat A.-W. Auger, Port Arthur, Ont.
Le soldat L.-R. Dubray, Le Pas.
Le sapeur W. Marchand, Swan River.
Le caporal-suppléant N. Moquin, South Junction.
Le soldat A.-M. Nedelec, Toutes-Aides.
Le soldat H.-H. Philpot, Winnipeg.
Le caporal-suppléant L.-P. Rainville, Wekusko.
Le soldat F. Duhamel, Port Arthur, Ont.

Laurier

Le mercredi 13 mars, Mme Etienne Dheilly est décédée à l'âge de 73 ans. Etant tombée deux jours auparavant, elle ne sembla pas avoir repris sa connaissance.

Mme Dheilly est née à Puchevillers, France, en 1873. Elle demeura avec sa famille pendant 39 ans à Laurier. On gardera d'elle un très bon souvenir. Personne aimable, dévouée pour sa famille et son foyer, elle laisse un vide immense pour son époux et tous ceux qui lui étaient chers. Outre son époux, elle laisse cinq enfants: une fille Flora (Mme L. Bourdon), de St-Boniface; quatre garçons, Emile et Alfred, de Laurier, Jean-Marie et André, de Haywood. Lui survivent aussi plusieurs petits-enfants.

Une nombreuse assistance, prouvant sa sympathie à la famille, s'est rendue aux funérailles. Mme Dheilly était Dame de Ste-Anne. La bannière était portée par Mme Jean Neault. Les porteurs furent: MM. Jules Dheilly, Emile, Alfred, Jean-Marie, André Dheilly et Louis Bourdon.

De nombreuses messes furent offertes pour le repos de son âme.

Les 3,114 établissements manufacturiers de papier dans la province de Québec possèdent un capital de $424,107,340 et leurs terrains, bâtiments et outillages valent $305,571,186.

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN INDEMNITY COMPANY pour que son Acte d'Incorporation soit amendé, lequel se trouve au chapitre 32e des Statuts du Canada, année 1916, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY pour que son acte d'incorporation soit changé, lequel se trouve au chapitre 76e des Statuts du Canada, année 1897, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.



Allocution du Souverain Pontife aux prédicateurs du Carême à Rome

Il faut vivifier le sens du droit et de la justice dans toute la vie sociale. Les commandements de Dieu sont également valides pour tous les champs de l'activité humaine.

ROME — Voici une traduction non officielle du texte de l'allocution de carême du Souverain Pontife aux pasteurs de Rome:

Il est toujours éminemment agréable de vous voir, Chers Fils, réunis autour de Nous en ce retour de l'époque des sermons du carême. Notre première pensée sera pour Notre vénérable frère le cardinal vicaire, qui avec une volonté ferme et un zèle éclairé exerce ses hautes fonctions; et Nous unissons avec joie à cette pensée celle de Nos fidèles collaborateurs dans le gouvernement de Notre très aimé diocèse de Rome. Mais ces paroles de salutation fraternelle, c'est à vous qu'elles s'adressent, orateurs sacrés, et à vous aussi, pasteurs de la Cité, qui devez porter le fardeau des jours et des saisons (Matthieu, 20, 12), les privations et les sacrifices douloureux de ces dures et amères années. Le Seigneur qui connait vos oeuvres, vos travaux et votre patience, vous récompensera.

Des années difficiles, des années déconcertantes par les vicissitudes des événements les plus divers et les plus inattendus et par la confusion du bien et du mal, des années viennent de s'écouler dans la misère et dans l'angoisse, mais en même temps avec toutes sortes de manifestations de l'infinie miséricorde de la haute et forte Providence divine. Années difficiles et remplies de contrastes aussi pour le pasteur dévoué à qui le soin des âmes a imposé un dévouement exceptionnel et a causé d'amères désillusions, non toutefois sans lui apporter en même temps de grands réconforts spirituels et des preuves de la fécondité de sa tâche.

Corruption

Témoins impuissants en maintes circonstances d'une marée montante de corruption, vous avez élevé vers Dieu le cri d'angoisse du Psalmiste: "Je me vois dans la boue profonde, et il n'y a pas d'endroit où je puisse poser le pied. Je suis épuisé de crier et ma gorge se dessèche". En face du déclin de la grâce dans les âmes qui vous ont été confiées, peut-être même parmi celles qui vous sont les plus chères, vous vous êtes exclamés douloureusement: "Ils mettent du fiel dans ma nourriture et ils me donnent du vinaigre pour étancher ma soif". Mais vous avez pu constater combien la plaie de la guerre, où qu'elle s'abatte, a partout produit le même effet, ou du moins des effets similaires. Peu importe combien pénible est un tel spectacle, vos coeurs se sont malgré tout ouverts à l'espoir que le soleil de la paix, montant à l'horizon, fera peu à peu baisser cette marée. De fait, ici et là apparaissent des symptômes de regret, des signes de notoire amélioration.

Graves sujets de peine

En dépit de cela, les conséquences de la guerre vous placent toujours devant de nombreux et graves sujets de peine. Nous pensons par-dessus tout à la protection de la jeunesse abandonnée, aux remèdes à apporter aux profondes blessures infligées particulièrement à la sainteté du mariage, à la fidélité conjugale. A ce sujet, Nous répétons ce que Nous rappelions il y a un an sur la question du divorce, à savoir que le mariage entre personnes baptisées légalement contracté, et consommé, ne saurait être dissous par aucune puissance sur terre, pas même par les suprêmes autorités ecclésiastiques. A ces devoirs urgents s'en ajoute un autre, non moins important, qui est de vivifier le sens du droit et de la justice dans toute la vie sociale et de répandre toujours plus les oeuvres de la charité chrétienne.

Pour les malheureux de guerre

Nous-mêmes désirons continuer aussi longtemps que possible Notre activité charitable à l'égard des malheureux que la guerre a deshérités tant à Rome qu'ailleurs. A Rome, il Nous plaît de reconnaître votre utile collaboration et Nous vous en remercions, certain que Nous sommes que vous allez continuer avec la même constance et le même zèle. L'organisation de l'aide aux victimes de guerre, hors de Rome aussi, doit ses origines et son développement à l'infatigable zèle des divers organismes que Nous avons mis sur pied, parmi lesquels la "Commission pontificale de secours" mérite une mention spéciale.

Beaucoup a été fait, en deçà et au delà des frontières de l'Italie, par le rapatriement des réfugiés, par l'institution des réfectoires pontificaux, par la distribution de soupe à des millions et des millions de malheureux, par laide aux prisonniers, aux vétérans et aux victimes de la guerre. Cette activité charitable, supportée par la bienveillance et la part active prise par plusieurs pasteurs célèbres, s'est développée sans interruption. Nous en faisons mention afin d'adresser d'humbles et profonds remerciements au Seigneur, dispensateur de tout bien, et aussi pour exprimer en cette occasion le témoignage de Notre appréciation à tous ceux qui, en Europe et dans le monde entier, pour l'amour de Dieu, se sont sacrifiés pour Nous accorder leur aide généreuse.

L'épiscopat américain en première ligne

Dans ce noble effort, l'épiscopat et les catholiques de l'Amérique se sont trouvés en première ligne. L'approvisionnement de nos entrepôts qui, grâce à eux tous, ont été constamment remplis à mesure qu'ils se vidaient pour aider les pauvres est, pour employer l'expression de l'apôtre saint Paul, une preuve visible de leur amour et une justification de nos louanges. (Huitième épître aux Corinthiens, verset 24.)

Tandis que la série des événements de ces dernières années se poursuivaient, même avant la fin de la guerre, mais surtout plus tard, Notre attention et Notre activité ont été absorbées par la sollicitude à répondre aux besoins et aux appels d'une grande partie de la Chrétienté. Des âmes innombrables ont tendu leurs coeurs et fixé leurs yeux avec espérance, avec foi et avec confiance vers l'Eglise.

Le soin des âmes dans la vie paroissiale

C'est cette vue des choses, toujours présente à Notre esprit, qui nous a fait considérer de façon particulière le soin immédiat et direct des âmes dans la vie paroissiale, dans l'action quotidienne des prêtres à l'autel, à la chaire, au confessionnal, à l'école, parmi les jeunes, aux côtés des malades, dans les conversations personnelles. Ce travail assidu a été et est partout et dans tous les temps la base fondamentale et la structure solide qui assure la pérennité et la vitalité de l'Eglise.

Dans ce travail, l'Eglise contribue réellement à la restauration de la société humaine, la précieuse contribution dont Nous parlons est celle qui a fait le sujet de Nos récents entretiens. Elle consiste à former l'homme lui-même, l'homme complet, image et fils de Dieu, l'homme préparé et consentant à suivre avec foi dans l'ordre naturel et surnaturel la mission qu'il a reçue de Dieu, son Créateur et son Père. Mais cet homme, comment l'Eglise peut-elle le préparer si ce n'est par le soin quotidien de l'âme? Cette éducation spirituelle tend évidemment d'abord à la vie surnaturelle et éternelle, mais en même temps elle vise à assurer la dignité et l'ordre de la société humaine, le bonheur et la paix. Ce travail obscur et incessant est poursuivi par les prêtres à travers le monde sur chaque âme en particulier. Telle est, préparée et désignée, la tâche ardue et grande de l'Eglise pour le plus grand bien de l'humanité.

Parlant ainsi devant vous, fils bien-aimés, Nous voulons accorder à vos travaux la louange qu'ils méritent. Mais, cependant, Nous avons à coeur de vous encourager et de vous exciter à vous apprécier vous-mêmes toujours plus, afin que vous poursuiviez toujours votre travail avec une perfection sans cesse accrue, depuis la simple confession que vous entendez jusqu'à la plus élémentaire leçon de catéchisme que vous donnez aux enfants.

Pour ce qui est des conditions présentes de la vie chrétienne à Rome, Nous vous exhortons à nouveau à ne pas limiter votre zèle, en tant que pasteurs d'âmes, à ceux qui participent déjà eux-mêmes à la vie de l'Eglise, mais bien à suivre avec non moins d'ardeur le sentier des âmes égarées qui vivent loin d'Elle. Elles sont, comme vous le savez, exposées à de graves dangers; mais non à une perte irréparable. Plusieurs, peut-être toutes, peuvent encore être gagnées et ramenées dans la bonne voie. Ce n'est qu'une question de contacts avec elles.

Ce que les âmes attendent du prêtre

Ce que les âmes attendent du prêtre, c'est le désintéressement et le sens de la justice. Aucune de ces sortes d'âmes ne vous manque à vous, fils bien-aimés, qui venez en contact avec eux chaque matin par le Coeur même du Rédempteur. Donc, que l'approche des âmes qui se sont éloignées de l'Eglise, que la communauté de vie avec les opprimés soient le but de vos pensées, le secret et l'âme de votre apostolat et de votre dévouement sacerdotal.

C'est à eux que doit être prêchée durant le carême de cette année la première partie du symbole apostolique, de la foi dont Nous avons déjà parlé dans les années passées. Aujourd'hui, Nous voulons dire quelques mots sur la prédication de la foi.

La prédication de la foi

Nous n'avons pas besoin de démontrer qu'elle représente une réelle nécessité. Vous savez très bien vous-mêmes combien est profonde l'ignorance religieuse, combien multiples et souvent perverses sont les erreurs et les équivoques sur les vérités les plus élémentaires de la foi, non seulement parmi le peuple simple mais aussi parmi ceux que se flattent d'être des intellectuels. Ces derniers se montrent exigeants même pour ce qui est de la forme: il est donc nécesaire que la prédication religieuse, parlée ou écrite, soit présentée dans un style clair et souple; car quel avantage y aurait-il à mieux écrire, si nous ne parvenions pas à nous faire écouter et comprendre?

Les bonnes lectures religieuses augmentent. Sans doute, tous ne peuvent pas s'exercer avec le même succès à la littérature, qui requiert des aptitudes spéciales; mais de chaque prêtre, de chaque pasteur d'âmes, de chacun de vous, Nous attendons un travail digne et fidèle. Et chacun de vous peut réellement le faire. En fait, il ne s'agit pas tant d'une question d'art, de fécondité, ou d'habileté oratoire que d'une question de convictions intimes et personnelles.

Nous espérons que le noble désir de gagner les hommes en vue de les donner au Christ n'est pas pour vous l'origine d'une illusion tragique ou facile. Grande en fait serait la faute d'un pasteur des âmes qui aurait dédié toute son attention et tous ses efforts aux grands discours des occasions solennelles plutôt qu'à ses sermons dominicaux et à ses catéchismes quotidiens; qui renverrait à ses assistants cette partie, la plus humble mais non toujours la partie la plus facile de son ministère. Prenez exemple sur ces pays où le catéchisme à l'église et à l'école est considéré comme l'un des devoirs les plus honorables du prêtre, où le pasteur se réserve, après longue préparation, le privilège d'enseigner personnellement le dimanche aux jeunes et aux vieux dans une église remplie de fidèles.

Son objet

L'objet de la prédication de la foi est la doctrine catholique, ce qui signifie la révélation de toutes les vérités qu'elle contient, avec ses fondations et les notions qu'elle présuppose, avec toutes les conséquences qu'elle amène à la conduite morale de l'homme devant lui-même dans la vie domestique et sociale, dans la vie publique et même politique.

La religion et la morale dans leur union constituent un tout indivisible; et dans l'ordre moral, les commandements de Dieu sont également valides pour tous les champs de l'activité humaine sans exception; jusqu'où ils atteignent, là également est la mission de l'Eglise et le travail du prêtre, son enseignement, ses sermons, ses avis aux fidèles de l'Eglise catholique. L'Eglise se contentera jamais d'être enfermée entre les quatre murs du temple. La séparation de la religion et de la vie est contraire aux idées chrétiennes et catholiques.

Nous devons conclure avec des propositions plus précises et plus concrètes. Lorsque saint Paul nia avoir péché avec des artifices et des circonlocutions, ce qu'il désavouait, c'était les ornements superflus des phrases qui firent effet mais qui n'étaient pas adaptées à la dignité et à la majesté de sa personne.

Mais la force de l'esprit, qui était en lui, donna pouvoir et efficacité à ses mots et mit en valeur tous les dons de sa riche valeur. Paul, mené par l'esprit, était toujours lui-même.

D'une telle union de l'esprit et de la nature naquit son incomparable éloquence. Dans une modeste mesure, même la plus modeste que l'on puisse imaginer, chaque prêcheur participe à cette éloquence parce que, assisté du Saint-Esprit, il peut mettre en valeur les dons de sa nature tout en demeurant lui-même, les mots sortant de sa bouche avec une chaleur, une couleur et un son qui sont personnellement siens et qui donnent à la vérité, toujours la même, une forme personnelle et spontanée.

Le saint curé d'Ars n'avait certainement pas le génie naturel d'un Bossuet, mais la conviction profonde et vivante qui émanait de sa personne et avec laquelle il pétrissait ses mots suggérait à sa fantaisie et à sa sensibilité des idées, des images et des comparaisons appropriées qui auraient charmé un saint François de Sales. De tels prêcheurs conquièrent vraiment leurs auditoires. celui qui est plein du Christ ne trouvera pas difficile de gagner d'autres fidèles au Christ.

Droit et devoir de l'Eglise

Premièrement, c'est un droit et en même temps un devoir essentiel de l'Eglise d'instruire le fidèle, par la parole et par la plume, de la chaire ou d'autre façon, sur tout ce qui concerne la foi et les coutumes, sur tout ce qui est irréconciliable avec sa doctrine et par là inadmissible pour des catholiques, qu'il s'agisse de systèmes religieux ou philosophiques, ou des buts que leurs partisans se proposent, ou de leurs conceptions de la vie individuelle ou sociale.

Le droit de vote

En second lieu, l'exercice du droit de vote est un acte de responsabilité morale grave, au moins lorsqu'il concerne l'élection de ceux qui sont appelés à donner au pays sa constitution et ses lois, spécialement celles qui touchent par exemple, à la sanctification des fêtes d'obligation, au mariage, à la famille, aux écoles, à la justice et à l'équité des conditions sociales. Il est là du devoir de l'Eglise d'expliquer aux croyants les devoirs moraux qui dérivent du droit électoral.

Troisièmement, l'article 43 du concordat de 1929 défend aux ecclésiastiques italiens "de participer à l'activité d'un parti politique". L'Eglise a l'intention de respecter pleinement cette disposition et Elle est prête à réprimander et à punir les infractions éventuelles découlant d'une telle obligation et ne croit pas de quelque façon que ce soit devoir se mêler de questions politiques pour lesquelles Elle laisse aux catholiques pleine liberté d'opinion et d'action. Mais d'un autre côté, on ne peut renoncer au droit mentionné plus haut ni admettre que l'Etat juge unilatéralement un prêtre dans l'exercice de son ministère, qu'il applique des sanctions punitives, ni admettre dans aucun cas que l'Etat le refère à un magistrat ordinaire sans entente avec les autorités ecclésiastiques, comme il est prescrit à l'article huit du même concordat.

Le prêtre a une mission

Quatrièmement, le prêtre catholique ne peut être simplement comparé aux fonctionnaires publics ou à ceux qui ont un pouvoir public ou à ceux qui ont une fonction civile ou militaire. Ceux-ci sont les employés ou les représentants de l'Etat dont, sauf toujours la loi divine, ils dépendent et protègent les intérêts légitimes; l'Etat peut donc émettre des dispositions regardant leur conduite, même dans les questions politiques. Le prêtre, lui, est un ministre de l'Eglise et a une mission qui, comme Nous l'avons déjà mentionné, s'étend à tous les devoirs religieux et moraux de la foi, et à la conduite de laquelle il peut être obligé de donner, sous cet aspect, des conseils et des instructions regardant même la vie publique.

Maintenant il est évident que les abus éventuels d'une telle mission ne peuvent être jugés par un pouvoir civil, exposant les pasteurs de l'âme à des obstacles et à des molestations provoquées par des groupes plutôt mal disposés à l'égard de l'Eglise sous le fallacieux prétexte de séparer le clergé de la politique. Il ne faut pas oublier que c'est exactement le prétexte invoqué pour combattre ce qu'on a appelé "le catholicisme politique", par le national socialisme qui, en réalité, visait à détruire l'Eglise, et qui a retourné contre elle toute cette machine de persécution, de vexation et d'espionnage politique, contre lequel des hommes de l'Eglise — dont l'héroïsme est aujourd'hui admis à travers le monde — ont eu à se défendre et à combattre, même dans la chaire.

Dans l'Eglise, Nous-même avons dit, le 7 juillet 1937, à l'occasion de l'inauguration du nouveau temple de Ste-Thérèse de Lisieux: Dieu a donné à la foi de cette nouvelle alliance le précepte de sa sainte Loi, de la chaire où elle s'est elle-même élevée jusqu'à la plus majestueuse cathédrale ou la plus humble église de village, la loi de Dieu étant prêchée sans interruption et sans faiblesse. De la chaire richement sculptée aussi bien que de celle dont le bois est mangé par les vers, la même doctrine et la même loi résonnent avec la vérité; la justice se manifeste avec la loi impérieuse du triple devoir envers Dieu, Nos frères et Nous-mêmes avec la condamnation claire et sereine de toute violence et de toute vilenie criminelle. De toutes les chaires d'une nation puissante, dont les mauvaises règles cherchent à entrainer à l'idolâtrie de race — Nous voulons parler de l'Allemagne nationale-socialiste du temps — la protestation indignée d'un Pape octogénaire descend comme la voix de Sinaï, le rappel des droits immortels d'un dieu personnel, du monde incarné et d'un office sacré duquel le Pontife suprême a reçu ses pouvoirs. Oui, Dieu parle par la bouche de ses ministres et de ses représentants.

Et à vous, bien-aimés fils, quel meilleur augure pouvons-Nous adresser que celui que l'Apôtre des peuples a Lui-même adressé lorsqu'Il s'est Lui-même recommandé aux prières de ses fidèles? Il vous est concédé de prêcher avec complète franchise le mystère de la messe et vous pouvez avec bonheur et liberté parler comme les ambassadeurs du Christ. Et ainsi, la charité du divin Maître doit remplir vos coeurs et Nous vous accordons avec toute l'effusion de Notre âme paternelle Notre bénédiction apostolique.

Note au sujet du jeûne

Est-il permis, les jours maigres, de manger de la soupe préparée avec de la viande?

Voici ce que disent certains synodes à ce sujet: "Les soupes, même préparées à la viande, exceptés les consommés ou jus de viande, sont considérés comme maigres et sont permises les jours d'abstinence." C'est le seul moyen d'enlever les ennuis et les inquiétudes de conscience; en outre l'axiome des moralistes trouve ici son application: un tout petit peu est considéré comme si ce n'était rien.

Dans le livre **La discipline du diocèse de Québec**, 1937, n. 5, parag. 3, il est dit ce qui suit: "Il n'y a pas lieu d'inquiéter les jeûneurs qui, le soir des jours où le gras est permis, mangent de la soupe grasse qui est restée le midi." Il ne serait pas permis de prendre du jus de viande, c'est-à-dire le jus qui est tiré de la viande cuite; de même ce consommé défendu veut dire un bouillon succulent ou assez riche, tiré d'une viande très cuite."

(Communiqué)

L'Université de Montreal est chauffée par quatre chaudières de 400 chevaux chacune distribuant une radiation de 124,500 pieds en 2774 radiateurs.

Communiqué du Consul de France

D'après l'ordonnance du 15 août 1945, instituant un impôt de solidarité nationale, les personnes, Françaises ou Etrangères, domiciliées à l'étranger, sont tenues de faire une déclaration de leurs biens situés en France matériellement ou fictivement (valeurs mobilières françaises, créances sur un débiteur domicilié en France, etc.).

Des formules de déclarations ainsi que des brochures explicatives, sont en vente au Consulat de France aux prix de .10 et .15 cents.

Les déclarations doivent être rédigées en double exemplaire et peuvent être remises au Consulat de France, qui se chargera de leur transmission.

Adresse du Consulat de France: 415, édifice Paris, Winnipeg.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — Organe des Franco-Canadiens du Manitoba. WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par le CANADIAN PUBLISHERS LIMITED

Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Une oeuvre de rédemption sociale

M. McIntosh, ministre des coopératives dans le cabinet provincial, a présenté à la législature un rapport détaillé des activités et des entreprises des coopératives et des caisses populaires. Cette étude indique un progrès incessant du mouvement dans la Saskatchewan. Un rapprochement avec les activités passées démontre la progression de cet organisme économique.

Chaque année, de nouvelles caisses populaires, sans parler des autres organisations coopératives, surgissent ici et là dans diverses régions de la province. En 1945, il y avait en Saskatchewan 160 caisses populaires en regard de 125 l'année précédente. Le mouvement prend de l'ampleur. Le nombre des caisses populaires a augmenté de 27 pour cent et celui des membres de 44 pour cent; l'actif accuse une augmentation de 207 pour cent et les prêts de 99 pour cent l'an dernier.

Nous sommes heureux de souligner le progrès de cette "oeuvre de rédemption sociale," expression du cardinal Villeneuve pour décrire les caisses populaires, et de coopération économique. A l'heure actuelle, heure d'incertitude et de fluctuation, la prudence la plus élémentaire nous incite à l'épargne. Bien peu, — s'il en est, — peuvent prévoir la marche des événements et nous prédire ce que demain nous réserve. L'instabilité des marchés et les tâtonnements de la réadaption de l'industrie, joints aux grèves nombreuses de milliers d'ouvriers, sont des symptômes peu rassurants.

Pour parer à toutes éventualités: chômage, fléchissement économique, dépression financière, réactions presque toujours probables après les dernières guerres d'envergure mondiale, les ouvriers, les artisans, les cultivateurs, bref la classe des petites gens dont les revenus sont plutôt modiques, seraient bien avisés de créer ou d'encourager l'initiative, devenue aujourd'hui une entreprise salvatrice, des caisses populaires, pour se protéger contre l'exploitation et les manigances de la haute finance.

Malheureusement, un certain nombre ont peut-être manqué de prudence durant ces dernières années, années anormales en raison du conflit, en dépensant trop prodiguement et trop libéralement en proportion de la hausse éventuelle des salaires de guerre et des revenus majorés de la ferme. D'aucuns même ont fait la bévue de vendre leur terre pour la rémunération aléatoire des industries de guerre . . . L'erreur n'est pas toutefois irréparable. Il n'est jamais trop tard pour se ressaisir. Le principe de l'épargne est toujours d'actualité et c'est encore et toujours la meilleure méthode de restauration sociale et économique. D'ailleurs l'expérience des mauvaises années prouve d'une manière irréfutable "qu'il est difficile d'obtenir du crédit des banques lors même qu'un grand nombre de compagnies de crédit font de bonnes affaires en prêtant à des taux d'intérêt élevés" . . . Ces mauvaises années peuvent revenir et plus tôt qu'on ne voudrait le croire. Les petits épargnants peuvent se prémunir contre ce cycle désastreux en coordonnant les épargnes dans les caisses populaires, institution populaire qui met à la disposition de ses membres des prêts temporaires à bons termes et enseigne la retenue dans les dépenses qui ne sont pas absolument nécessaires. En outre "elles réussissent à mettre à l'abri de l'usure en facilitant le crédit au travailleur et au cultivateur moyen. C'est l'oeuvre des Caisses de conserver des milliers de dollars gagnés laborieusement et jusqu'ici absorbés par les diverses formes d'exploitation, puis de transformer ce coulage en pouvoir d'achat," c'est une formule efficace pour garder entre nos mains le capital que drainent les organisations financières, qui ne se préoccupent guère de notre situation économique.

Il faut donc tout mettre en oeuvre afin que, dans l'avenir du moins, la part des biens qui s'accumulent aux mains des capitalistes soit réduite à une plus équitable mesure et qu'il s'en répande une suffisante abondance parmi les ouvriers . . . . pour qu'ils accroissent par l'épargne un patrimoine qui, sagement administré, les mettra à même de faire face plus aisément et plus sûrement à leurs charges de famille. (Encyclique "Quadragesimo anno" de S.S. Pie XI). . . Ne comptons pas trop sur les gouvernements pour effectuer cette juste répartition. Quelles que soient leurs formules, elles s'avèrent très souvent inopérantes. Orientons tout d'abord nos efforts vers la coopération et l'union. Groupons nos épargnes par le moyen des caisses. "L'épargne, alimentée par le travail, peut seule former la richesse d'un peuple et assurer son avenir," disait jadis le Commandeur Alphonse Desjardins, le fondateur des Caisses populaires au Canada et aux Etats-Unis. Et il ajoutait: "La spéculation ne peut que semer des ruines, tandis que l'économie est toujours bienfaisante."

Un autre avantage des Caisses populaires, surtout au point de vue de notre survivance française, est le fait que cet organisme aide nos paroisses. La paroisse se compose d'individus et les bénéfices de chacun rejaillissent sur l'ensemble. "La paroisse où existent l'entente et la confiance mutuelle se procure (grâce à l'épargne et partant au pouvoir d'achat) plus facilement des églises et des écoles plus belles, des chemins meilleurs et tous les autres services publics nécessaires. Les fermes sont mieux entretenues, la vie sociale est plus développée; en résumé, le peuple est plus heureux." (Extrait de la brochure de l'A.C.F.C. sur les Caisses populaires).

C'est avec raison que l'on peut dire, à la suite du cardinal Villeneuve, que les Caisses sont une oeuvre véritable de rédemption sociale.

J. V.

Aux instituteurs et institutrices

La "Manitoba Teachers' Society" dont on connaît les sentiments relativement aux Grandes Unités gouvernementales d'administration scolaire annonçait, dans une circulaire qu'elle adressait aux directeurs de journaux hebdomadaires de la province au début du mois de février, qu'elle leur enverrait pour publication une série d'articles traitant des problèmes actuels d'éducation. Jusqu'à date nous avons reçu six articles. Ils sont signés par M. Robert Wellwood, "Manitoba Teachers' Society". Tous ont pour but de faire ressortir les avantages des Grandes Unités gouvernementales d'administration scolaire.

M. Robert Wellwood se sert évidemment du prestige de la "Manitoba Teachers' Society" pour propager le principe de la Grande Unité Scolaire. Il serait intéressant de savoir si tous les instituteurs et institutrices, et particulièrement ceux de langue française qui font partie de cette société, partagent les opinions de M. Wellwood. Sinon ils pourraient faire savoir à M. Wellwood qu'ils s'opposent à ce qu'on utilise le nom de leur organisation pour répandre des idées qu'ils n'approuvent pas entièrement. Ils corrigeraient ainsi chez le public l'opinion qui semble avoir cours, selon laquelle tous les instituteurs favoriseraient sans réserve l'adoption du plan du gouvernement pour l'amélioration de notre système scolaire.

L'immoralité par l'imprimé

Nous publierons la semaine prochaine le texte d'une déclaration de Mgr Albert Valois, directeur diocésain de l'Action catholique pour le diocèse de Montréal, dans laquelle le distingué prélat demande l'appui du public pour "livrer une guerre à mort à la littérature immorale et aux illustrés indécents et provocateurs". Nous ferons suivre cette déclaration d'un commentaire qu'en faisait quelques jours plus tard S. Exc. Mgr W. M. Duke, archevêque de Vancouver.

Le mal que dénonce Mgr A. Valois existe chez nous à un état encore plus sérieux que dans le diocèse de Montréal. Les conseils qu'il donne s'appliquent autant, sinon plus, à notre population.

En effet, nous sommes en mesure d'affirmer que dans la plupart de nos paroisses de langue française des livres et magazines pornographiques circulent d'une façon régulière; des commerçants catholiques distribuent des revues immorales dont la vente est même prohibée dans de grandes villes américaines, telles New-York et autres; un petit journal agricole, que l'on croit fort innocent, et qui pénètre dans la plupart de nos foyers catholiques, contient dans chaque numéro au moins une douzaine d'annonces de livres absolument immoraux; des gravures obscènes passent de main en main parmi nos jeunes gens; dans certains endroits on se fait même les propagandistes de la littérature qui propage des opinions favorables à la limitation des naissances et qui indique les moyens à prendre pour empêcher la conception.

Le pathétique appel par lequel Mgr Valois terminait sa déclaration doit être entendu chez nous: "Je fais appel, disait-il, un appel pressant, à tous les membres de nos mouvements d'Action catholique, de nos associations pieuses, éducatives, sociales et nationales, à toutes les personnes de bonne volonté de quelque race, de quelque nationalité, de quelque religion qu'elles soient! Guerre à mort à tous les illustrés indécents et provocateurs comme à toute littérature malsaine!"

Le temps du carême, il nous semble, se prête particulièrement bien à ce nettoyage urgent.

On pourra obtenir tous les renseignements désirés sur la cote morale des magazines et revues qui circulent librement chez nous en s'adressant à la "National Organization for Decent Literature", Our Sunday Visitor Press, Huntington, Indiana.

L. L.

Pour la protection de la famille

Le problème de la famille s'est posé en Suisse comme ailleurs. Des hommes clairvoyants demandèrent au Conseil fédéral d'adopter des mesures pour protéger et aider les foyers. Ce Conseil, bien que sympathique au projet, argua de son incapacité. La constitution ne lui permettait pas ces initiatives. Les partisans de la famille décidèrent alors de recourir au moyen que reconnaît la loi suisse: le referendum. Ils obtinrent de soumettre au peuple un article constitutionnel qui promet à la famille trois choses: l'institution de caisses de compensation familiales, une politique de logement, et de la colonisation, une assurance-maternité.

C'est le temps d'agir!



Billet du vendredi

Douceurs de la prison

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

A la fin de juin 1894, Jack London, le futur écrivain américain, arrivait aux chutes Niagara, côté sud. Agé de dix-huit ans, il descendait d'un train de marchandises, courait voir les chutes. Il passa le reste du jour et la soirée à flâner, se passa de souper parce qu'il n'avait pas un sou en poche, dormit ensuite dans un champ, à la belle étoile. C'était l'époque où il parcourait le continent en qualité de chemineau, de l'ouest à l'est et du nord au sud, s'accrochant aux convois qui ralentissaient dans les courbes, voyageant la nuit entre deux wagons ou sommeillant dans ceux qu'il trouvait vides, quêtant le jour de quoi manger, à la porte des cuisines qui lui paraissaient sympathiques. Il parcourut ainsi les Etats-Unis et le Canada dans son entier, de la province de Québec à la Colombie-Britannique. Il raconte ces pérégrinations dans un livre publié en 1907: **The Road.** Dans les campagnes de notre province, ne sachant pas dix mots de français, il s'adressait aux ménagères avec une phrase éloquente: "Mongee, Madame, mongee, no spika da French", cependant qu'il se frottait la poitrine avec énergie. Toujours est-il qu'à Niagara on l'arrêta pour vagabondage. Un magistrat le condamna à trente jours de violon. Dans son livre, il rappelle cette expérience comme tant d'autres et donne maints détails sur le régime des prisons du temps. Il insiste en particulier sur les modes de communication entre les prisonniers. Ceux-ci ne devaient point se parler. On les surveillait de près et la moindre infraction à la règle entraînait une punition. Mais les détenus avaient imaginé cent moyens de converser, de se communiquer les nouvelles, mêmes celles de l'extérieur, de savoir ce qui se passait à la prison et dans ses entours.

★

Il nous faut du nouveau, écrivait La Fontaine, n'en fût-il pas au monde. Avant lui, les Romains disaient déjà qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil. Ce que racontait London, il y aura bientôt quarante ans, sur les prisons américaines, on le retrouve presque mot à mot dans l'ouvrage récent d'Alfred Fabre-Luce (1), sur celles de l'Europe contemporaine. Fabre-Luce fut arrêté à Paris, en juillet 1943, par la Gestapo allemande. Elle lui reprochait la publication d'un ouvrage où il exprimait des idées politiques qui l'inquiétaient, ou de toutes façons ne lui plaisaient pas.

Contre sa volonté, il s'installa donc dans une cellule mal éclairée, au Cherche-Midi. Entre ses quatre murs, défense de lire, d'écrire, sinon par permission spéciale; défense surtout de communiquer avec qui que ce soit. Hors de cellule, défense de parler, d'adresser même un signe aux autres prisonniers, de tenter un clin d'oeil dans la direction de l'un d'eux. Sinon, gare aux douceurs: coups de poing, de pied, de bâton. Mais rigueurs et sévérités se pyramidaient en pure perte. Les pensionnaires parisiens de la Gestapo se connaissaient tous ou presque, savaient tout les uns des autres, tenaient ensemble des conversations à n'en plus finir, de jour et de nuit, sous le nez des gardiens. Le long des corridors, les messages se transmettaient d'un cachot, d'un étage à l'autre. Dans la cour, pendant les exercices, un mot glissé entre les dents, un froncement des sourcils, l'esquisse d'un sourire ou d'une grimace, un signe imperceptible, en disait souvent plus long qu'un discours en trois points.

★

La nuit, un véritable chahut. Les prisonniers s'interpellaient, criaient, gueulaient, hurlaient, se faisaient ainsi part des nouvelles les plus fraîches, de leurs doléances, espoirs et déceptions. Ne s'y reconnaissant pas dans le mélange des voix, les gardiens ne pouvaient sévir. Organisation parfaite des communications, la consigne du silence n'existant que pour la forme. Fabre-Luce relate ces choses par le menu. La vie en prison, il la peint avec beaucoup de précision, de brio et d'humour. Pendant sa détention, il prit des notes, la plupart mentales, les autres en cachette, avec des moyens de fortune. L'auteur s'y connait d'ailleurs en prisons. Car il joua de malheur, après comme pendant l'occupation. Les Allemands le mirent d'abord derrière les barreaux, parce qu'ils ne raffolaient pas de ses écrits. Relâché à la libération de la France, il reprenait bientôt la route de la geôle, cette fois sur l'invitation de la police gaulliste, laquelle ne prisait pas plus sa littérature que ces messieurs d'outre-Rhin. Cette fois, la loi du silence ne s'appliquait plus, les prisonniers s'entassant à six ou à sept dans un même cachot. On pouvait donc causer. Entre Français, la conversation ne languissait pas. Mais les compagnons formaient un groupe disparate: des intellectuels, des apaches, des bourgeois consternés, des jeunes et des vieux, des marlous, des nègres. L'internement gaulliste différait de l'allemand, en ce sens qu'il était plus sale, moins ordonné, et qu'on y subissait d'indignes promiscuités. On changeait parfois de prisons, mais c'était toujours la prison. Tout cela finit par finir, et Fabre-Luce retrouva sa liberté, sa plume, et il écrivit ses souvenirs de détention, comme Casanova, Pellico, Jack London. Pourvu qu'il ne s'ensuive pas, doit-il penser, une nouvelle arrestation.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Editions Variétés, Montréal.

LES RELATIONS ENTRE L'URSS ET LES IRANIENS

LONDRES — Le chef de la délégation iranienne à l'assemblée de l'ONU, Nasrullah Entezam, a dit récemment au cours d'un interview que la démission du premier ministre de l'Iran, Ibrahim Hakimi, "signifie peut-être l'établissement de négociations directes avec la Russie" pour régler la dispute de l'Iran avec l'Union soviétique.

L'Iran a accusé les Russes de s'immiscer dans sa régie interne.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

La rencontre violente des impérialismes anglais et soviétique provoquera tôt ou tard un conflit armé. — Appel du Souverain Pontife en faveur de l'enfance.

OTTAWA — Le discours que M. Churchill a prononcé aux Etats-Unis la semaine dernière a eu dans le monde entier un profond retentissement. Il a jeté la consternation dans un univers affaibli par une guerre de cinq ans et qui voit, non sans alarmes, un autre conflit poindre à l'horizon.

Le discours de M. Churchill était une attaque directe contre la Russie: "Personne ne sait, a-t-il dit, ce que fera la Russie soviétique et son organisation communiste internationale. Personne ne sait quelles sont les limites de leurs méthodes de prosélytisme". Les paroles violentes de M. Churchill viennent intensifier les difficultés internationales qui se bousculent depuis quelques semaines: manoeuvres militaires de Dairen au Labrador; contre-attaque soviétique vis-à-vis les Etats-Unis qui critiquent l'ingérence russe en Mandchourie; les élections grecques retardées pour des raisons mystérieuses; les agissements contradictoires des chancelleries dans leurs attitudes envers Franco; la guerre des nerfs poursuivie ostensiblement par Moscou en Turquie.

Les réactions

Les réactions ont été diverses et violentes. L'un des commentaires les plus significatifs a été celui d'un avocat de la poursuite soviétique à Nuremberg. Contrairement à certains journalistes de la "Pravda" qui comparaient M. Churchill à un agitateur public voulant la guerre, le fonctionnaire russe a déclaré: "Plusieurs croiront que ce discours signifie la guerre. Je ne le crois pas. Il signifie simplement que les puissances de l'Ouest s'essaient à employer la même stratégie dont nous nous sommes servis depuis les débuts et je crois que nous pouvons apprécier cette manière d'agir. N'y a-t-il pas un vieux proverbe qui dit: "Vous devez faire face à la force par la force". C'est la méthode que vous employez maintenant. Nous sommes surpris que vous ayez pris tant de temps à en arriver là. L'air en sera maintenant clarifié."

Le discours de M. Churchill a nettement démontré que la Grande-Bretagne ne peut plus défendre ses propres intérêts avec sa seule force militaire. Le bloc impérial est incapable de se mesurer avec le nouvel adversaire et, affolée, l'Angleterre se tourne vers les Etats-Unis, demandant une alliance de tous les peuples de langue anglaise.

Choc de deux impérialismes

"La rencontre violente des impérialismes anglais et soviétiques provoquera tôt ou tard un conflit armé, conclut M. Léopold Richer dans **Notre Temps** du 16 mars. L'histoire des deux derniers siècles nous enseigne que l'Angleterre n'a jamais toléré la menace d'une grande puissance sur le continent européen ou en Asie. Or non seulement la Russie domine l'Europe, mais elle est en même temps la nation la plus forte de l'Asie, depuis la défaite du Japon. En outre, la Russie dispose d'une arme que l'Allemagne a cherché en vain à se donner: elle a établi des partis politiques, qui obéissent à ses ordres, dans tous les principaux pays du monde. Grâce à ce moyen formidable dont elle joue avec habileté, elle se propose de chasser les Anglais de leurs grandes colonies. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'une rivalité aussi âpre aboutira nécessairement à un conflit armé. Un règlement final des comptes est inscrit dans les faits. La Russie risquera de faire face à une coalition anglo-américaine. Rien ne l'arrêtera, de même que rien ne pourra empêcher la Grande-Bretagne de vouloir écarter cette concurrente. Les deux impérialismes veulent dominer le monde. Car si l'on parle d'un vieux rêve moscovite de domination universelle, il ne faut pas oublier que l'Empire britannique, par des moyens différents et une diplomatie plus souple, entretient l'ambition démesurée de contrôler toute la terre".

L'enfance malheureuse

Dans une récente encyclique Sa Sainteté Pie XII a parlé de l'enfance malheureuse à cause de la guerre, la plus désastreuse que l'univers ait connue. Le Souverain Pontife a demandé un jour de prières publiques pour supplier Dieu d'avoir pitié et il a insisté sur la nécessité de créer des organismes charitables afin de venir en aide, d'une manière efficace à l'enfance indigente.

"Que personne, en une matière si opportune et si nécessaire, n'apporte à contre-coeur son activité, ses forces et son argent, a dit Pie XII. Que les moins fortunés donnent de grand coeur et volontiers tout ce qu'ils peuvent et dont ils sont capables; que ceux qui vivent dans l'aisance et l'abondance s'examinent attentivement et se souviennent que l'indigence, la faim et la nudité des enfants leur seront auprès du Père des miséricordes de très sévères et véhéments accusateurs, si leur coeur est de plomb et s'ils ne donnent pas généreusement de quoi les secourir".

Le Saint Père a également parlé "de l'immense multitude d'enfants qui, souffrant et mourant de faim, demandent du pain de leurs petites mains, et il n'y a personne qui le leur donne; ils sont privés soit de maison, soit de vêtements et tremblants sous le froid de l'hiver, ils dépérissent lentement et ils n'ont ni pères ni mères pour les couvrir et les réchauffer; malades, enfin, et consumés par la consomption ils manquent de médicaments convenables et de soins appropriés". Il a aussi parlé de la multitude d'enfants qui errent dans une oisiveté qui les contraint souvent à la corruption, au vice, au crime".

L'appel du Souverain Pontife en faveur de l'enfance malheureuse ne laisse personne indifférent. Chacun doit faire sa part. Et plus efficace encore que tous les gestes charitables, reste la prière, la supplication vers une Providence qui, seule, peut sauver l'univers d'un désastre final.

L'amitié canado-soviétique

Il n'y a pas si longtemps une vague d'enthousiasme pour la Russie balayait le Canada. Un comité national d'amitié canado-soviétique fut créé pour rapprocher socialement les deux pays, pour nous faire surtout bénéficier de la culture russe, de sa haute inspiration, de ses progrès artistiques et scientifiques... Plusieurs personnalités canadiennes-françaises de la politique, de la magistrature, de la finance s'inscrivirent dans le comité d'honneur et contribuèrent à créer une mentalité d'estime et de confiance. On voulait détruire, disait-on, ces préjugés ridicules répandus sur le compte d'une nation alliée, amie de l'ordre et de la paix.

La guerre est finie. La Russie, appuyée par ses satellites de l'Ukraine et de la Pologne, a montré à la première réunion de l'U.N.O. de quelle façon elle entendait la paix. Cette attitude ne suffisait peut-être pas à ouvrir les yeux de nos russophiles. Il leur fallait sans doute des faits qui les touchent de plus près, qu'ils puissent contrôler eux-mêmes. Ils viennent d'être servis à souhait! Réagiront-ils cette fois? Il serait intéressant d'assister au prochain congrès de la "Canadian Soviet Friendship", ou à la réception que donne à Ottawa chaque année la légation russe et qui l'an dernier, fut un événement mondain de premier ordre.

Les grandes unités gouvernementales nouvelle étape vers l'étatisation

Dans une petite brochure de propagande publiée par le département de l'Instruction publique "School areas in Manitoba", au numéro 26 de la page 16, il est question du contrôle de l'Etat. Il y a évidemment un bon nombre d'intéressés qui en ont déjà "plein le dos" de certaines ingérences de l'Etat et qui en craignent de nouvelles. Pour rassurer ces **timides et ces malcommodes**, on nie que le gouvernement ait en vue d'accroître par ses Grandes Unités les pouvoirs du département de l'Instruction publique. On prétend même que c'est le contraire qu'il a en vue. On espère que les commissaires de la Grande Unité pourront mieux que nos commissaires de districts actuels se conformer aux désirs particuliers des différentes localités et que, munis des pouvoirs qu'ils auront, ils sauront mieux (ce qui n'est pas flatteur) que le département, orienter l'éducation selon les besoins et les désirs des différents milieux. Le département aura moins à faire. Les Grandes Unités seraient une tentative de décentralisation.

Le but avoué est louable. Une toute petite question cependant surgit à l'esprit. Est-ce bien à cela que tend la Grande Unité?

Tout d'abord on voit bien dans la Grande Unité les pouvoirs des commissaires locaux, des commissaires de district, réduits presque à néant. On ne voit pas aussi bien le département se départir de ses pouvoirs actuels pour les transférer aux commissaires de la Grande Unité. C'est le même acte scolaire, en somme, qui régira toutes les écoles, qu'elles soient ou non de la Grande Unité. Ce sont les mêmes écoles normales qui formeront le corps enseignant. Ce sont les mêmes inspecteurs qui visiteront toutes les écoles. Ce sont les mêmes programmes que l'on suivra partout. Cela veut dire que jusqu'à ce que c'est le même contrôle du département de l'Instruction publique et à côté de lui il y a le concours de commissaires qui n'auront plus la même signification que les commissaires actuels. Actuellement les commissaires sont élus par les parents des enfants de chaque école et sont munis d'une certaine somme de pouvoirs. Ces commissaires sont des auxiliaires et des coopérateurs d'autant plus sérieux qu'ils sont plus intéressés au bon fonctionnement de l'école qui s'occupe de l'éducation de leurs propres enfants et des enfants de leurs propres électeurs. Ces commissaires sont plus aptes à donner un concours efficace parce qu'ils vivent sur place, se connaissent bien les contribuables et les parents de l'arrondissement scolaire, sont plus portés à aider l'instituteur de leur choix, peuvent plus facilement remédier aux situations plus ou moins critiques qui peuvent se présenter parce qu'il leur est facile de se rencontrer, d'entrevoir les parents et les instituteurs sans frais et sans dérangement, parfois même, morigéner à l'école les enfants revêches. Dans la Grande Unité ces facteurs si importants disparaissent à peu près tous du premier au dernier. Les membres de la commission de la Grande Unité seront dispersés sur un territoire de cinquante à cent milles de diamètre. Ils seront facilement à dix, quinze, vingt milles de distance les uns des autres. Ils courront le risque de ne pas se connaître. Ils ne sauront à peu près rien des personnes et des choses de la plupart des districts scolaires de la Grande Unité. Ils ne pourront que difficilement entrevoir personnellement les gens qui auront à se plaindre. Il leur faudra du temps et des démarches considérables pour faire les enquêtes nécessaires. Leurs réunions plénières seront forcément rares. On peut même dire qu'elles seront pratiquement souvent impossibles comme c'eût été le cas ces deux dernières années dans nos campagnes à cause de l'état des chemins, en été aussi bien qu'en hiver. Et puis, il ne peut venir à l'esprit de personne que de tels commissaires porteront à chacune des cinquante, soixante ou peut-être quatre-vingts écoles de la Grande Unité l'attention et l'intérêt des commissaires élus par les parents de chacune de ces écoles. On arrivera vite à l'inévitable. Les commissaires de la Grande Unité ne pourront s'intéresser que peu ou point aux détails, quelque importants et nombreux qu'ils puissent être, dans le fonctionnement des écoles. Les commissaires de district ne sauront s'y intéresser davantage parce qu'ils auront ni autorité, ni responsabilité en la matière. Il n'y aura que peu ou point de coopération entre l'instituteur et son milieu. Ceux qui ont l'expérience des choses comprennent ce que cela veut dire. Au reste, c'est ce que l'on constate déjà en Saskatchewan et en Alberta. Laissera-t-on l'école sombrer? Non. Que fera-t-on? Le département de l'Instruction publique sera obligé d'intervenir. Il assumera des charges plus lourdes que celles qui pèsent actuellement sur ses épaules. Il se fera donner de nouveaux pouvoirs. Il multipliera ses règlements. Il augmentera les pouvoirs des inspecteurs. Il multipliera ses représentants. Nous donnerons tête baissée et de plus bel dans l'ingérence outrancière de l'Etat en matière scolaire. Nous nous enfoncerons dans le grand mal moderne de l'étatisation et de l'étatisation la pire de toutes, celle de l'école. Nous marcherons à grands pas sur les traces du nazisme, du fascisme et du communisme. Hitler, Mussolini, Staline! Quels modèles!

J.-Ad. SABOURIN, ptre, curé de St-Pierre, Man.

le 16 mars 1946.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Dimanche dernier, M. l'abbé Léo Blais, nouveau recteur de la cathédrale, a été officiellement installé. M. Blais a prêché aux basses messes et a fait appel aux paroissiens pour l'aider et le soutenir dans son travail. S. Exc. Monseigneur Cabana a présidé à l'installation officielle à la grand'messe de onze heures et a demandé aux paroissiens de continuer leur aide et appui à celui que l'autorité a choisi.

Radio-Saint-Boniface

Paroisse de Laurier

Trottier, Mme J.-E.	$ 1.00

Paroisse de Ste-Geneviève

Fiola, Arthur	$ 3.00
Boisjoli, Edmond	5.00
St-Mars, Arthur	5.00
Morin, Paul	10.00
Duhonil, François	10.00
Duhonil, Antonin	5.00
Rozière, Cyrille	5.00
Sedet, Jean	10.00
Morin, Albert	5.00

Paroisse de St-Georges

Vincent, Edgar	$ 2.00
Bouvier, E.-J.	12.00
Bouvier, E.-M.	25.00
Lussier, Adrien	10.00
Chèvrefils, Georges	5.00
Boisjoli, Raoul	5.00
Vincent, Josaphat	5.00
Dupont, Thomas	9.00

M. l'abbé A. Couture à la convention des coopératives

M. l'abbé Adélard Couture, directeur diocésain de l'Action Catholique et des Mouvements Coopératifs, a quitté St-Boniface, la semaine dernière, en route pour Ottawa où a lieu la réunion du Conseil Canadien des Coopératives. M. Couture est, comme on le sait, vice-président de la section française. La section française doit siéger conjointement avec la section anglaise et faire l'étude de la loi des taxes affectant les coopératives.

M. G. Charette parlera à la Société Historique dimanche

Le dimanche 24 mars à 8 h. 30 du soir aura lieu la seconde des causeries de la Société Historique pour l'année courante. Le conférencier sera M. Guillaume Charette, publiciste et avocat bien connu, fervent de l'histoire locale. M. Charette parlera de ses "Souvenirs et Réminiscences". On peut être assuré d'une soirée agréable et instructive. Il y aura plateau à la porte. La causerie sera prononcée à l'Institut Collégial St-Joseph. Le public est invité.

Baptêmes

Le 10 mars—Joseph-René-Roger, né le 27 février, fils de Louis Vieville et d'Alma De Gagné. Parrain, Lucien Dufault; marraine, Priscille De Gagné.

Le 10 mars—Marcel-Louis-Joseph, né le 1er mars, fils de Germain Gauthier et de Flore Chartier. Parrain, Emile Gauthier; marraine, Agnès Bélisle.

Le 10 mars — Marie-Denise-Diane, née le 22 février, fille d'Ernest Nicolas et d'Annette Marchand. Parrain, Gustave Frédette; marraine, Léontine Nicolas.

Le 10 mars — Marie-Yvonne-Elida, née le 25 février, fille d'Emile Payette et de Malvina Gauthier. Parrain, Raymond Gauthier; marraine, Elida Jalbert.

Le 10 mars—Lorraine-Elisabeth-Justine, née le 29 février, fille de Lorenzo-Joseph Sigouin et de Gladys-Elisabeth Delavignette. Parrain, Adélard-Etienne Bourgeois; marraine, Marjory-Catherine Davis.



Le nouveau recteur de la cathédrale



(Photo Albert Mousseau, St-Boniface, Man.)

M. l'abbé Léo Blais, qui a récemment été nommé recteur de la cathédrale de St-Boniface, a été photographié à son bureau par M. Albert Mousseau, de St-Boniface, qui agit comme photographe de **La Liberté et le Patriote.**

Causerie du R.P. A. Philippot à la Société Historique de St-Boniface

Dimanche dernier, dans la salle académique de l'Institut collégial St-Joseph, le R. P. A. Philippot, O.M.I., a prononcé une causerie sur la Rivière-la-Paix. Voici en quelques lignes le résumé de cette intéressante conférence donnée en présence d'une assistance nombreuse.

La région bornée à l'ouest par les Rocheuses et au sud et à l'est par la Rivière Athabaska a été visitée au point de vue religieux par M. Bourassa en 1845. Il se rendit d'abord au Petit Lac des Esclaves. Les premiers blancs y seraient venus en 1786 ou 1787. Charles Boyer, qui était dans l'Ouest depuis 1774, y construisit un fort en 1787 aux Fourches —plus tard le Fort Sainte-Marie fut érigé sur la Rivière-la-Paix, dans la partie sud. On croit que Boyer bâtit ce fort bien connu, le plus beau de la région alors. McKenzie, en prévision de son voyage d'exploration, fit élever un fort par Boyer à la réunion de trois rivières, au sud. Ce fut le fort des Fourches.

Le conférencier fit l'étude des Canadiens qui se trouvaient dans ces divers forts et du rôle que jouèrent les compagnons de McKenzie dans son voyage mémorable. Il parla ensuite de Simon Fraser et se demanda exactement qui était le personnage? Sujet intéressant pour les chercheurs; même chose pour la famille Beaulieu, la pionnière de ces régions.

Le Père Philippot termina en parlant des efforts missionnaires accomplis dans la région et fit à larges coups de pinceau le portrait de la vie religieuse d'alors. Il parla du travail de colonisation entrepris autour de McMillan par le R. P. P. Giroux et d'autres missionnaires et des résultats obtenus.

M. l'abbé d'Eschambault, président de la Société Historique, a vivement remercié le conférencier et a dit combien le R. P. Philippot avait mérité de l'histoire locale. Le R. P. Philippot est à rédiger actuellement une histoire de la province oblate du Manitoba et veut faire un tableau complet des missions de l'Ouest canadien.

A la suite de la causerie, M. Lucien Paquin, secrétaire de la Société Historique, a présenté un film très intéressant tourné à l'occasion des fêtes du centenaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats, l'été dernier. On assiste à l'arrivée de S. Em. le cardinal Villeneuve, et à la messe en plein air. On y voit aussi quelques scènes de l'exposition missionnaire et finalement le dévoilement du monument à Mgr Taché.

La prochaine conférence aura lieu dimanche prochain alors que M. G. Charette parlera de ses "souvenirs et réminiscences". Le public est cordialement invité.

Desserte du Précieux-Sang

La partie de cartes du 15 mars fut organisée par Mmes R. Gravel, J.-O. Brunet, S. Tremblay, aidées de Mmes Mondor, Trudeau, André, Blanchette, Collette, Boissonneault, E. Picard, Demontigny, Mlle Alarie.

1er prix des cinq mains gagné par M. C. Dorge, M. Saulniers; 2e prix des cinq mains, gagné par Mlle Desaulniers; 3e prix des cinq mains gagné par Mlle S. Naud; 4e prix des cinq mains gagné par M. De Gagné.

Prix d'entrée: gagné par M. J. Roy.

Tirage: gagné par Mlle Bonin.

Tous les prix ont été donnés par M. le curé Robert, Mmes R. Gravel, J.-O. Brunet, S. Tremblay, O. Trudeau, L. André, J. Daigneault, E. Doth.

Un grand merci à ces généreux donateurs ainsi qu'à tous les amis de notre chapelle du Précieux-Sang, qui, par leur encouragement, nous aident à faire de nos parties de cartes un succès appréciable.

La partie de cartes de vendredi le 22 mars est sous la direction de Mmes R. Collette, J. Daigneault, L. Boissonneault.

Bienvenue à tous.

Correction

Dans **La Liberté et le Patriote** du 15 mars, au sujet de la partie de cartes des messieurs, c'est M. Victor Labelle et non M. V. Fontaine qui est le donateur.

L'EIRE RICHE A MILLIARDS

DUBLIN, Eire — L'Eire est aujourd'hui l'un des pays créanciers les plus forts au monde: dès que la livre sterling redeviendra échangeable, elle pourra puiser dans un fond d'environ 450,000,000 de livres (environ $2,025,000,000).

Le pouvoir d'achat de l'Eire a été limité pendant sept années de guerre. L'an dernier, les dépôts reçus par les banques se chiffraient par près de 320,000,000 de livres, ce qui constitue un record.

Ces revenus du temps de guerre sont dus surtout au fait que la valeur de ses exportations à la Grande-Bretagne s'est accrue de près de 100 pour 100.

M. Antonio Baril est décédé à Montréal

M. Antonio Baril, un Ancien du Collège de St-Boniface, est décédé à Montréal le jeudi 14 mars, à l'âge de 44 ans.

M. Baril naquit au Manitoba et fit ses études classiques au Collège de St-Boniface. En 1924, il obtint son baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba. Il se rendit à Montréal où il fut reçut avocat, et jusqu'à son décès il appartenait au Barreau de Québec.

Le défunt était bien connu dans le monde sportif, où il se distingua comme un champion remarquable. Il prit part à différents tournois de gouret et obtint plusieurs trophées, ici dans l'Ouest. Il fut ensuite membre de l'Association des Amateurs de hockey de Québec.

Survivent au défunt, son épouse, de Montréal; deux frères, Thomas et Albert, de St-Boniface; quatre soeurs, Mme Albert Kérouack, d'Edmonton, et Mlles Anna, Antoinette et Marie-Jeanne Baril, de St-Boniface.

Les funérailles eurent lieu le lundi 18 mars, à Montréal.

Chapelle Ste-Marie

L'intérêt manifesté par les familles de la desserte est un encouragement pour toutes les personnes qui se dévouent à la préparation du bazar qui aura lieu les 23, 24 et 25 avril prochain.

Il nous fait plaisir de remercier toutes les personnes qui ont offert des articles pour le bazar et d'encourager les autres à déposer les objets qu'elles veulent offrir dans la boîte placée à cet effet, dans le vestibule de la chapelle, chaque dimanche.

Les livrets du bazar sont maintenant imprimés et portent la liste de quelques-uns des principaux articles qui seront tirés au sort: une montre en or pour messieurs, une lampe électrique, un radio, un grille-pain et un coussin de belle valeur. Les billets se vendent au prix modique de 10 sous chacun, 3 pour 25 sous et 15 pour $1.00. Il est à espérer que chaque famille de la desserte se fera un devoir de disposer du livret qui lui sera envoyé par la poste cette semaine et de remettre l'argent et les souches, (talons) des billets à M. l'abbé L. Bédard, archevêché de St-Boniface, ou à l'assistante-secrétaire, Mme Albert Mager, 476, Chemin Ste-Marie. Merci à tous.

Le R.P. F. Faure est venu visiter notre école ces jours derniers. Il a longuement interrogé les élèves et s'est montré très satisfait de l'enseignement donné par nos religieuses.

Le Révérend Père a trouvé le local très bien aménagé, les classes spacieuses et bien éclairées.

La communion générale des Dames de Ste-Anne aura lieu dimanche prochain le 24 mars, à la messe de 8 h. 30, et l'assemblée mensuelle aura lieu après cette même messe.

LA SECRETAIRE.

Bibliothèque publique de St-Boniface

Comme nous l'avons déjà annoncé plusieurs fois, on peut trouver au local de la Société d'Enseignement Postscolaire, à 140, avenue Provencher, un assortiment complet des livres les plus récents et les plus modernes. La bibliothécaire, Mme Fortin, est au service de la clientèle tous les jours de la semaine et dans la soirée du vendredi. Encourageons cette oeuvre importante du livre français. Nos compatriotes de la campagne peuvent également devenir membres de cette bibliothèque.

Petites Notes

M. L. Lafontaine, député fédéral, résidant à Thetford Mines, P.Q., était récemment l'hôte du docteur et de Mme J.-N. Rousseau, de l'avenue Provencher, St-Boniface.

* * *

M. et Mme Ephrem Rochon, de 273, rue Dumoulin, accompagnés de M. et Mme G.-E. Bernuy, de La Salle, Man., sont revenus, la semaine dernière, d'un voyage de deux mois en Floride. Ils ont visité des parents et amis à Détroit, Mich., à Windsor, Ont., et à Marshall, Minn.

* * *

Mme Jean-E. Rochon, de Windsor, Ont., était en visite à St-Boniface la semaine dernière, chez M. et Mme Ephrem Rochon, M. et Mme Arthur Vouriot et M. et Mme Albert Asselin.

Naissance

M. et Mme Raoul Normandeau (née Madeleine de Moissac) désirent faire part de la naissance d'une fille, née le 10 mars à l'hôpital de St-Boniface. Elle porte les noms de Patricia-Lorraine.

REMERCIEMENTS

M. l'abbé Léon Savoie et la famille Savoie remercient sincèrement S. Exc. Mgr Georges Cabana, les membres du clergé, les communautés religieuses et tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Paul Savoie et expriment leur gratitude aux RR.SS. Grises et aux autres personnes qui l'ont assisté dans sa longue maladie.

* * *

Mme Thérèse Courchaine(née Goulet) remercie tous ceux qui ont témoigné des sympathies à sa famille à l'occasion de la mort de son père, M. Roger Goulet.

Le travail des institutions antituberculeuses sauve chaque année des centaines, des milliers de vie.

Clôture des cours de tissage à St-Claude

Vendredi dernier avait lieu à St-Claude la clôture du cours en art ménager donné par Mlles Marcoux et Girard à une vingtaine de dames et de jeunes filles.

La séance publique a eu lieu dans la salle paroissiale où le cours s'était donné. M. l'abbé Radaz présidait. Le département d'éducation avait délégué pour le représenter MM. Sigvadson et McPherson. L'hon. S. Marcoux, ministre, M. l'abbé A. d'Eschambault, président de la Société d'Enseignement Postscolaire, M. l'abbé Gagné, curé de Haywood, M. l'abbé Roy, vicaire de St-Claude et M. Craig, agronome du district, étaient également présents.

Les jeunes filles ont rendu plusieurs saynettes au cours de la soirée, le tout avec beaucoup de talent et d'abilité. Les visiteurs nombreux ont pu admirer l'exposition des travaux faits durant les dix semaines du cours: couture, mise en conserve, cuisine, etc., etc. On sait le côté pratique de ces leçons et si on pouvait en douter il aurait suffi de visiter l'exposition de St-Claude pour se rendre compte des bienfaits de ces journées d'étude.

A la fin de la soirée les visiteurs adressèrent la parole et félicitèrent les étudiantes et les parents. On eut des paroles de remerciement pour les instructrices. M. l'abbé Radaz fit leur éloge et dit combien la paroisse leur était redevable. Il souhaita que l'on eût, en une autre occasion, un cours semblable pour un nouveau groupe.

Nos excellentes instructrices, Mlles Marcoux et Girard, sont revenues chez elles. Elles recommenceront un cours à Ste-Anne-des-Chênes, où près de 25 jeunes dames et demoiselles ont demandé de suivre les classes qui vont commencer.

Les 732 lieux d'amusements du Québec rapportent annuellement plus de $12,000,000 à leurs propriétaires.

Mon Guide au Cinéma

The Daltons Ride Again	I
Pride Of The Blue Grass	I
The Red Dragon	I
South Of The Rio Grande	I
It All Came True	II
Crimson Canary	II
Army Wives	II
Madonna Of The Seven Moons	II
The Doctor Takes A Wife	II
Dolly Sisters	III
She Wouldn't Say Yes	III
Fallen Angel	III
They All Kissed The Bride	III

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Saint-Lazare

Décès et funérailles

Le vendredi 1er mars, St-Lazare perdait son plus ancien paroissien, dans la personne de M. Gratien Hudon, âgé de 89 ans et 5 mois, qui est décédé à 4 h. 30 p.m. Il avait souvent manifesté le désir de mourir un premier vendredi, et Dieu exauça ce serviteur qui avait eu tant de dévotion à son Divin Coeur.

Les funérailles eurent lieu le lundi 4 mars, à 10 heures. Vu le mauvais état des chemins, M. le curé Paquette n'eut pas d'assistants et chanta seul le service.

Les porteurs furent: MM. Alphonse Tremblay, Placide Prescott, David et Louis Guay, Rosaire Huberdeau et J.-B. Perreault.

La quête fut faite par MM. John Dupont et Arthur Lemoine.

L'inhumation se fit dans le nouveau cimetière et les nombreux amis qui accompagnaient les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants furent un témoignage éloquent de l'estime dont jouissait le défunt.

M. John Dupont conduisait les funérailles.

Biographie

M. Joseph-Gratien Hudon naquit à St-Denis, P.Q., le 1er octobre 1856. Il y grandit et apprit le métier de forgeron. En 1889 il vint au Manitoba, résidant à St-Boniface et à Dunrea, Man. Plus tard il s'établit à Ste-Marthe, ensuite à St-Louis, Sask. Il passa les quinze dernières années de sa vie à St-Lazare, Man., chez sa fille, Mme W. Roberge. M. Hudon avait épousé à St-Denis, Hélène Langlais, qui le précéda dans la tombe, à St-Louis, Sask., en janvier 1929. De cette union sont nés dix enfants dont sept lui survivent: Joseph, de Mankota, Sask; Francis, de Forget, Sask.; Philippe, de St-Louis, Sask.; Napoléon, de Winnipeg, Man.; Félix et Anna-Marie (Mme W. Roberge), de St-Lazare, Man., et Marie-Louise, d'Esterhazy, Sask. Lui survivent aussi un bon nombre de petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants. Au pays natal, M. Hudon laisse un frère, Joseph, de St-Denis, P.Q., ainsi que de nombreux neveux et nièces parmi lesquels ont compte huit prêtres et plusieurs religieuses. Une de ces belles familles compte cinq Ursulines.

Remerciements

Mme W. Roberge et sa famille remercient bien sincèrement d'abord M. le Curé pour les longues heures que son zèle infatigable lui fit passer au chevet du mourant, ensuite M. Paul Chartier, pour son aide assidue après du malade, M. et Mme Dominique Lemoine, M. John Dupont, Mmes Vermette et Bush ainsi que les nombreux autres amis qui leur témoignèrent tant de sympathie à l'occasion de la mort de M. Gratien Hudon.

Saint-Claude

Un bon groupe de jeunes filles et quelques dames ont eu le précieux avantage de suivre, pendant près de trois mois, un cours d'art ménager sous l'habile direction de Mlles B. Marcoux et E.-A. Girard.

L'exposition des travaux réalisés fit l'admiration de la foule nombreuse qui se rendit à la salle paroissiale vendredi dernier, pour la séance de clôture.

Personne ne pouvait s'imaginer qu'on aurait pu faire tant et de si belles choses dans le court espace de dix semaines. Il y avait de tout: conserves des plus variées, pâtisseries qui faisaient monter l'eau à la bouche, volailles décorées avec un goût exquis, en plus d'un magnifique étalage de travaux à l'aiguille et au crochet parfaitement réussis.

Encore faut-il avouer que toutes celles qui ont suivi le cours sont unanimes à dire que, en plus de l'art culinaire, de la couture et des soins à donner aux malades, elles ont appris une foule de choses qu'elles n'ont pu exposer, mais qui leur seront d'une très grande utilité dans la tenue de leur foyer.

On ne saurait estimer à prix d'argent les avantages de ce cours quasi indispensable dans la formation d'une jeune fille à son futur rôle de maitresse de maison.

Ce cours, malheureusement, s'est terminé trop tôt, au gré de toutes celles qui l'ont suivi. C'est par une séance récréative, suivie de conférences appropriées données par des visiteurs de marque: M. l'abbé A. d'Eschambault, M. l'abbé J.-M. Gagné, l'honorable S. Marcoux, M. McPherson et M. Craig, qu'il se clôtura.

Nous tenons à remercier ici M. l'abbé Radaz, curé, qui nous a procuré cet avantage et qui a si gracieusement mis la salle à notre disposition, ainsi que M. l'abbé D. Roy qui s'est vivement intéressé à tous nos travaux.

Nous remercions également les distingués conférenciers de la soirée du 15, ainsi que les deux instructrices. Leur compétence dépasse les plus magnifiques éloges que nous pourrions faire d'elles. Suivez leur cours si pratique, et vous verrez que nous n'exagérons pas.

Saint-Norbert

M. et Mme Alexandre Roy font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née à l'hôpital de la Miséricorde, le 7 mars et baptisée le 13 mars par Mgr Kessler sous les noms de Marie-Lina-Thérèse-Fabiola. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Verrier, oncle et tante de l'enfant.

Elie

Funérailles

Le vendredi 8 mars eurent lieu les funérailles de M. Rodrigue Préfontaine, âgé de 63 ans.

Le défunt fut victime d'un accident d'auto, survenu un mois avant son décès. Au moment de l'accident, il revenait de Winnipeg, accompagné de son épouse et de sa fille Florence (Mme A. Legault). Les trois furent sérieusement blessés et immédiatement transportés à l'hôpital de la Miséricorde. Mme Legault était revenue chez elle. M. et Mme Préfontaine paraissaient en bonne voie de guérison et on les croyait hors de danger, mais le samedi soir 2 mars, M. Préfontaine se sentit affaibli tout à coup et demanda d'urgence à voir son épouse; avant que celle-ci puisse se rendre, il mourut.

Sa fille Ida (Mme H. Jarvis) revenait de son voyage de noces en Floride lorsqu'elle reçut la triste nouvelle. Elle put se rendre pour les funérailles.

Le service fut chanté par M. le Curé Roy, assisté de M. l'abbé G. Gervais, de St-Eustache, comme diacre, et de M. l'abbé Halde, de St-François-Xavier, comme sous-diacre. Mgr M. Kessler, cnapelain de l'hôpital de la Miséricorde, assistait au choeur.

La quête fut faite par MM. Mathias et Antonio Bérard. On remarquait parmi les chantres M. Raphaël Pinvidic, de St-Boniface.

Les porteurs furent: MM.Edwin Aquin, Arthur Beaudry, Antonio et Mathias Bérard, Arthur Rajotte et Côme Valcourt.

M. Préfontaine laisse dans le deuil, outre son épouse, deux fils, Eugène et Roland; deux filles, Florence (Mme O. Legault) et Ida (Mme H. Jarvis); neuf petits-enfants et de nombreux parents et amis.

Une foule nombreuse, comprenant plusieurs parents et amis des paroisses environnantes et éloignées, s'était fait un devoir de venir rendre, une dernière fois, hommage à ce paroissien si estimé.

Remerciements

La famille Préfontaine désire remercier tous ceux qui lui ont manifesté une si grande sympathie à l'occasion de son deuil récent.

Saint-Eustache

Visiteurs

M. et Mme Ed. Harmon (Maria McKay) fille de M. et Mme François McKay, de Kamloops, C.B., sont actuellement de passage chez leurs parents.

M. Damase Carrière, de San Clara, était en visite chez M. et Mme William Carrière.

M. le curé Harold Roy, d'Elie, était de passage au presbytère, la semaine dernière.

M. Henri Ramsay, d'Edmonton, s'est arrêté pour quelque temps chez son beau-frère, M. Alfred Hamelin.

M. André Gauthier remplace M. Elzéar Lagimodière, dans son emploi comme conducteur de taxi pour Beaudin et Pelletier.

De retour

Mme Alfred Beaudin est de retour après avoir subi une opération à l'hôpital de St-Boniface.

Baptême

Le 17 mars fut baptisée Marie-Eva-Patricia, fille de M. et Mme Pierre Laroque. Le parrain fut Garnett Pahl, et la marraine Eva Todd.

Cinéma

A partir de mercredi le 27 mars au lieu du film de "Neros" nous aurons durant quinze semaines consécutives le grand film "Riders of the Death Valley" avec Dick Foran, Leo Carillo, Buck Jones et Charles Bickford.

Haywood

Baptême

Le 14 mars, Joseph-Paul-Lucien-Nestor, né le 5 mars, fils de Lucien Buisson et de Cécile Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Nestor Blanchard, oncle et tante de l'enfant.

Letellier

Chambre du Commerce

Le lundi 4, la Chambre du Commerce de Letellier tenait sa première assemblée annuelle. Une cinquantaine de membres étaient présents. Notre député fédéral, M. René Jutras, prit une part active aux délibérations. Des rapports furent présentés par les présidents des différents comités: Affaires des vétérans, améliorations locales, amusements, agriculture, électrification rurale.

Plusieurs projets ont été soit réalisés, étudiés ou lancés depuis la fondation de la Chambre du Commerce.

Enumérons-les brièvement: route Letellier-St-Joseph-Altona: terrain de rebuts, enseignes d'arrêts et de limite de vitesse le long de la grande route; aqueduc, égouts, unité sanitaire, etc.

Les officiers suivants furent élus ou réélus: président, M. Napoléon Comeault; vice-président, M. Alban Gallant; secrétaire-trésorier, M. Stanley Fraser; membres du bureau de direction: MM. Marcel Graveline, Hector-J. Bois, Jos. H. Empson, Richard Empson et Léon Bruyère.

Le sujet le plus important de la réunion fut le lancement par le Comité du Centre récréatif d'une souscription ayant pour objectif $12,000 pour l'érection d'une patinoire fermée, qui serait le noyau d'un centre de récréation pour jeunes et vieux.

Votre approbation et votre appui sont sollicités pour la réalisation de ce projet important.

Concours de 500

Le concours de 500, organisé par les Chevaliers de Colomb, est terminé. Gagnants: 1er prix, MM. Paul Saurette et Louis Dansereau; 2e prix, MM. Fred Jubinville et Gérald Leclair. Prix de consolation, MM. Edgar Lavallée et J.-O. Bois. Les prix furent présentés par M. René Jutras, député. On récompensa aussi MM. Louis Dansereau, René Durand et Albert Delorme qui menèrent ce concours à bonne fin. Un goûter fut servi aux concurrents, par les dames.

L'aviateur Mathias Bourgeois a passé quelques jours dans sa famille.

Le soldat Sydney Empson est revenu d'un voyage en Californie.

Le soldat Clifford Fraser, stationné à Ottawa, est en congé à Letellier.

Mlle Gisèle Bouchard est revenue de l'hôpital, où elle a subi une opération.

Mme Albert Fortier a fait une chute qui lui a causé une fracture de la jambe. Elle est à l'hôpital de St-Boniface.

Partie de cartes

Le dimanche 3, eut lieu une partie de cartes organisée par le sous-conseil des Chevaliers de Colomb. Les recettes sont destinées à l'entretien du cimetière. L'asisstance était assez nombreuse.

Un programme original et intéressant fut présenté: une émission radiophonique d'une heure et demie en français avec nouvelles, annonces des maisons d'affaires locales, causeries, interview, partie de gouret, etc. M. René Jutras, député, s'acquitta avec distinction du rôle d'annonceur. M. Napoléon Comeault fut le commentateur sportif. MM. Edmond Delorme, Euclide Boiteau, Alban Gallant, Léon Bruyère, ainsi que Mme Antonin Jutras et autres participèrent au programme.

M. John J. Empson avait mis tout l'équipement nécessaire à la disposition des organisateurs et s'occupa lui-même de l'opération.

M. René Jutras, député, est parti pour Ottawa pour participer à la session parlementaire.

Ste-Agathe

Décès

C'est le 2 de ce mois que Mlle Marie Lacoste mourût pieusement au presbytère de Ste-Agathe. Elle avait passé 40 jours à l'hôpital de St-Boniface où son médecin, le Dr L. Benoit, lui prodigua des soins dévoués et les Soeurs lui témoignèrent beaucoup de sympathie dans sa longue maladie.

Voyant venir la fin, elle voulut revenir au presbytère où elle avait tant travaillé. Elle reçut le Saint Viatique le premier vendredi du mois de mars et rendit son âme à Dieu le lendemain matin.

Ses funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. Le service fut chanté par M. le curé C. Paillé, avec MM. les abbés Alphonse Laurin, curé de Letellier, comme diacre, et Alphonse Fortin, chapelain de l'hôpital, comme sous-diacre.

Assistaient au choeur: MM. les abbés A.-B. Boulet, curé de La Salle, Joseph Bellavance, curé de Transcona, Zéphyr Garand, curé d'Aubigny, A. Blais, vicaire d'Aubigny, le R.P. Raymond, O.C.R., de la Trappe de St-Norbert. Les Révérendes Soeurs Mercier et Dunlavey, du couvent de St-Norbert, et les Soeurs Mathilde et Wilfrid, de l'Asile Ritchot, étaient présentes. Plusieurs amies de Transcona et de St-Norbert sont venues au service.

Les porteurs furent: MM. Louis-Pierre Lacoste, frère de la défunte, Robert de Moissac, neveu, Henri de Moissac, Arthur Paillé, Lucien Dorge et Edouard Dorge.

Outre son frère, 2 soeurs et 2 demi-soeurs, survivent à la défunte: Mme Elzéar Carrière, de Grafton, N.D., Mme Télesphore Garant, de Washington, Mme Jeanne Carrière, de Red Lake, et Flavie, de St-Georges. Mlle Marie Lacoste perdit sa mère, née Marie Vary, alors qu'elle était toute jeune. Son père, Pierre Lacoste, épousa en secondes noces Mlle Roy qui vit encore à Oakwood et qui fut une mère dévouée et charitable pour la défunte.

Mlle Marie Lacoste donna 25 ans de sa vie au service du prêtre. Elle se faisait remarquer par sa grande piété et son aménité.

Le curé de Ste-Agathe désire remercier les dames et demoiselles et les Soeurs du couvent qui ont assisté Mlle Lacoste à ses derniers moments ainsi que tous les paroissiens et les élèves du couvent et les Enfants de Marie qui sont venus prier pour le repos de son âme.

St-François-Xavier

Notre série de parties de cartes se continue aussi intéressante qu'attrayante. Le dimanche 10 mars, a eu lieu la deuxième partie. Grâce au savoir-faire de nos organisateurs, elle eut tout le succès que nous en attendions.

Les prix suivants furent distribués: prix d'entrée, Mlle Reine Régnier; prix de quinze mains: Mme Ovide McCaughan, Mlle Rosanna Ferras, MM. Gilbert Précourt, Donat Préfontaine et Léopold Régnier.

La collation traditionnelle fut précédée d'un programme récréatif auquel prirent part Mlles Claire Perras, Stella Zastre, Lucille Richard, MM. Léon Caron, Rodolphe Précourt, Gilbert Précourt et Patrick McCaughan. Sincères remerciements à ces artistes bienveillants, qui nous ont si aimablement divertis.

Notre troisième partie de cartes aura lieu le 31 mars, si la température et les chemins le permettent.

Les joueurs de gouret avaient compté ajouter quelques points à leur liste, mais ils n'avaient pas calculé avec le soleil de mars. Maintenant que la saison du gouret est terminée, nous croyons opportun de publier le compte rendu qu'on nous avait demandé.

Douze parties ont été jouées avec les amateurs de différents villages. Voici les résultats: 13 janvier, St-Eustache, 2 à 1 pour St-François; 13 janvier, Belcourt, 3 à 1 pour Belcourt; 15 janvier, Headingly, 7 à 1 pour St-François; 27 janvier, Charleswood, 4 à 3 pour Charleswood; 3 février, Headingly, 4 à 3 pour St-François; 14 février, Charleswood, 11 à 2 pour Charleswood; 17 février, North Kildonan, 4 à 2 pour St-François; 20 février, Headingly, 3 à 1 pour St-François; 24 février Charleswood, 10 à 4 pour St-François; 27 février, Charleswood, 4 à 2 pour Charleswood; 3 mars, Lorette, 6 à 1 pour St-François; 10 mars, Belcourt, 3 à 2 pour St-François; ce qui donne un surplus total de 4 poins pour St-François-Xavier.

C'est le premier hiver où les jeunes gens jouissent d'une patinoire éclairée à l'électricité; c'est aussi le premier hiver où la patinoire se trouve au village. Nous en sommes redevables, en grande partie, aux membres du conseil du Club que nous voulons remercier ici. Donc, à MM. Joachim Régnier, président; Rodolphe Précourt, vice-président, et Léon Caron, secrétaire, toute notre appréciation.

Sincères remerciements aussi aux Clubs des paroisses qui nous ont fait l'honneur d'entrer en lutte avec nous.

En visite

La Rév. Mère Anna Trottier, supérieure provinciale des Soeurs Grises, et la Rév. Sr Valérie Métivier, assistante provinciale, firent une courte visite au couvent, le mardi 12 mars.

St-Pierre-Jolys

Le retour du printemps met fin à la saison des patins et ouvre celle des bottes. Espérons que la rivière restera dans son lit et ne nous forcera pas un beau matin à sortir du nôtre avant l'heure. Quand notre sirène à feu sera installée elle pourra servir à prévenir les inondations.

Le beau temps permit au Club St-Pierre-Jolys de commencer les travaux en vue de bâtir une salle de théâtre et d'amusements. On est actuellement à défaire la bâtisse située sur l'emplacement où s'élèvera la nouvelle construction.

L'assemblée annuelle des sociétaires du magasin coopératif de St-Pierre eut lieu le mardi 5 mars dans notre salle municipale. L'assemblée se fit sous la présidence de M. Georges Préfontaine. M. Dussault, vérificateur des livres, lut le bilan de l'année 1945. Le chiffre d'affaires s'élève à $137,515.72 avec $8,469.70 de profit net. Nos félicitations aux responsables de ce beau succès. Pendant que l'on procédait à l'élection de nouveaux directeurs nos deux distingués visiteurs, M. l'abbé Couture et M. Fraser adressèrent la parole. L'élection remit en charge les mêmes directeurs. Ce sont: MM. Georges Préfontaine, président, Ambroise Joubert, vice-président, Gérard Chénard, secrétaire, Albert Robidoux, Mardoc Audette, Henri Hébert, Hector Dandenault. On est à faire des transformations considérables au magasin coopératif. On veut en faire un magasin moderne avec "auto-service" (self-serve), comptoir à viande complet, salle d'attente, etc. On ne négligera rien pour accommoder la clientèle.

Il y a quelques semaines, on sollicitait à St-Pierre et à St-Malo du secours pour Roméo Proulx, victime l'an dernier d'un terrible accident qui lui ravit l'usage de ses jambes. Une somme suffisante fut recueillie dans les deux paroisses pour acheter à notre ancien paroissien un appareil devant lui aider à marcher. A St-Pierre on recueillit $110, à St-Malo $68.50.

Le vendredi 8 mars, la jeune équipe de notre école des garçons se rendait au Collège de St-Boniface pour une joute de hockey avec les fameux Atomes. De part et d'autre le jeu fut serré. L'une et l'autre équipe enregistra un point. Une période supplémentaire ne put apporter de décision. Faute de victoire décisive, restait la joie d'une agréable soirée.

Le dimanche 17 mars les Jécistes se réunirent au couvent pour une récollection. Presque toutes se rendirent malgré la mauvais état des chemins. Elles entendirent des instructions sur l'Action Catholique et autres sujets, données par M. le vicaire.

Le carnaval du 4 mars dernier dont nous parlions il y a quinze jours a rapporté la somme de $160; cet argent servira à soulager les pauvres.

SAVIEZ-VOUS . . . que la prise de possession officielle de l'emplacement de notre paroisse se fit en 1870 durant l'octave de la fête de St-Pierre.

Mme P. Trottier, de Laurier, Man., désire offrir par la voix du journal, ses plus sincères sympathies à la famille Goulet à l'occasion de la mort de M. Roger Goulet.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

North Battleford

Décès

La Rév. Mère Jean-Gabriel, supérieure provinciale des Soeurs de l'Enfant-Jésus de Puy, munie des derniers sacrements, est décédée le 5 mars dernier, à 10 h. p.m.

Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa soeur, Louise, et son frère, Victor Sabourdy, tous deux en France.

Entrée au noviciat des Soeurs de l'Enfant-Jésus au Puy, en 1897, elle s'exila de sa patrie en 1902 pour se rendre à Nord-Vancouver et bientôt au nord de la Colombie Anglaise, à la mission de William's Lake où elle passa dix-huit ans à évangéliser les petits Indiens. Puis elle fut nommée supérieure à Maillardville, C.B. Peu après on lui confia la charge de maîtresse des novices et de supérieure à Sechelt. En 1925 on établit le noviciat à North Battleford, et on y ouvrit aussi une école et en 1928 un pensionnat. Mère J.-Gabriel y fut supérieure et maîtresse des novices pendant 14 ans. En 1939 elle quitta ses fonctions pour devenir provinciale, dirigeant ainsi toutes les maisons de la Congrégation au Canada, pendant les années difficiles de la grande guerre, alors que les communications avec la France étaient si restreintes.

Terrassée par une attaque en 1944, elle s'en remit avant ainsi la joie de revoir sa Supérieure générale une dernière fois. En novembre dernier, malgré sa santé débile, Mère J.-Gabriel trouva assez d'énergie pour accompagner Mère Générale dans tous les établissements au Canada. Son mot d'ordre semblait être "servir". Elle se dépensait sans compter pour le bien de la congrégation. Son grand dévouement et son zèle étaient infatigables; elle est morte à la tâche. On peut dire d'elle qu'elle a passé en faisant le bien. Elle ne pouvait voir une misère sans vouloir la soulager.

Coderre

Va-et-vient

Mlle Marguerite Poisson, graduée de l'hôpital des SS. Grises de Régina, est en vacances chez ses parents, M. et Mme A. Poisson.

Mlle Lucille Coderre a rendu visite à sa mère à l'hôpital de Régina.

Mmes A. Guénette, de Saskatoon, et L. Gurr, de Toronto, ont rendu visite à leur frère, M. Georges Gagnon, au cours de la semaine.

Mlle Lorraine Wilton, de l'hôpital de Swift Current, passe un mois de vacances chez ses parents, M. et Mme J. Wilton

Ont passé quelques jours chez leurs parents: Mlles Réjeanne Alix, de Régina, et Eveline Gaucher, du couvent Jésus-Marie, de Gravelbourg.

Lac Pelletier

La paroisse perdit un autre de ses premiers pionniers en la personne de M. Ferdinand Lacroix, décédé à l'hôpital des SS. Grises de Régina, le 10 mars, à l'âge de 67 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, sa mère et un frère, de Kénogami, une soeur, de Lachine.

Son service fut chanté en l'église du Lac Pelletier. La levée du corps fut faite par M. le curé Poulin qui chanta le service accompagné de M. le curé Lemay, de Dollard, comme diacre, et de M. le curé Chabot, de Masefield, comme sous-diacre. M. le curé Mondor, de Swift Current, ainsi que M. le curé Lussier, de Ponteix, étaient à la chorale.

Le deuil était conduit par M. Jos. Lacelle.

Les porteurs furent: MM. Donat Chénard, Dominique Monette, H. Sylvain, T. Laverdière, Pierre Ginet, Achille St-Denis.

L'église était remplie de paroissiens et d'amis du défunt.

Parmi les personnes de l'extérieur on remarquait: M. et Mme Hamel, de Frenchville, et leur fille, Alice, et leur fils, Camille: M. et Mme Antem, de la même paroisse; Mlle Gosselin, de Dollard; M. Paul Rémillard, de Ponteix; M. et Mme Jos. Lacelle, de Cadillac; M. et Mme Ludovic Lacelle, de Cadillac; M. Edmond Sylvain.

M. Lacroix fut inhumé dans le cimetière du Lac Pelletier.

Mme Lacroix remercie tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans sa récente épreuve.

Mlle Emélie Mailloux est retournée à Ponteix.

M. Achille Chabot, fils, est allé à Prince-Albert.

M. et Mme Cléophas Rémillard sont de passage au Lac Pelletier.

St-Hilaire-de-Cochery

Le cercle de l'A.C.F.C. a convoqué une assemblée spéciale le 10 mars pour élire des députés électeurs pour Radio-Prince-Albert. Ce sont: Mmes Guy de Bussac et Albert L'Hoir. Nous avions parmi nous ce soir-là M. l'abbé Ouellet, de Delisle, qui, pour la cause française, n'avait pas reculé à faire 60 milles en auto pour venir nous expliquer ce en quoi consistait l'élection. Il était accompagné de Mlle Ouellet. L'assemblée eut lieu dans la nouvelle maison de M. Desrosiers et l'assistance était très nombreuse. Mme Desrosiers, aidée de sa fille et belle-fille, servit un délicieux goûter.

L'assemblée de février, chez M. G. de Bussac, a été manquée, à cause de la température et des chemins.

Un autre de nos braves est revenu: Charles de Bussac, qui a fait les campagnes de France, Belgique, Hollande et Allemagne, dans le corps des ingénieurs.

M. Desrosiers et son fils, Raoul, ont été chercher une charge de poisson à Régina.

Soeur Marien est venue passer une journée chez ses parents, M. et Mme A. Marien, avant de partir pour Montréal où elle prononcera ses voeux perpétuels. Elle espérait revoir son frère revenu récemment d'outre-mer mais ce dernier était à Régina pour obtenir sa démobilisation de l'armée.

Mme Roméo Ferland a passé deux semaines à l'hôpital de Biggar.

M. Jean de Moissac a passé la semaine à Biggar avec son frère, Michel.

MM. Charles et Michel de Bussac ont été à Saskatoon, pour affaires.

Lebret

Le samedi 2 mars, Mlle Marguerite Demko, nouvellement convertie, fit sa première communion dans la chapelle du couvent. Le R.P. Jalbert, curé, dit la messe pendant laquelle furent chantés plusieurs cantiques appropriés.

Cordiale bienvenue à deux de nos soldats arrivés récemment d'outre-mer. Le caporal-suppléant Zénon-J. Lafleur et le soldat Jimmy Pelletier.

Bienvenue et bon succès à M. Fleming, qui sera dorénavant le cordonnier.

Nous regrettons le départ de M. et Mme Joseph Schraeder et leur fille, Lois, qui résideront à Régina.

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme D. Bourret qui est à l'hôpital de Balcarrès.

Naissance

A M. et Mme Dyczkowski une fille est née le 5 mars à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Mme G. Moore (née Evelyn Doll) est en visite chez ses parents.

Radville

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Verot nous ont quittés pour quelques semaines de promenade au Kansas et autres endroits des Etats-Unis.

M. H. St-Pierre est revenu d'un voyage dans l'Est. Il était accompagné de M. Ronald Bousquet.

Après un séjour de trois ans outre-mer où il fit la campagne en France, en Hollande et en Belgique, le soldat Clément Martin est de retour parmi les siens.

Le matelot René Normandeau, de la marine canadienne, de Esquimalt, C.B., est de passage pour quelques jours chez ses parents avant de partir pour son entraînement en Angleterre.

Nos malades

M. Théodore Labossière et Mme Alex. Galarneau sont de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina.

Un hôpital pour Radville?

Si tout marche comme on espère, nous aurons certainement un hôpital à Radville avant longtemps. Au cours de la semaine dernière, on recueillit de l'argent de diverses manières, soit par un bingo ou par la vente des billets pour la reine du carnaval, et on fit un gâteau.

Tous montrèrent une magnifique coopération durant cette semaine et nos Chevaliers de Colomb ont certainement témoigné leur générosité.

Ferland

Naissance

M. et Mme Thomas Fauchon, sont les heureux parents d'un fils né le 10 mars à l'hôpital de Ponteix.

Va-et-vient

Mme Léontine Lacasse recevait à un souper de famille le 10 mars en l'honneur de son fils et de son épouse, mariés récemment, M. et Mme Alphée Lacasse, de Cadillac. M. et Mme Louis Bruno, de Cadillac, étaient présents, ainsi que les familles Dion et Chabot.

M. et Mme Alphonse Dion et leur famille, à Gravelbourg, dimanche dernier.

M. Jos. Braconnier, de Gravelbourg, ainsi que Mlles Béatrice Couture et Thérèse Chabot, institutrices à Ponteix, en visite chez leurs parents en fin de semaine.

MM. Lucien Beaudoin et Olivier Couture sont allés à Régina pour être licenciés de l'armée.

M. et Mme Paul Morin, ainsi que leurs enfants, sont allés passer le dimanche à Gravelbourg, chez M. A. Morin.

M. Jules-Aimé Larose est parti pour Winnipeg; il s'est enrolé de nouveau dans l'aviation.

M. et Mme Silva Mireault sont revenus d'une longue promenade aux Etats-Unis, à Winnipeg et à Régina, où ils ont visité leurs enfants et parents.

M. Armand Lacoursière, de Winnipeg, est en promenade chez ses parents.

M. Paddy Corcoran est allé à Saskatoon à l'assemblée générale des municipalités.

Les familles Palmier et Bachelu, de Laflèche, étaient chez M. Jos.-Ed. Chabot.

M. Yoland Deshaies, ex-aviateur de Fir Mountain, arrivé récemment d'Europe, était chez sa soeur, Mme Charles-Henri Fournier.

Jackfish

Le mercredi 6 mars, M. Eugène Arcand est décédé subitement à l'âge de 69 ans.

Il laisse dans le deuil sa soeur, Mme Joseph St-Amant, et son frère, Philippe, de Marcelin, et plusieurs nièces et neveux.

Corine L'Heureux a subi une opération ces jours derniers.

Naissance

A M. et Mme Georges Carrière (Thérèse Beausoleil) est né un fils à l'hôpital de North-Battleford.

M. Elphège Carignan, qui a passé l'hiver dans l'est, est revenu enchanté de son voyage.

Le soldat Léonard Gagné, de Calgary, est en congé dans sa famille pour quelques jours.

Mme Laurent Blanchette a loué sa maison du village à M. et Mme Robert L'Heureux.

Willow-Bunch

Baptême d'adulte

Le jeudi 14 mars, après sa profession de foi, Blanche-Isabel Craig (Mme Marcel Whitmore) fut baptisée par M. l'abbé Ducharme. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Mathieu.

Le même jour fut également baptisée Joan-Blanche Whitmore, fille de M. et Mme M. Whitmore. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Mathieu.

Mlle Majella Lavallée nous a quittés pour aller travailler avec son frère, Henri, à Toronto.

M. le docteur H.-R. Fréchette est parti pour Winnipeg.

Le mardi 12 mars, M. l'abbé Roger Ducharme est allé officier au mariage de sa soeur, Cécile, avec M. Robert Loiselle.

M. Jos. Lebel est parti à Winnipeg pour un séjour indéterminé.

M. Jos. Bellefleur, du Collège Campion de Régina, a passé la fin de semaine avec ses parents, M. et Mme F.-X. Bellefleur.

M. Philippe Gaudry, qui faisait partie du corps d'aviation et était stationné en Nouvelle-Ecosse, est maintenant licencié. Il séjourne avec son épouse et ses trois petites filles chez ses beaux-parents, M. et Mme A. Blanchard.

Nos sympathies à M. et Mme Albert Cayer qui viennent de perdre leur bébé à l'hôpital d'Assiniboia.

Mme François Lemieux est chez sa fille, Mme B. Bourgeois, de Gravelbourg, pour quelques semaines.

M. H. Corbeil, agent propagandiste du journal **La Terre de Chez Nous**, est à faire la perception de nouveaux abonnements dans ce district.

M. le capitaine et Mme Joffre Champigny sont retournés dans l'Est après avoir passé quelques semaines de vacances par ici.

De Hollande, le soldat André Lemieux a communiqué par téléphone avec son frère, Albert, de Willow-Bunch.

Cinéma

Les 29 et 30 mars: "Salome, Where She Danced", condamné (Suggestive dancing).

Quill Lake

M. et Mme Félix Coppens sont heureux d'annoncer le retour de leur fils, Lionel, qui a servi deux ans outre-mer dans le régiment "Lake Superior".

Mme Georges Dagesse, de St-Brieux, était en visite chez sa mère, Mme E. Gauthier.

M. et Mme Félix Coppens ont visité Winnipeg, où ils assistèrent à la séance "Bibi", donnée par les élèves du Collège de St-Boniface.

En Saskatchewan



M. Norbert Jutras, surveillant de district pour la "Sovereign Life Assurance Co." à Prince-Albert, l'un des agents de la compagnie qui a vendu le plus grand nombre de polices d'assurance pour l'année 1946 en Saskatchewan.

Meyronne

MM. Philippe Douville et Lucien Saint-Cyr sont partis à Montréal pour affaires.

MM. Arsène Smith et Jos. Girardin ont assisté à Laflèche, au cours d'enseignement pratique donné annuellement aux agents et mécaniciens de l'I.H.C.

Mme Arthur Smith est allée à Fort San, conduire son petit garçon qui y restera sous traitement pendant quelque temps.

Nous apprenons avec plaisir que l'état de la petite Leona, fille de M. et Mme P. Therens, s'est amélioré.

Mme Arthur Thuot doit passer quelques jours chez ses enfants à Champion, Alta.

Mlle Jeanne Fortier était l'hôte de son oncle et de sa tante, M. et Mme Louis Girardin.

Le Coin du Collège de Gravelbourg

La monotonie ne siège pas au Collège Mathieu. Une randonnée à travers les diverses activités de la dernière quinzaine nous mettra mieux à même de constater qu'à Gravelbourg on sait enjoliver le terrible quotidien de nouveautés rafraîchissantes en joignant au rouage habituel des travaux scolaires, mille incidents charmeurs.

Le dimanche 3 mars, l'Académie St-Pierre nous mettait à même de juger une motion proposée à la Chambre des communes par les conservateurs: une seule langue officielle au Canada — droits de Québec cependant sauvegardés dans la province. MM. Philippe Tétreault et Raymond Parent soutenaient l'affirmative; MM. Yves de Margerie et Paul Piché, la négative. Le vote des élèves décerna les palmes de la victoire à la partie négative. Nous devons quand même féliciter MM. Tétreault et Parent pour la générosité avec laquelle ils ont su sacrifier leur goût personnel aux intérêts de l'Académie ainsi que pour l'habileté dont ils ont fait preuve durant la discussion. Tant qu'à MM. de Margerie et Piché, en les écoutant nous pensions à la parole de Lacordaire: "L'éloquence est le son que rend une âme passionnée". Notre patriotique supérieur, le R.P. J. Magnan, O.M.I., clôtura le débat en nous exhortant, de sa voix chaude et captivante, à bien apprendre notre langue, à continuer de lui porter un amour sincère afin qu'un jour, élite dans ce Canada bien-aimé, nous puissions faire rayonner la beauté culturelle de la civilisation française.

On nous apprend que depuis le mercredi des Cendres, les feux de cheminée ne sont plus à craindre au Comité des jeux. De plus, nous devons dire que l'ouverture du Carême a produit des choses merveilleuses. Des locomotives que nous aurions crues activées par des feux ardents se meuvent maintenant sans dégager aucune fumée.

Le 7 mars, fête de saint Thomas d'Aquin, le patron des écoles catholiques, amène à chaque année une manifestation religieuse et étudiante dont on rêve depuis longtemps. La fête débuta par une grand'messe solennelle en l'honneur de notre saint patron et se clôtura par une autre cérémonie religieuse: la bénédiction du Saint Sacrement. Le reste de la journée se passa à la Palestre où, dans un tournoi organisé par notre dévoué préfet de discipline, le R.P. A. Girard, les habiletés du patin se firent valoir. Les épreuves étaient nombreuses et il y en avait pour tous les goûts.

Il y a quelques jours, notre préfet, le R.P. A. Girard, devait, à cause de son état de santé, prendre le chemin de l'hôpital. Tous les élèves regrettent son départ, lui souhaitent un rétablissement complet et espèrent que bientôt ils pourront de nouveau profiter de ses sages directives et bénéficier de son grand dévouement.

Le dimanche 10, avait lieu la rafle organisée au profit de notre fanfare. Les heureux gagnants de la bicyclette et de la montre sont Mlle Lucille Parent, de Gravelbourg, et Mlle Claudia Delaye, de Radville.

Avec les jours radieux de mars nous arrivent de miroitants petits objets capables de captiver bien des énergies: les marbres. Il est vrai que plusieurs en rient. A ces aveugles, nous disons: "Ne soyez pas méchants. Ces chatoyantes petites billes n'ont qu'un désir: votre dextérité digitale". En doutent-ils? Une partie avec l'un de ces experts que nous envoie le Jardin d'Enfance le leur démontrera.

Maurice ROBITAILLE.

Un nouvel appareil de T.S.F. de petit format

LONDRES — Un nouveau radio de petit format — si petit qu'on peut le glisser dans la poche de son paletot — est actuellement fabriqué dans une firme d'ingénieurs à Londres. Il pèse quatre livres et demie et ses dimensions sont de 8½x3½x3 pouces et un quart (216x89x82½ mm.). Il est actionné par une batterie et muni d'un haut-parleur de 2 pouces et demi (environ 63mm.), ainsi qu'un minuscule poste de quatre tubes. Il est très facile à manipuler; en soulevant le couvercle, le poste est automatiquement communiqué.

Menace



Le maréchal russe **Rodion Malinovsk**, commandant en chef des Russes en Mandchourie, a servi un avertissement sévère aux Américains récemment. Il parla de l'amitié qui existait entre la Chine et la Russie (sic) et déclara: "Nous ne voulons pas qu'aucun autre pays brise cette amitié-là, spécialement ces gens qui portent des gants blancs et qui ont de l'or dans leurs poches. Si ces gens osent se mêler de ces affaires nous aurons vite fait de nous en débarrasser..."

Il y a dans l'Université de Montréal 6½ milles de corridors, 2406 portes, 3661 ouvertures et 6514 fenêtres métalliques.

Cartes Professionnelles

Franco répond au Livre blanc

MADRID — Dans une séance qui a duré sept heures, le cabinet espagnol a approuvé la réponse au Livre blanc américain sur le régime du généralissime Francisco Franco.

Le Livre blanc conseille le remplacement de Franco par un gouvernement républicain.

La réponse espagnole, longue de 5,000 mots, va être publiée plus tard.

La réunion, tenue au palais du Prado, était présidée par Franco.

Le général Pechkov va représenter la France

PARIS — Le général Zinovi Pechkov, le militaire manchot français, fils du fameux écrivain russe Maxim Gorki, va être nommé représentant diplomatique français à Tokyo auprès du personnel du général MacArthur. Il est français par naturalisation et a déjà été ambassadeur de France en Chine.



	Non divisés par sexe 100	50	25	Poulettes 100	50	25
L.B.	14.25	7.60	4.05	29.00	15.00	7.75
B.R., N.H.	15.25	8.10	4.30	26.00	13.50	7.00
L.S., B.O.	18.50	9.75	5.10	29.50	15.25	7.85
Jeunes coqs L.B.				3.00	2.00	1.00
B.R. et N.H. (jeunes coqs)				10.00	5.50	3.00





Nos Vétérans de retour

NOUS sommes heureux de dire que 63 pour-cent de nos employés à l'heure actuelle (27 février 1946) sont des vétérans des deux guerres mondiales, et 55 pour-cent ont servi lors de la récente guerre 1939-1945.

B.S.M. P. Achtzner
Sdt J. A. Brown
Cpl R. E. Carr
Lieut. L. R. Chiswick
Tpr J. H. Clark
Cpl W. J. Clarke
Sgt W. H. Davis
Sdt G. Dean
Sdt L. Evans
Major A. O. Etches
Sdt G. Fluter
Lieut. K. G. Fritz
Sdt J. Gagnier
Sap. A. Geishardt
Sdt L. Gianoli
Sdt J. R. Hanna
Sdt E. J. Harmen
Sdt R. M. Harmen
Mat. G. Howell
*A/V/M G. R. Howsan C.B., M.C., L.M.
Sdt H. Hulowski
Sdt A. C. Jetmundson
Sdt L. Kaytor
Sdt J. Kelsch
Sdt W. C. Kent
Mat. A. P. Koellmel
Sdt J. C. Laird
Sdt E. H. Lewis
Sdt F. W. List, E.M.
Sdt W. List

S/L J. T. Lockhart
Sdt G. McCauley, M.M.
*Sdt L. McDonald
*Sdt K. McLeod
*G/C J. C. Malone, C.R., E.D.
Sdt F. Mario
Car. P. Watwiy
Cpl-sup. S. Mills, M.M.
Sdt G. Morse
Mat. H. Murray
Cpl-sup. G. G. Neumiller
Sdt E. G. Noon
Sdt A. C. O'Connell
Sdt P. Owatz
Cpl C. Phillips
Sgt F. Pucher
Cpl-sup. J. Putz
Sdt J. Reitmeier
Sdt F. W. Sabo
Mat. E. H. Sand
Can. L. Schmidt
Sap. H. Schulz
Cpl B. Stephens
Sdt W. Stephenson
Sdt W. Stevens
O.P. P. E. Thurston
Sgt J. G. Todoruck
Tel. R. E. Varty
Sdt H. G. Winter
Sdt J. B. Wright

*Ont servi aux deux guerres.



La musique au Collège de Gravelbourg, Sask.

"Peut-être de tous les arts la musique est-elle le plus précieux consolateur; c'est le seul, il me semble, où l'exécutant jouisse sur-le-champ de son effort, à mesure qu'il s'efforce . . . Heureux qui sent et qui possède cet art, plus vénérable, à coup sûr, puisqu'il est le plus ancien . . . sans doute le premier de tous . . ." (M. Prévost)

Le Collège doit donc compter bien des heureux! En effet, que d'élèves, chaque jour, se dirigent vers la petite salle où Mlle Lemoine, notre professeur attitré, forme nos pianistes ou violonistes: elle en compte une cinquantaine.

Pendant les récréations, nos oreilles sont abasourdies par les tintamarres des "fanfarons"; chacun joue son instrument et son morceau sans s'occuper de son voisin et "fortissimo" tout le temps bien entendu, autrement cela ne serait pas beau. Mais chaque mardi, jeudi, samedi et dimanche amène les pratiques d'ensemble; c'est alors que sous l'habile direction du R.P. Lacerte notre fanfare et orchestre réalisent l'exécution de morceaux à surprendre les plus habitués dans l'art musical: "Fabricando fit faber" dirait un certain professeur de latin.

Séances au Collège, concerts au Couvent, à Lafléche, à Ponteix; participations aux festivals, parades, voilà autant de champs d'activité ouverts à nos musiciens. Même le poste CHAB de Moose-Jaw invitera nos artistes à enregistrer sur disques pour fournir des programmes musicaux au nom du diocèse de Gravelbourg. Depuis cette proposition, on entend de la musique partout et du matin jusqu'au couvre-feu. En particulier notre quatuor de clarinettes, né récemment sous inspiration dirait notre poète Yves, fait résonner les corridors de ses échos: Georges Laprise, Jean de Margerie, Alain Piché et Raymond Brodeur, voilà les noms des coupables.

Sur les photos ci-dessus vous pouvez voir dans la fanfare: CORNETTISTES: L. St-Arnaud, R. Beaudoin, N. Huot, J. Lizée, A. Dupuis et L. Piché; CORS D'HARMONIE: Y. de Margerie, G. Audette, L. Isabelle, A. Bourassa; TROMBONES:: A. Guénette, L. Durreault et F. Dupont; CLARINETTISTES: R. Brodeur, G. Laprise, A. Piché, J. de Margerie, P. Piché, R. Parent, R. Gervais, R. Piché et D. Fauchon; SAXOPHONES: G. Matte et R. Matte; BARYTONS: R.P. T. Paradis O.M.I. et J. Bérard; BASSES: L. Dunand et E. Bourassa; TAMBOURS: L. Chabot, M.Gauthier et P. de Moissac; au centre le R.P. Lacerte O.M.I., directeur.

Dans l'orchestre: VIOLONS: L. St-Arnaud, J. de Margerie, R. Brodeur, G. Audette, R. Piché, P. Piché, L. Piché, A. Dupuis, A. Rondeau, L. Roy, L. Chabot et A. Fournier; PIANISTE: P. de Margerie; CLARINETTISTES: G. Laprise, A. Piché et R. Gervais; CORNETTISTE: R. Beaudoin; ALTO: Y. de Margerie; BARYTON: R. P. T. Paradis; SAXOPHONE: G. Matte; TAMBOURS: P. de Moissac et M. Gauthier; CLOCHES: N. Huot; au centre: R. P. Directeur.

Paul de MARGERIE,
Méthode.

La fanfare du Collège de Gravelbourg



L'orchestre du Collège de Gravelbourg



25 ans d'Oblation du R.P. Wilfrid Piédalue, O.M.I.

Gravelbourg, et spécialement le Collège Mathieu, célébrait le dimanche 10, les 25 ans d'oblation du R.P. Wilfrid Piédalue, O.M.I.

Bien qu'originaire du Québec, le Père Piédalue peut être considéré comme un fils des Prairies. Il était tout jeune lorsque ses parents vinrent s'établir à Winnipeg. L'Ouest l'a vu grandir et lui-même ne cessa de donner aux plaines le meilleur gage d'affection: sa vie. Cet attachement pour l'Ouest, le Père Piédalue l'a manifesté dès son jeune âge. Lorsque ses parents retournèrent dans l'Est, il fut placé devant le dilemme suivant: renoncer aux joies familiales ou quitter à jamais l'Ouest. Il préféra les Prairies, et demeura au Juniorat des Pères Oblats, à St-Boniface.

C'est là, une fois sa Rhétorique terminée par de brillants succès que nous le retrouvons, faisant ses adieux pour une autre maison oblate: le Noviciat de Lachine où un an plus tard, le 15 août 1920, il prononçait ses premiers voeux. Ses supérieurs, qui entre-temps, avaient remarqué ses aptitudes, l'envoyèrent poursuivre ses études philosophiques et théologiques à Rome. C'est dans la Ville Eternelle que le Père Piédalue prononça ses voeux perpétuels et devint prêtre du Seigneur. Ses études terminées, il revint au Canada où, professeur au Collège Mathieu depuis 19 ans, il ne cessa de se dépenser pour la Saskatchewan et tout spécialement pour la jeunesse canadienne-française de la province.

Aussi, il était tout naturel que Pères et élèves du Collège s'unissent pour témoigner les uns, leur estime, les autres, leur reconnaissance, à celui qui compte maintenant plus de 25 ans de vie religieuse.

Le matin même de la fête, le Père Piédalue nous donna un exemple, l'exemple du devoir. Aumônier des Soeurs du Précieux-Sang, il se rendit au monastère pour continuer de prêcher la retraite commencée.

Le midi, tous les Pères du Collège et du Séminaire se réunirent en d'heureuses agapes et fêtèrent dans l'intimité celui dont l'inlassable sourire égaie depuis plus de 25 ans la famille oblate.

Les élèves se réservaient la soirée, et, pour témoigner leur reconnaissance, ils ont voulu prendre un langage qui sait rappeler tant de choses, un langage qui mieux que la langue humaine peut exprimer les sentiments: la musique.

Mais comme les personnalités religieuses et civiles de Gravelbourg ainsi qu'une foule nombreuse voulut se joindre à eux pour fêter le jubilaire, la réception eut lieu au couvent des Soeurs de Jésus-Marie. C'est à cet endroit, dans une salle artistiquement décorée et sous l'habile direction du R.P. A. Lacerte, O.M.I., que la fanfare et l'orchestre se firent entendre.

Voici le programme:

La fanfare présenta d'abord les morceaux suivants:

March: In Lilac Time, Engleman.

Ouverture: Lustpiel, Keller Bola.

Coronation March, Meyerbeer.
Phantom Brigade, Myddleton.
Concertino Ridicolo, Leo Vitello.

Le dernier numéro consistait en une comédie que nous présentait une série d'accords capables de faire ressortir, par leur sonorité, l'habileté géniale de nos deux artistes: MM. Ludgi Macaroni Stanto-Arnoldi et Georinoff Laprisovitch.

Puis M. Honorius Millette souligna la joie commune des élèves à l'occasion de cet anniversaire, souhaita au jubilaire de nombreuses années à venir, et lui présenta, au nom des collégiens, un stylo et des cigares.

A son tour, Mlle Germaine Audette, une élève du couvent, vint rappeler au Père Piédalue l'estime dont jouit l'ancien aumônier de la maison. La magnifique adresse terminée, une benjamine du couvent présenta au héros de la fête un superbe étui de bréviaire en cuir travaillé. Des applaudissements répétés remplirent alors la salle. Le Père Piédalue adressa ensuite la parole. Après avoir remercié l'assistance par ce sourire qui lui est si particulier, le bon Père rappela à notre souvenir son père, sa mère, sa soeur. Son coeur reconnaissant nous fit connaître tout ce qu'il leur devait. Il témoigna ensuite sa gratitude aux Pères Oblats. Il termina en dévoilant sa confiance dans l'avenir de la jeunesse canadienne-française de l'Ouest.

L'orchestre nous fit ensuite entendre:

Marche Militaire, Schubert.
Sleeping Beauty, Tschaikowsky.
in a Canoe, Zamecknick.
Song of the Sea, Zamecknick.
Cuckoo Waltz, Janasson.

Suivit un film qui nous présenta le grand directeur musical des temps modernes: Toscanini.

Nous vîmes ensuite quelques danseurs sauvages nous exécuter, tandis que la fanfare jouait "Tonawanda" de Wendland, quelques pas de leur danse nationale.

Puis l'apparition soudaine d'une croix lumineuse fit planer dans la salle un silence religieux. C'est alors, tandis que le lointain modulait "In a Monastery Garden" de Ketelby, que de la pénombre monta la voix riche de M. l'abbé Bérubé.

Lui succédèrent dans un décor rouge quatre clarinettistes drapés de bleu qui nous gazouillèrent "Funiculi Funicula" de L. Menza.

La fanfare répondit par deux morceaux toujours aimés:
Irish Lullaby, Shannon.
Marche Aïda, Verdi.

Le concert se termina ainsi. Mais le Père Piédalue qui connaît les jeunes et qui sait bien que selon la conception étudiante, rien ne peut finir en beauté sans congé, annonça que le lendemain serait jour chômé au Collège. Alors chacun, la joie au coeur, retourna au bercail en songeant à la beauté d'une âme de prêtre et aux bienfaits prodigués par lui durant 25 ans de vie religieuse.

Maurice ROBITAILLE.

Un avion du C.A.R.C. au secours des missionnaires

(Suite de la première page)

trois ans. En effet, le Nascopie s'est vu dans l'impossibilité d'atteindre cet endroit. Il en a été de même à Igloolik depuis deux ans et demi et à Repulse Bay, depuis deux ans. En hiver, la pêche est impossible à cause de l'épaisse couche de glace qui recouvre la baie. Quant à la chasse, quelques ours polaires, —elle a été extrêmement pauvre, au témoignage des Eskimos.

Son Exc Monseigneur M. Lacroix, O.M.I., originaire de Saint-Hyacinthe et vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, est parti en traîne à chiens au début de l'hiver, dans l'espoir d'atteindre la baie Pelly. On est depuis sans nouvelles de lui. Le R. P. R. Ferron, O. M. I., son assistant, a demandé d'une façon toute spéciale que l'on porte de la nourriture à la baie Pelly.

Missionnaires

Un certain nombre d'oblats qui exercent leur ministère dans le Grand Nord canadien viennent de France et de la Belgique. Toutefois, les pères dont les noms suivent sont de la province de Québec: les RR. PP. A. Thibert, Saint-Jean, H.-P. Dionne, L'Avenir, R. Courtemanche, Mont-Laurier, et F. Fafard, Joliette.

Le R. P. E. Carter vient de San Antonio, Texas.

A Pelly Bay, le Supérieur de la Mission est le R. P. Henri de Paris, France; à Repulse Bay, la mission est sous la direction du R. P. E. Bazin, de Dijon, en France; tandis qu'à Igloolik, le R. P. P. Trebaol, de Kinjor, en France exerce les fonctions de supérieur.

600,000 volontaires recrutés en 5 mois

WASHINGTON — Le haut commandement militaire des Etats-Unis rapporte qu'il a groupé en cinq mois une armée de volontaires forte de 600,017 hommes, soit la plus considérable dans l'histoire des années de paix de la nation.

Cette armée formera le noyau d'une armée régulière d'un million et demi de soldats, armée dont les cadres seront complétés le 1er juillet.

M. Viau cite St-Boniface comme modèle de bonne entente

(Suite de la première page)

est venu apporter aux autorités canadiennes toute une liasse de documents révélant que tout un réseau d'espionnage et toute une cinquième colonne s'organisaient au Canada sous la direction de l'attaché militaire soviétique. Il a également révélé que l'une des raisons de son voyage à Washington et à Londres au cours de la session était de consulter les gouvernements des Etats-Unis et de Grande-Bretagne qui étaient intéressés tout comme le Canada dans cette affaire. Il a expliqué que l'enquête avait été retardée de plusieurs mois afin de ne pas nuire aux négociations délicates qui se déroulaient en ce moment entre les grandes puissances. Il a enfin insisté sur le fait que le gouvernement a pris toutes les mesures possibles pour sauvegarder les intérêts de la justice et les droits des citoyens en même temps que pour assurer le succès de l'enquête en choisissant comme commissaires les juges Taschereau et Kellock, de la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, et comme avocat du gouvernement, Me E. K. Williams, de Winnipeg, président de l'Association du Barreau Canadien.

Déclaration de MM. Coldwell et Low

Le chef de la C.C.F., M. Coldwell, a déclaré que les quislings devaient être punis, mais il a insisté sur les précautions à prendre pour protéger la liberté des citoyens conformément aux traditions de la justice britannique. Il a dénoncé certaines méthodes barbares auxquelles on aurait recouru contre les suspects, comme le fait de garder certains d'entre eux six jours et six nuits dans une pièce violemment éclairée. M. Solon Low, le chef créditiste, s'est élevé contre la propagande communiste qui a déferlé sur le Canada depuis quelques années et il a voulu savoir comment il se faisait qu'un si grand nombre de communistes ou de sympathisants s'étaient infiltrés dans le fonctionnarisme et dans les universités.

Il est à prévoir qu'il sera souvent question de cette affaire d'espionnage au cours de la session qui vient de s'ouvrir.

Le discours du Trône

Le discours du trône dont le comte d'Athlone a donné lecture à la veille de son départ du Canada n'a rien révélé de bien neuf et n'a fourni que peu d'indications sur le programme législatif du gouvernement. Il faisait allusion à la loi de citoyenneté et à la charte des anciens combattants, mais il s'agissait là de projets dont on n'avait pu disposer à la session de l'automne dernier. Le premier ministre a déjà inscrit au feuilleton de la Chambre un projet de loi tendant à créer un ministère distinct des affaires extérieures, mais le discours du trône n'annonçait pas cette mesure. La grosse pièce de législation indiquée dans le discours du trône était la ratification des ententes financières avec la Grande-Bretagne dont la portée était déjà connue du public depuis quelques jours.

M. Fernand Viau

Si l'affaire de l'espionnage n'était pas venue détourner l'attention, le débat sur l'adresse aurait sans doute porté principalement sur cette mesure. Le proposeur de l'adresse, M. Fernand Viau, député de St-Boniface, et le secondeur, M. Winters, député de Queens-Lunenberg, l'avaient ainsi compris et ils avaient consacré la majeure partie de leurs discours à la défense du prêt de $1,250,000,000 et aux autres concessions généreusement accordées par le Canada à la Grande-Bretagne. Les quatre chefs de partis, MM. King, Bracken, Coldwell et Low, ont tous quatre approuvé ces largesses à l'Angleterre, mais ils ont accordé plus d'attention à l'affaire de l'espionnage.

C'est à un député franco-manitobain, M. Fernand Viau, que le gouvernement avait confié la tâche de proposer l'adresse en réponse au discours du trône pour représenter l'élément français comme le veut la tradition parlementaire. M. Viau a jugé à propos de prononcer en anglais la grosse moitié de son discours. M. Winters, qui devait seconder l'adresse en anglais, a prononcé avec grande difficulté une phrase en français pour ne pas être en reste de courtoisie.

St-Boniface citée en exemple

Le député de St-Boniface a tenu à dire un mot de son comté et de la ville de St-Boniface, rappelant que "ce nom représente l'histoire du développement de l'Ouest Canadien", et affirmant que la ville qu'il représente est un modèle de bonne entente pour tout le Canada. On se rappelle que M. Viau avait créé toute une sensation à son débat à la dernière session et suscité bien des critiques en dénonçant vertement les anticonscriptionnistes du Québec. Il a tenu cette fois à adresser un salut à la province de Québec et à lui transmettre les remerciements de la population franco-manitobaine pour sa souscription de $200,000 à la Radio-Ouest-Française dont le premier poste sera établi à St-Boniface.

Le prêt à l'Angleterre

Pour ce qui est de la politique même du gouvernement, M. Fernand Viau a défendu le prêt à l'Angleterre en invoquant la fraternité du Commonwealth britannique et le respect des engagements d'aide financière pris à San Francisco. N'oublions pas, dit-il, qu'en 1940, quand la vague du nazisme a déferlé sur l'Europe entière et a conquis la grande nation catholique et française, la Grande-Bretagne, avec l'appui des troupes canadiennes, est demeurée ferme et, presque seule, a combattu l'ennemi, permettant ainsi aux autres nations du Commonwealth de s'armer, non pas pour défendre l'Angleterre, mais pour sauver l'univers d'une tyrannie qui voulait détruire les principes du christianisme, et pour garantir à tous et à chacun la liberté, la paix et le bonheur. Je suis sûr que le jour prochain où l'adoption de ce bill sera proposée à la Chambre des Communes, conclut-il, il y aura unanimité de tous les représentants de cette Chambre de l'Atlantique au Pacifique.

En anglais

M. Viau a repris le même thème dans la partie anglaise de son discours, mais en l'accentuant encore. Les Iles britanniques, dit-il, ont envoyé dans notre pays une population nombreuse qui a inculqué à notre pensée et à notre culture les grands principes du caractère propre à la nation britannique. Ses idéaux de liberté sont devenus nos idéaux de liberté, son amour de la liberté notre amour de la liberté et son esprit de tolérance notre esprit de tolérance, et par cela même qui constituera un jour une fraternité universelle, sa cause a toujours été notre cause, dans les années de paix comme dans les années de guerre, véritable phare d'espérance et symbole de survivance aux heures les plus sombres de l'humanité... Nous et le reste du monde devons à cette population une dette que nous ne pourrons peut-être jamais acquitter. Mais notre admiration et notre gratitude nous poussent à faire tout en notre pouvoir pour lui venir en aide alors qu'elle se relève de l'affreux conflit. Il sied donc que le Canada, au double titre de membre du Commonwealth et d'allié, soit disposé à approuver et à sanctionner, par un vote unanime à la Chambre des Communes, le prêt récemment arrêté en vue de venir en aide au rétablissement d'après-guerre du Royaume-Uni. Je sais que j'exprime les sentiments de tous les Canadiens, de toutes les croyances et de toutes les races, lorsque je dis que ce témoignage d'admiration et de reconnaissance, c'est d'un consentement unanime que nous l'accordons.

M. Viau a terminé son discours par une allusion aux travaux de la conférence fédérale-provinciale et par un éloge de son chef, M. Mackenzie King.

La redistribution

Il n'était peut-être pas tout à fait exact d'affirmer, comme nous le faisions plus haut, que le discours du trône ne renfermait rien de neuf: il annonçait en effet le rajustement de la représentation à la Chambre des Communes ou la redistribution. C'est là une question importante qui intéresse autant le Manitoba que le Québec dont les intérêts peuvent paraître divergents en ce moment. On sait que c'est sur les instances du Manitoba et de la Saskatchewan qui devaient perdre respectivement trois et quatre sièges que l'on a ajourné la redistribution en 1943 au détriment du Québec qui aurait vu sa représentation augmentée du fait de la diminution de celle des provinces des Prairies. En vertu de la constitution, l'Ontario et les provinces Maritimes bénéficient d'exceptions qui leur permettent de conserver une représentation plus forte que ne le justifierait leur population. Les provinces de l'Ouest qui ne bénéficient d'aucune protection particulière et le Québec dont la représentation est fixée à 65 députés et doit déterminer la représentation des autres se trouvent nettement désavantagées. C'est ainsi que l'Ontario a 8 députés de trop et que la Chambre compte 21 députés de plus que ne le voudrait le quotient obtenu en divisant la population du Québec par 65.

Correction imparfaite

Si l'on suit les dispositions actuelles de la constitution, cette situation défavorable au Québec ne sera qu'en partie corrigée par la redistribution et les deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan seront les seules à perdre des députés. On ignore encore les projets du gouvernement, mais la rumeur parle d'une réforme qui augmenterait le nombre des députés du Québec sans diminuer celui des autres provinces comme le Manitoba.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

Vocabulaire moderne

Chaque époque a le vocabulaire qu'elle mérite. La nôtre en met un bien étrange dans la bouche de nos enfants. Telle maman, encore imprégnée du doux parler et des manières un peu précieuses de sa jeunesse, se sent comme la mère poule qui aurait couvé des enfants canards, tant elle est éberluée devant l'attitude et le parler cavaliers de sa progéniture.

Qu'aurait dit sa mère à elle si un garçon de quinze ans lui eût demandé un "zoot-suit" pour ses étrennes? . . . Et quelle consternation si sa petite fille de six ans, au bureau du médecin où elle attendait l'injection contre la coqueluche, s'était écriée, en voyant approcher l'esculape digne et grave, tenant à la main une ampoule longue comme ça: "Attaboy!" Puis, en sortant de chez le spécialiste, n'aurait-elle pas suffoqué à la remarque de la gamine: "Y est-y 'cute' un peu, ce docteur-là!".

Mais cela n'est rien encore à côté des façons cavalières de certains gosses au tribunal de la pénitence (oh! ils ne sont pas mal intentionnés, affaire d'habitude seulement), de certains gosses qui répondent après la pénitence et les exhortations du ministre: "Okay, Père!" . . . Le langage est chose conventionnelle, d'accord. Mais pas toujours convenable.

Et maintenant, les fillettes qui jouent à la madame ont à leur choix toute une kyrielle de mots qu'on n'aurait même pas soupçonnés il y a vingt ans. Pour le moment l'une d'elles est censée être aux emplettes avec sa poupée, tandis qu'une autre agit comme serveuse:

—Tiens, bonjour Mme Dubois.

—Bonjour, mademoiselle. Auriez-vous des "slacks" pour ma fille?

—J'espère bien, et des chic. Vous auriez pas besoin d'un beau baboushka, aussi?

—Non. J'aime mieux un parka. Avec du poil autour. C'est plus chaud. Vous savez, ma fille fait de la sinusite. Elle a eu pas mal de sulfatiagole. Si ça va pas mieux, on lui donnera de la pénicilline. Ca agit plus vite.

—C'est vrai qu'elle a l'air malade, votre fille, Mme Dubois. Elle est maigre et pâle c'est effrayant.

—Parlez m'en pas! Un vrai "poupon de rationnement . . ."

Seigneur, Seigneur! Qu'entendrons-nous donc de la bouche de nos petits enfants.

Jeanne DESBIENS.
—(Le Devoir)

SAVEZ-VOUS



Q.—Au temps de Jacques Cartier, quel nom donnait-on au fleuve St-Laurent?
R.—Rivière du Canada.

Q.—Qui a découvert la dynamite?
R.—Alfred Nobel.

Q.—Comment s'appelle la femme d'un Rajah?
R.—Rani.

Q.—Combien de tentacules a la pieuvre?
R.—Huit.

Q.—Combien de fois, en une seconde, l'électricité peut-elle faire le tour du globe?
R.—Sept fois.

Q.—Quel est le liquide le plus lourd? Le plus léger?
R.—Le mercure est le plus lourd, et l'éther le plus léger.

Q.—Qu'entend-on par les expressions: a) être une poule mouillée? b) avoir une langue de serpent?
R.—a) être poltron, peureux; b) être une personne bavarde et médisante.

Sire, vous serez pendu!

Henri IV avait dit qu'il ferait pendre celui qui lui apprendrait la mort d'un cheval qu'il aimait beaucoup. Lorsque ce cheval périt, grand émoi pour annoncer cette nouvelle au roi. Un Gascon s'en chargea. Il se rendit au palais et dit à Henri:

— Sire, vous savez, ce cheval, ce beau cheval que vous aimez tant... Eh bien!...

— Eh bien! qu'y a-t-il?... Il est mort? s'informa le roi.

— Sire, vous serez pendu, car vous vous êtes annoncé la nouvelle le premier!...



22 mars

Joseph Hamelin, St-François-Xavier.
Rosalie De Cock, Ste-Geneviève.
Paul Beaulieu, St-Boniface.
Céline Chouinard, St-Pierre.
Gilbert Malo, St-Malo.
Laurier Boutin, Cantal, Sask.

23 mars

Laurette Lecocq, Mariapolis.
Rose Simard, La Broquerie.
Juliette Augert, N.-D. de Lourdes.
Gérard Tougas, Ste-Anne.
Roger Rémillard, St-Joseph.
William Romaniuk, Lorette.
Claire Brière, Mankota, Sask.

24 mars

Marie Bédard, La Broquerie.
Edmond Cormier, La Salle.
Laurette Boulet, Dunrea.
Denise Gour, N.-D. de Lourdes.
Alice Lavoie, Léoville, Sask.

25 mars

Eva Landreville, St-Lupicin.
Marie Bouvier, St-Georges.
Rita Robert, Aubigny.
Gilles Prince, Ste-Rose.
Claire Legal, Ste-Geneviève.
Jacques Parent, St-Joseph.
Lucienne Audette, Lorette.
Isabelle Parent, Ste-Anne.
Lucille Smith, Ste-Anne.
Angéline Deleurme, Rathwell.
Normand Desrochers, Mariapolis.
Marie-Ange Morin, St-Malo.
Didace Morissette, Laflèche, Sask.
Wilfrid Turgeon, Laventure, Sask.

26 mars

Yvonne Maranda, Mariapolis.
Régina Delaquis, N.-D. de Lourdes.
Roger Lamirande, Thibaultville.
Cécile Delorme, St-Joseph.
Marcel Lagassé, St-Adolphe.

27 mars

Jeannette Cyr, St-Norbert.
Irène Paradis, St-Jean-Baptiste.
Diane Gendron, St-Labre.

28 mars

Lionel Paquette, Thibaultville.
Roland Gariépy, St-Jean-Baptiste.
Edouard Copet, Grande-Clairière.
Joyce Carpentier, St-Jean-Baptiste.
Doreen Boivin, Ste-Anne.
Jean Larivière, St-Boniface.
Denis Gobeil, South Junction.
Alfred St-Godard, St-Jean-Baptiste.
Claudette Dansereau, Letellier.
Alice Trudeau, Ile-de-Chênes.
Marie-Joseph Gosselin, St-Malo.
Raymond Poliquin, Laflèche, Sask.
Raymond Chabot, Ferland, Sask.

Choisissez l'expression juste

C'est un homme...
Un changement est...
La noblesse est-elle... chez l'homme?
IMMINENT, IMMANENT, EMINENT

Il chanta une...
Il transportait un...
Nijinsky était une danseur de...
BALLADE, BALLET, BALLOT

Il est un membre du...
Le... américain à Québec
Un... a eu lieu à Rome
CONSUL, CONSEIL, CONCILE

Le... finit le repas
Le... est un endroit sablonneux
Honte à celui qui...
DESERT, DESERTE, DESSERT

Choisissez: homme éminent — changement imminent — noblesse immanente. Ballade — ballot — ballet. Conseil — consul — concile. Dessert — désert — déserte.

La divine semence

La prédication est comme un sacrement...
Le prêtre est un ciboire où palpite la vie,
La parole qu'il sème est une pure hostie
Que le coeur attentif recueille avidement.

Dieu se cache aussi bien que sous l'humble froment
Dans le mot qui console, éclaire et sanctifie,
Et la foule pieuse au Verbe communie
Quand le prêtre lui sert ce divin aliment.

Recueille-toi, mon âme, et savoure en silence
Ce pain substantiel, merveilleuse semence
Qui veut produire en toi des fruits de sainteté.

Médite longuement tous les mots que le Maître
Met à dessein pour toi, sur les lèvres du prêtre:
C'est un froment qui porte un goût d'éternité!

MILLICENT.

Remplacez les points par des consonnes et vous trouverez un proverbe: — .e.i.e ..uie a.a. .a.. .e..
Réponse: Petite pluie abat grand vent.

Pierre rentre de l'école en pleurant.

— Qu'y a-t-il? lui demande sa mère.

— Le maître m'a grondé, lui répond le gosse, parce que je ne savais pas où étaient les Rocheuses.

— C'est bien fait, lui dit son père; une autre fois, tu n'oublieras pas où tu mets tes affaires.

La bonté du petit prince

Le pauvre petit dauphin, auquel on donna sans qu'il eût régné le nom de Louis XVII, avait un excellent naturel. A Trianon, on lui avait abandonné un petit coin de terre, près de la laiterie en marbre blanc où Marie-Antoinette se plaisait tant à venir préparer le laitage de ses mains pour l'offrir au roi.

— Un jour, raconte le duc Maillé, par le soleil le plus ardent, je vis Monseigneur le dauphin bêcher avec tant d'action autour d'un jasmin d'Espagne, que de grosses gouttes de sueur lui tombaient du front. Je voulus appeler le jardinier pour épargner au prince un travail qui le fatiguait trop.

— Non, non, laissez-moi, s'écria l'aimable enfant, je veux faire pousser ces fleurs moi-même, pour qu'elles soient plus agréables à maman qui les aime tant!

Plus tard, lorsque, dans sa prison du Temple, l'enfant royal fut livré aux mains de l'infâme Simon, le chagrin et les mauvais traitements ne tardèrent pas à le faire tomber gravement malade.

On n'y prit pas garde; mais, le mal empirant, on se décida cependant à faire venir un médecin.

A la vue de cet homme qui semblait s'intéresser à lui et lui parlait doucement, le coeur du malheureux enfant fut rempli de joie. Il avait pris dans ses petites mains celles du docteur et ne savait comment lui témoigner sa reconnaissance.

— Monsieur, lui dit-il quand le médecin fut sur le point de partir, je voudrais vous donner quelque chose; mais je n'ai rien, si ce n'est une poire qu'on m'a apportée pour mon dîner; acceptez-la je vous prie, vous me ferez le plus grand plaisir.

Et le médecin fut forcé d'emporter la poire, sacrifice méritoire de la part d'un pauvre enfant dévoré par la fièvre et qui ne mangeait avec plaisir que des fruits.

DES SOUS POUR LES ENFANTS D'EUROPE

Des petits enfants de Washington, D.C., participent à la campagne connue sous le nom de "Pennies in the Pail", organisée par le Comité de Secours américain pour venir en aide aux pays ruinés par la guerre.

Le coeur sur la patte

Au commencement du siècle dernier, un vieux garçon vivait en l'unique compagnie de son caniche. Cet animal n'était pas artistement tondu en lion, il ne portait ni manchettes, ni fines moustaches au museau mais il n'en était pas moins un chien fort intéressant, très attaché à son maître, et faisant ses commissions avec une exactitude remarquable.

Pour commencer, chaque matin, son maître lui mettait entre les dents une pièce de dix centimes enveloppée dans du papier. Tom galopait alors vers la boulangerie voisine où, en échange de sa monnaie, on lui remettait un petit pain.

Mais voilà qu'un jour, au lieu de revenir tout allègre, tout fier, porteur du petit pain doré, il revint tout penaud, les oreilles pendantes, la gueule vide.

"Quelque chenapan l'aura dévalisé, se dit le maître, sans le gronder trop fort.

Mais le lendemain le même fait se renouvela.

La boulangère, interrogée alors, affirma avoir remis le pain au caniche ces deux derniers jours, comme elle le faisait depuis longtemps.

Devant cette affirmation, le vieux garçon décida de suivre son caniche et ne tarda pas à découvrir le pot aux roses.

En sortant de la boulangerie, au lieu de se diriger vers le logis de son maître, le commissaire à quatre pattes tourna dans une ruelle, à l'extrémité de laquelle, dans une petite cour, sur un peu de paille, était couchée une chienne avec ses trois petits. Il s'approcha de la nichée, laissa tomber son pain sur la paille, puis s'enfuit à toutes jambes comme pour se dérober aux remerciements de sa protégée et rattraper le temps perdu.

Les voisins, instruits du fait, s'en amusèrent beaucoup et déclarèrent que Tom avait le coeur sur la patte.

Inutile d'ajouter que le vieux gaçon, intéressé à mettre fin à ce manège, fit comprendre à son trop charitable animal qu'on ne doit pas faire la charité aux dépens des autres.

Correspondants

St-Boniface, Institut Collégial St-Joseph: Laurette Bouvier, Cécile Ritchot, Yvonne Pelletier, Lorraine Fontaine, Elie-Anne Richard, Yolande Hébert, Irène Roy, Louise Miron, Aurore De Montigny, Suzanne LaRivière, Gilberte Proteau, Yvette Lanoix, Marcelle Cormier, Frances Dubé, Madeleine Mireault, Estelle Savoie, Léa Champagne, Doris Despins, Hélène De Cruyenaere, L. L'Arrivée, Anne-Marie Vouriot, Louise Deugne, Elisabeth.

St-Lupicin: Cécile et Raymond Espenell, Jeanne et Irène Middleton, Thérèse et Anita Dufault, Emérance Bourrier, Jeanne Nault, Rita Ethier, Edgar Bahuaud, Albert Ferrand, Roger Payette.

Letellier, école des Deux-Pointes: Gilbert et Yvette Fontaine, Laurette Cadieux, Thérèse, Yvette et Jacques Boiteau.

Curiosités artistiques

L'origine de la harpe semble remonter, au moins aux anciens Egyptiens, ce qui veut dire à plus de six mille ans. Son nom qui vient du germain "harpa", même racine que "harpon", apparut pour la première fois dans le Psautier de Cambridge au 12ème siècle.

L'histoire de la harpe nous raconte que la harpe primitive était faite en forme de crochet. Sur cet instrument de musique, qui plaît tant à l'oreille, les sons les plus sonores sont ceux qui contiennent le plus de bémols, tout simplement parce qu'ils utilisent les cordes dans leur plus grande longueur. La harpe la plus jouée, aujourd'hui, est celle qui vient de Sébastien Erard, né à Strasbourg, célèbre facteur français d'instrument de musique; inventeur de la harpe à double mouvement et du moderne piano à queue. La harpe a quarante-six cordes.

• • •

Selon une expression anglaise, le violon serait un instrument de musique "fort comme un cheval et léger comme une plume". Les quatre cordes du violon exercent une pression de cent livres. Et pourtant le violon n'est fait que de bois d'une fraction de pouce d'épaisseur.

• • •

L'origine proprement dite du piano est assez obscure. On ne suppose pas que l'invention puisse remonter au delà du 15ème siècle.

Cependant dans les archives de la famille d'Este, Maison princière d'Italie, dont plusieurs des princes furent les protecteurs éclairés des poètes et des artistes du Moyen Age, on trouve une lettre en date du 27 juin 1598, où il est question d'un instrument de musique appelé: "piano e forte", sans autre explication. Il est reconnu que Godefroy Silbermann, fut le premier qui exécuta un piano convenable et dès ce moment le piano se trouva définitivement acquis à l'art musical.

Mes petits-enfants m'écrivent

Ecole Lorette Centre,
Bien chère Mère-Grand,

Il me fait bien plaisir de venir vous entretenir de nos activités scolaires.

Le 15 était la journée missionnaire. Ce jour nous fait penser à ramasser nos sous, nos timbres pour les petits Chinois. En cette même journée, nous avons eu la visite de Mgr Cabana. Il est venu nous bénir et nous entretint quelques instants. Quelle joie pour nous. Une intéressante séance exécutée par les élèves des grades IX et X nous a beaucoup réjouis, surtout une danse indienne qui était au programme.

Cette année, nous apprenons la couture, art très pratique pour nous, jeunes filles, qui devons apprendre à manier habilement l'aiguille. Cette innovation nous plaît beaucoup.

Je termine, chère Mère-Grand, en vous priant de vouloir bien insérer dans votre journal nos noms pour le tableau d'honneur. Nos efforts sont récompensés quand nous constatons notre succès.

Une amie du COIN,
PAULINE.

★ ★ ★

Letellier,
Ecole Deux-Pointes.
Chère Mère-Grand,

Je suis une élève de l'école des Deux Petites Pointes. Je suis dans le grade IV et j'ai 9 ans. J'aime bien ma maitresse, elle est bien bonne pour nous.

J'ai été à la messe dimanche. M. le Curé nous a parlé du carême. alors je veux faire pénitence: comme ne pas manger de bonbons, garder cet argent pour les petits enfants qui n'ont pas d'habits, et encore bien d'autres sacrifices, pour faire plaisir au petit Jésus. Je termine en vous disant au revoir.

D'une petite-fille qui vous aime,

Yvette FONTAINE
9 ans.

★ ★ ★

Letellier, Man.,
Bien chère Mère-Grand,

Je suis très fière d'avoir quelques minutes pour vous écrire ces lignes.

Il y a trois semaines nous avons perdu notre grand'mère, elle avait 92 ans et 6 mois. Elle travaillait encore, elle faisait des tapis tressés pour ses petits-enfants. Mon grand-père a 89 ans, il vit encore mais il est très faible.

Toutes les semaines je lis les petites lettres que les enfants vous envoient et je serais très fière de voir celle-ci sur le beau journal français.

Votre petite-fille qui pense à vous souvent,

Thérèse BOITEAU.

★ ★ ★

Institut Collégial St-Joseph,
Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille de 9 ans. Je vais à l'Académie St-Joseph. Je suis dans le 3ème grade, classe numéro 3. Le nom de notre maîtresse est Soeur Anne-Véronique. M. l'inspecteur est venu dans notre classe jeudi après-midi et vendredi matin. Nous avons assisté à une séance dans la classe de Soeur Malvina. Vendredi après-midi nous avons joué au bingo dans notre classe afin de ramasser des sous pour aider aux enfants de la France.

D'une petite-fille qui pense à vous,

Yvonne PELLETIER.

★ ★ ★

Institut Collégial St-Joseph,
Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille du grade III. Notre maîtresse s'appelle Soeur Anne-Véronique. Elle est bien bonne.

Nous avons assisté à une petite séance. C'était bien beau. La pièce était "Cendrillon". Les petites filles avaient des costumes. Nous avons tous bien aimé cela.

Chère Mère-Grand, je vais vous dire bonsoir, et j'espère que j'aurai quelque chose de nouveau à vous raconter plus tard.

Une petite qui vous aime,
Anne-Marie VOURIOT.

★ ★ ★

Institut Collégial St-Joseph,
Chère Mère-Grand,

Ca me fait plaisir de m'asseoir tranquille et venir jaser avec vous. J'ai trois petits frères. Je suis la seule fille. J'ai 8 ans, je suis au grade III, je vais à l'Académie. C'est Soeur Anne-Véronique qui est ma maîtresse. Toute la classe l'aime, elle est si bonne pour nous. Nous sommes 40 élèves dans notre classe. La semaine passée nous avons ramassé de l'argent et du linge pour les petits enfants abandonnés de la France. J'espère que toutes ces contributions apporteront de la joie et du bonheur à nos petits amis d'outre-mer.

Au revoir, chère Mère-Grand.
De votre petite-fille qui vous aime,

Laurette BOUVIER.

★ ★ ★

Institut Collégial St-Joseph,
Chère Mère-Grand,

Ca fait longtemps que je ne vous ai pas écrit.

Je suis dans le grade III. Ma maîtresse est Soeur Anne-Véronique, elle est fine.

Cette semaine, à l'école, nous avons travaillé pour les petits enfants de la France.

Il y a des filles qui sont venues dans la classe pour vendre de la crème à la glace, du gâteau. Nous avons assisté à une petite séance. Nous avons joué au bingo. J'ai gagné un prix.

Nous avons eu la visite de M. l'inspecteur et nous avons joué une petite séance pour lui. Il a paru bien satisfait de nous.

Madeleine MIREAULT.

★ ★ ★

Institut Collégial St-Joseph,
Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la premiere fois. Je suis dans le grade III et j'aime bien à aller à l'école. Nous sommes 40 élèves en classe et nous aimons bien notre maîtresse. Je lis votre page dans **La Liberté et le Patriote.** Nous avons eu la visite de M. l'inspecteur.

De votre petite-fille qui vous aime,

Suzanne LARIVIERE.

St-Lupicin, Man.,
Chère Mère-Grand,

Cette belle journée ensoleillée m'a apporté une brillante idée, celle de vous écrire.

Nous sommes déjà en mars, c'est donc le printemps qui s'annonce. Ce mois est aussi consacré à St-Joseph. Le mois de février n'a pas été trop rigoureux.

Une autre fois nous allons prendre part au festival de la Bonne Chanson. "Le Petit Poisson et le Pêcheur" et "Les Moineaux" sont les deux morceaux que nous avons appris. Sr Marie-Aloyse qui sait sérieusement bien déclamer, va venir la semaine prochaine pour nous exercer à bien réciter. Vous pouvez être sûre que chacun fait son possible afin de pouvoir gagner, c'est-à-dire que notre classe soit la première du Manitoba.

Ma grande soeur travaille toujours à Colborne, Ontario. Elle aime bien ça là-bas. Cet été elle va venir nous voir.

Je vous quitte en vous disant Au revoir.

Une du COIN,
Cécile ESPENELL.

★ ★ ★

St-Lupicin, Man.,
Bien chère Mère-Grand,

Ca fait bien longtemps que nous n'avons pas eu une petite causerie ensemble, n'est-ce pas?

Hier, nous avons fêté le patron de notre paroisse, saint Lupicin. Ce grand saint vécut au 4ème siècle. Il se fit moine avec son frère, saint Romain. Saint Lupicin avait un caractère sévère mais son frère avait un caractère doux. Ils vivaient dans les montagnes du Jura. Dimanche nous aurons la solennité de ce saint.

Le 1er février notre école s'est consacrée au Sacré-Coeur de Jésus. Ce matin-là tous les élèves sont allés à la messe et ont communié. Dans l'après-midi, vers 3 heures 30, le R.P. Curé est venu nous consacrer au Sacré-Coeur. Cette réception se fit dans la grande classe de notre école. Comme c'était le 1er vendredi du mois nous sommes allés à la Bénédiction. Nous l'avons pris comme notre Roi dans notre école.

Je suis après faire un plateau en bois. Ce n'est pas bien dur à faire mais ça demande du courage. Je vais peinturer une rose au fond du cabaret.

Tous mes frères sont revenus d'outre-mer. Comme j'étais contente de les savoir de retour dans notre pays. Deux sont de grands blessés.

D'une fille qui vous aime,

Jeanne MIDDLETON,
grade VIII.

★ ★ ★

St-Lupicin, Man.,
Chère Mère-Grand,

Notre maitresse nous a donné aujourd'hui pour devoir de vous écrire, et c'est bien le devoir que j'aime le mieux à faire.

Nous sommes rendus au mois de mars, mois de saint Joseph. Nous espérons qu'il ne nous apportera pas trop de tempêtes.

C'est aujourd'hui la fête de saint Lupicin. Ce grand saint vécut au 4ème siècle. Lui et son frère fondèrent plusieurs monastères. Dimanche prochain nous allons vénérer sa relique.

Maman pense déjà à son jardin, elle achète la graine et prépare la terre! Ca sent le printemps!

Mes nouvelles sont épuisées alors je vais terminer en vous embrassant affectueusement.

Une petite-fille qui pense à vous,

Thérèse DUFAULT.

★ ★ ★

St-Lupicin, Man.,
Chère Mère-Grand,

D'où pensez-vous que je vous écris? Je suis à mon bureau à l'école, bien installé. C'est vendredi après-midi et je l'aime ce jour-là. C'est le jour du Sacré-Coeur, aussi le dernier jour de la semaine. Hier c'était la fête de saint Lupicin. Dimanche on va faire la solennité de ce saint.

Le devoir que j'avais aujourd'hui, c'était de vous écrire. Toute l'école se prépare pour le festival. Il y a deux élèves qui sont malades aujourd'hui. Il fait bien chaud on voit bien que le printemps arrive. La neige va s'en aller si ça continue de fondre. Dans deux semaines les corbeaux vont être de retour. Je demeure à deux milles du village, papa vient me conduire à l'école avec mon petit frère.

De votre petit garçon,
Albert FERRAND.

MARISE DUCLAU et sa famille — Votre nom? — Par McEvoy et Striebel

Voyons, une vraie bataille !
Elle l'a mérité, officier -- si vous aviez entendu ce qu'elle a dit !
Ce n'est pas la question ! Votre nom ?
Duclau. Marise
Duclau, est-ce ?
Oui. Monsieur.
Je m'appelle, Savard !
Que cela n'arrive plus - maintenant allez vous-en !
Oui, Monsieur.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.







Pour Vous, Mesdames

Une visiteuse . . .

Il est 5 heures de l'après-midi.

Le timbre de la porte d'entrée sonne impérieusement. Surprise, je regarde ma belle-soeur, Françoise.

"Tu attendais de la visite?"

"Mais non. C'est curieux. A cette heure-ci."

Et, elle alla ouvrir. Aussitôt un son de voix aigue parvint à mes oreilles. "C'était Mme X. . ., accompagnée de sa petite Julie. Nous les connaissons depuis longtemps, ma belle-soeur et moi-même. Ce sont des voisines. Et, sans manquer à la charité chrétienne j'ajouterais que Mme est une insupportable commère et que "son amour" de Julie est un petit bout de femme endiablé! Il n'y a rien à son épreuve à cette enfant-là — tout le monde le sait!

5 h. 30. Nous causons toujours . . . Madame ne s'apprête pas encore à partir. Et dire qu'elle n'était venue que pour une seconde . . . à son dire du moins. Elle a tout examiné: la propreté de la maison, les meubles, etc. N'est-elle donc pas prête à s'en aller? Mais non, elle doit encore dire son mot sur chacun des voisins. Pauvre femme, elle n'est satisfaite qu'après avoir tout jugé.

Paf! paf! . . . et voilà bébé par terre, entrainant avec lui le petit chien de porcelaine que Françoise lui a prêté. Adieu petite bête, car la voilà réduite en mille morceaux. Et, Julie qui pleure.

Sa mère ne l'entend pas . . . ou bien elle ne veut pas l'entendre! Elle continue de jaser.

"Saviez-vous que Madame une telle ne fréquente plus sa propre soeur?"

Et, moi, regardant avec horreur la prochaine victime de Julie, un petit éléphant vitré, bibelot de choix, je murmurai: "Qu'est-ce que cela peut bien nous faire? Ca ne nous regarde pas."

Je vis Françoise mal à l'aise dans son fauteuil.

Diable est-il possible d'être aveugle à ce point . . .

Mais Madame continue . . .

C'est maintenant la kyrielle interminable de ses maladies qui y passe. Ensuite (si par miracle ce sujet venait à être épuisé!) ce seront les défauts de son mari. Quelle verve tout de même!

Il est 6 heures. L'heure du repas du soir . . .

Françoise se décide: "Vous allez rester à souper."

Voyons, Madame n'y songe pas . . . Son "cher époux" doit arriver du travail et il faut qu'elle soit là, il n'y a pas à dire.

Tout à coup elle s'avise de regarder l'heure. Elle étouffe un petit cri de surprise feinte. Non, Madame n'aurait jamais cru qu'il fût si tard. Vite elle se lève, saisit son "bébé chéri" au passage et s'élance en dehors de l'appartement.

Enfin nous respirons librement. . . Quelle visiteuse!

MIREILLE.

Jean et Jacqueline

Depuis que Jean a fait son apparition en ce monde, Jacqueline n'existe plus. Pauvre Jacqueline! Elle, qui était l'enfant gâtée de la maison, la plus choyée et la plus aimée... avant que son petit frère daigne ouvrir les yeux à la lumière du jour.

Mais à présent que maman a son petit garçon, Jacqueline n'est plus intéressante, elle est reléguée au second plan, et comme elle est un peu timide, elle ne dit rien mais elle a déjà dans son petit coeur une peine secrète.

Le plus étrange c'est que maman ne s'en aperçoit pas.

Tout est pour Jean, les caresses, les baisers, les compliments, les beaux jouets; on permet à l'un ce qu'on refuse à l'autre, on traite Jean continuellement au détriment de Jacqueline.

Dirait-on vraiment qu'ils sont tous deux les enfants d'une même famille.

Dans combien de foyers voyons-nous de ces cas de favoritisme où ordinairement ce sont les garçons qui tiennent le monopole de tous les droits.

Ils deviennent l'adoration d'une mère trop faible qui pardonne toutes leurs faiblesses, excuse tous leurs travers, et cache jusqu'à leurs torts.

Les enfants grandissent, et les petites filles qui ont été élevées dans cette atmosphère d'injustice et de maladresse ont senti toute la différence entre leur éducation et celle de leurs frères.

Elles ont accumulé les déceptions et les rancunes et les voilà, à la veille d'être lancées dans la vie avec un coeur plein d'amertume et déjà désabusé.

Pourtant jeunes mamans qui accordez des préférences à l'un ou à l'autre de vos enfants, rappelez-vous votre enfance et votre besoin d'affection et d'indulgence.

Soyez pour chacun d'eux une vraie maman, impartiale, tendre et dévouée.

Songez-y jeunes mamans, dès aujourd'hui.

FRANCOISE.

Courrier de Louise

Q.—Pourriez-vous nous dire où nous pourrions nous adresser pour faire faire des cartes mortuaires, et quel en est le prix à la douzaine?—UN ABONNE.

R.—Vous pouvez faire imprimer ces cartes à la Canadian Publishers Limited, imprimeurs de **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

Cette imprimerie se spécialise dans ce genre de travaux.

•

Q.—Quand le carême commence-t-il exactement: le mercredi des Cendres à midi, ou la nuit du mardi gras? Est-ce un péché de danser durant le carême? La danse est-elle permise à la mi-carême?—UNE QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—Le carême commence le mercredi des Cendres au matin à la première heure de ce jour. Les réjouissances sont défendues durant le carême; le fait de danser constitue donc pour le moins un acte de désobéissance envers l'Eglise. Le jour de la mi-carême est aussi "carême" que les autres... il ne fait que marquer la moitié de ce temps de pénitence.

•

Q.—Comment pourrai-je enlever des taches d'huile d'écremeuse sur un manteau bleu pâle?—UNE QUI VOUDRAIT SAVOIR.

R.—Si la tache n'est pas très récente, vous feriez bien de l'amollir un peu tout d'abord avec du saindoux ou de la vaseline. Puis, frottez-la avec du tetrachlorure de carbone. Pour éviter la formation d'un cerne, épongez en allant vers le centre de la tache.

•

Q.—Quels moyens pourrait-on employer pour faire disparaître des "têtes noires" et autres boutons dans la figure? FLEURIE.

R.—Les boutons sont dûs à une mauvaise alimentation ou à une pauvre digestion. Les têtes noires disparaissent ordinairement après de fréquents lavages avec du savon, suivis de massages avec une bonne crème de toilette.

Q.—Une veuve âgée de 60 ans aurait-elle droit à une pension, vu que ses enfants sont mariés et incapables de lui aider?—MANITOBAINE.

R.—Je ne le crois pas. Les veuves nécessiteuses chargées d'enfants en bas âge peuvent recevoir une pension, ou les personnes âgées de 70 ans. Si vos enfants sont vraiment incapables de vous aider, vous pourriez cependant obtenir du secours de votre municipalité.

•

R. A Marie-Louise: Un lecteur complaisant me prie de vous apprendre que la mesure qui vous intriguait dans votre recette de vin de rhubarbe: un pot, se rapporte à deux pintes. C'est une ancienne mesure qui n'est plus guère en usage.

•

R. A Monsieur F. C.: Je vous remercie bien sincèrement pour le renseignement que je me suis empressée de transmettre plus haut, comme vous pourrez le constater. Je regrette de n'avoir pas, comme vous, consulté notre bon vieux Larousse. Pour ce qui concerne les marchés noirs: n'oubliez pas que nos lecteurs ne se recrutent pas seulement qu'au Manitoba, mais que plusieurs viennent de la Saskatchewan et même du fond de l'Alberta, telle la correspondante en question. Il ne faudrait donc pas jeter la pierre trop vite! Je vous remercie de l'intérêt que vous portez au Courrier et souhaite de vous y revoir.

•

R. A Marguerite: Je ne sais vraiment ce que vous attendez de moi: vous êtes-vous imaginée que j'allais vous approuver? N'êtes-vous pas chrétienne? Et comment croire sérieusement qu'une femme mariée depuis 25 ans, puisse aimer "à la folie" un autre homme marié:.. Tâchez de vous reprendre et d'envisager la vie comme une personne sérieuse. Les défauts de votre mari ne sont pas une excuse pour votre propre conduite. Réfléchissez et priez: vous aurez le courage de reprendre la voie droite.

LOUISE.

Origine des légumes et des fruits

L'épinard est originaire de la Perse. — Les noisettes nous viennent de la Grèce. — Les coings nous viennent de Corinthe. — Le navet, de Rome. — La pêche, de la Perse. — Le raifort est originaire d'Angleterre. Les melons, d'Asie. — La sauge, du midi de l'Europe. — On dit que le haricots vient d'Egypte. — Les prunes nous viennent de Damas. — Les pois, du sud de l'Europe. — La graine de coriandre est originaire de l'Orient. — La groseille est originaire de la Grande-Bretagne.

L'Office nationtl du Film est, aujourd'hui, l'un des principaux moyens d'expression dont dispose le Canada.

La Mode Pratique



NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No. ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

Adresse présentée à M. l'abbé E. Lavoie, au nom des paroissiens

Par M. Guillaume CHARETTE

Monsieur le Curé,

A la messe de ce matin, il est une prière qui a jailli de toutes nos lèvres. Celle du saint homme Job: "Seigneur vous nous aviez tout donné, Seigneur vous nous avez tout ôté, que Votre saint nom soit béni".

En nous quittant, Monsieur le Curé, nous sentons tous qu'avec vous s'en va le frère aîné de notre famille spirituelle vers lequel se tournent nos yeux confiants quand le père n'est pas là, tout près, pour guider nos pas incertains.

Nous ne voulons point contester le bien-fondé des raisons qui ont motivé votre déplacement. Nous nous inclinons respectueusement devant les décrets d'une autorité dans laquelle nous avons confiance et dont nous ne doutons nullement de la sagesse. Encore moins osons-nous céder à la tentation de murmurer contre les desseins de Dieu qui a inspiré la décision épiscopale qui vous enlève à notre estime et à notre affection.

Tout de même, après nous avoir "gâtés" pendant 25 ans par le don d'un Jubinville, pourquoi la Providence nous éprouve-t-Elle au point de nous ravir un si précieux successeur dans votre personne? Si c'est pour nous punir, du moins nous laisse-t-Elle la réalisation du fait que votre passage à la cure de la cathédrale comme pasteur restera dans nos annales comme une page mémorable.

Quand vous êtes arrivé parmi nous, Monseigneur Jubinville, laboureur infatigable, avait pendant un quart de siècle préparé péniblement le sol du champ qu'il vous confiait. Il y avait jeté les premiers grains de semence quand le poids des ans le terrassa. Vous êtes venu plein d'ardeur et d'espoir continuer sa tâche inachevée... Et, vous partez à votre tour, alors que se dore encore à peine la moisson qui promet d'être abondante.

Vous n'êtes pas resté longtemps avec nous, Monsieur le Curé! A peine avez-vous eu charge d'âmes pendant cinq années. Mais, quelles années de progrès, malgré l'inquiétante et douloureuse traversée de la guerre la plus effroyable de tous les temps. Tandis que le tourbillon de la mort, en soufflant sur le monde, semait le deuil dans nos foyers, vous y apportiez la consolation, la reprise du courage et l'espérance de lendemains nouveaux. Vous avez modelé la routine de nos programmes dominicaux et les agendas de nos jours fériés sur l'agencement pratique d'une maison d'affaire. En ce faisant, vous avez obtenu des résultats merveilleux en économie de temps et d'argent. Votre Bulletin Paroissial, modèle de clarté et de concision a donné plus de place aux sermons substantiels. Vous avez mis un ordre dans nos finances parcissiales qui n'était naguère qu'à l'état de rêve.

A l'instar de votre prédécesseur, vous avez répandu sur vos pas les bienfaits et les oeuvres. Malgré la dureté des temps, amenés par l'effort de guerre, nos organisations de toutes sortes, sociales ou religieuses, nos congrégations laïques, nos cercles d'études et d'amusements, nos sociétés nationales ou de bienfaisances ont sans cesse été l'objet de votre apostolique sollicitude. Elles se sont non seulement maintenues, mais elles ont toutes pris un essor nouveau d'ampleur qui garantit de leur avenir.

Votre zèle pour notre bien-être spirituel ou temporel, a toujours été, partout, inlassable. Vous n'avez jamais ménagé ni votre personne ni votre humble avoir quand il s'est agi de seconder un malheureux, soulager une misère ou adoucir une souffrance. Nous savons que vous auriez voulu taire ces choses-là, mais vos oeuvres sociales, qui constituent votre chef-d'oeuvre, votre modestie ne saurait les taire. Vous ne pouvez pas, et nous ne voulons point passer sous silence tout le bien que vos dévouées collaboratrices ont fait dans leur local, ou chacune sous son toit. Celles que vous avez inspirées de votre charité, les pauvres que vous avez secourus en dépit des intempéries, des heures indues de la nuit, de la distance, dans la neige ou dans la boue, clameront votre amour, votre dévouement sans bornes pour les orphelins de la fortune et de la vie. Les voix, les talents, les vocations que vous avez encouragées ou cultivées diront votre charité, votre généreux apostolat.

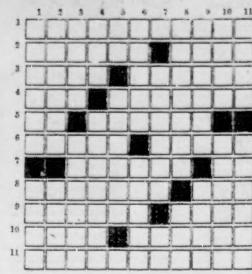
Si nous laissions parler nos coeurs ils ne tariraient point de reconnaissance et de louange. Mais nous ne voulons point faire violence à votre humilité.

Monsieur le Curé, pardonnez-nous de n'avoir point reconnu le prix et l'étendue de vos services avant de regretter d'avoir à vous faire nos adieux.

Nous prierons Dieu pour que vous trouviez dans votre nouvelle paroisse les consolations et la coopération que vous n'avez pas toujours rencontrées chez nous. Puissiez-vous y trouver le champ où mûriront les fruits de votre apostolat! Que Dieu vous garde longtemps à notre souvenir reconnaissant, à l'affection de vos futures ouailles et pour la plus grande gloire de Sa Sainte Eglise.

Les paroissiens de la cathédrale de St-Boniface.

Nos Mots Croisés



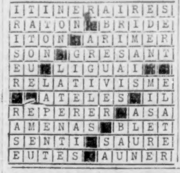
HORIZONTALEMENT

1—Passereau dentirostre de l'Amérique tropicale.
2—Temps mis par la terre pour faire sa révolution autour du soleil (pl.) — Chef-lieu de canton (Morbihan).
3—Jeune baliveau en réserve — Qui est à elle.
4—Durée ordinaire de la vie — Armoire où l'on range les tasses.
5—2e conj. — Capture d'un navire neutre (marine).
6—Petit oiseau des îles Canaries — Foyers des cheminées.
7—Ancien nom de l'araignée — Féminin de ton.
8—Mit en pièces — Unité monétaire bulgare.
9—Temps futur — Membre des oiseaux pour voler.
10—Défaille par l'effet d'une émotion — Conventionnel, fondateur du club des Cordeliers.
11—Allégeassent, dégageassent.

VERTICALEMENT

1—La langue malaise — But en tirant avec la langue.
2—Ane sauvage — Le côté vers lequel descend la rivière.
3—Sans inégalités — Grappe.
4—Adj. démonstratif, pluriel — Appareils produisant un son grave ou strident.
5—Int. servant à appeler — Serin jaune des îles Canaries.
6—Epreuve, première expérience — Retint pour lui.
7—Se dit d'une figure d'animal dont on ne voit que la partie supérieure — Carte à jouer.
8—Excès d'embonpoint — Vieillesse, temps.
9—Oiseau de proie; femelle du laneret — Superpose les poissons salés dans les barils.
10—Planète satellite de la terre — Aire sur laquelle on trace le plan d'un bâtiment.
11—Rivière d'Allemagne, affluent de la Fulda — Connaissent.

Solution du problème précédent



I	T	I	N	E	R	A	I	R	E	S
R	A	T	O	N	■	B	R	I	D	E
I	T	O	N	■	A	R	I	M	E	R
S	O	N	■	G	R	E	S	A	N	T
E	U	■	L	I	G	U	A	I	■	■
R	E	L	A	T	I	V	I	S	M	E
■	■	A	T	E	L	E	S	■	I	L
R	E	P	E	R	E	R	■	A	S	A
A	M	E	N	A	S	■	B	L	E	T
S	E	N	T	I	■	S	A	U	R	E
E	U	T	E	S	■	A	U	N	E	R

Boîte aux Questions

Q.—Comment répondre à l'objection que les Catholiques achètent les indulgences et croient ainsi aller au ciel?

R.— Il a pu arriver au cours de l'histoire que des abus se soient glissés dans l'Eglise, mais jamais cela ne s'est fait avec la permission des autorités et toujours Rome a puni sévèrement ceux qui tentaient ainsi ce trafic.

Une indulgence n'est pas un pardon pour les péchés; c'est la remise des peines temporelles dues au péché, après que celui-ci a été pardonné par la confession. Donc il faut déjà avoir l'état de grâce pour gagner une indulgence. Il serait inutile alors "d'acheter des indulgences pour aller au ciel."

Ce qui s'est fait et qui est permis, c'est que le Pape accorde des indulgences à ceux qui font telle bonne oeuvre avec le regret de leurs péchés. En d'autres mots, les indulgences peuvent être obtenues, non par l'argent, mais à l'occasion d'une oeuvre telle qu'une prière, une aumône, par amour pour Dieu. De même qu'on n'achète pas une messe en payant son honoraire, ainsi on n'achète pas une indulgence.

•

Q.—Est-ce que l'on peut faire plusieurs péchés graves contre le précepte de l'abstinence, si par exemple, un même vendredi, l'on mange de la viande aux trois repas?

R. — Oui. Ce précepte, qui oblige de soi sous peine de faute grave, défend de manger de la viande non pas une ou deux fois, mais tout simplement de manger de la viande aux jours d'abstinence. Quand, l'un de ces jours, on a mangé de la viande, on doit encore, ce jour-là, obterver le précepte; on n'a donc pas le droit de manger de nouveau de la viande. En conséquence, une personne commet autant de péchés pour autant de repas distincts où elle transgresse la loi d'abstinence.

•

Q.—Une jeune fille étant la plus jeune de la famille, doit-elle en quelque sorte se tenir responsable de demeurer avec ses parents assez âgés; peut-elle librement se choisir une vocation?

R. — Une jeune fille, même étant la plus jeune de la famille, peut se choisir librement une vocation; l'obligation de subvenir aux besoins de ses parents regarde autant les plus âgés d'une famille que les plus jeunes. Elle peut cependant sacrifier sa vocation pour leur venir en aide par amour pour le bon Dieu: Dieu récompense abondamment un acte de charité si généreux. Toutefois si ses frères et soeurs sont empêchés par leurs propres obligations familiales d'accomplir ce devoir de piété filiale, cette jeune fille doit différer ou sacrifier son entrée en religion ou son mariage, car l'obligation d'aider ses parents est de droit naturel. Sa vocation dans le cas actuel c'est d'aider ses parents.

•

Q.—Je voudrais savoir si un enfant qui meurt immédiatement après sa naissance doit être baptisé quand même?

R. — Il faut s'empresser de le baptiser sous condition. Il est possible que l'âme ne se sépare pas du corps au moment même où quelqu'un rend le dernier soupir: c'est-à-dire qu'une brève mort apparente précède la mort réelle. Alors il est permis et même nécessaire de le baptiser sous condition: "Si tu es vivant, je te baptise au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit."

•

Q.—Une fille catholique peut-elle se marier avec un protestant divorcé?

R. — Non. Le mariage de deux protestants dans une église protestante est un vrai mariage et valide devant Dieu: seule la mort de l'un des conjoints brise ce lien. Dans ce cas le divorce que nos juges civils lui accordent ne vaut rien absolument, et ne signifie pas que ce mariage est nul aux yeux de l'Eglise.

Conséquemment, une fille catholique ne peut pas penser se marier à un divorcé dont la femme vit encore.

•

Q.—Dans un cas de mariage mixte, un prêtre m'a dit que les contractants ont l'obligation grave d'élever leurs enfants dans la religion catholique. Le Pape pourrait-il dispenser de cette obligation?

R. — Non. Le Pape peut dispenser d'une obligation imposée par lui-même ou par l'Eglise, mais il ne peut pas dispenser d'une obligation qui relève du droit divin; et celle dont vous parlez, en est une de droit divin. La loi de Dieu défend à un catholique de faire élever ses enfants dans ce qu'il sait être une fausse religion.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Mon frère revient de la guerre

I. — Une auto rentre dans la cour. "Qui est-ce?" se demande maman en enlevant son tablier. Qui a l'affront de nous rendre visite un jour de lavage? "Louise, va répondre. Je ne suis pas présentable." Mais il est trop tard. La porte s'ouvre tout d'un coup et un grand garçon en kaki s'élance dans la cuisine.

II. — La stupéfaction est générale. . . Maman se met à pleurer. Les petits s'accrochent au soldat. "Lionel, balbutie-je, tu n'es pas en Allemagne?" Mais il ne m'entend point. Mère et fils se caressent comme s'ils ne s'étaient pas vus depuis un siècle. Les petits crient: "Surprise!" et courent avertir papa.

III. — En somme, la journée est une des plus heureuses de notre vie. De tous côtés ce sont explications, récits, exclamations, rires et pleurs de joie, caresses.

IV. — (a) Mais quand tous les enfants sont couchés le soir, mère et père discutent l'avenir de leur garçon. (b) Que va-t-il devenir maintenant? (c) C'est évident qu'il ne peut pas et ne veut pas rester à la charge des parents. (d) Il faut qu'un jeune homme fasse son avenir.

V. — Reprendre ses études interrompues? Lionel a vingt-et-un ans. (b) Après trois années de dur combat, il n'en a guère le goût. (c) N'en a-t-il pas lui-même exprimé le dégoût?

VI. — Ensuite il y a Hélène. . . la petite Hélène aux yeux noirs qui l'a attendu si patiemment, si fidèlement et à laquelle il a consacré deux grandes heures de sa première journée chez lui.

VII. — Prendre un emploi dans un bureau? . . . il y en a tellement déjà de ces employés qui après la guerre n'auront pas de travail. Et puis, gagnerait-il assez pour faire vivre une femme et des enfants?

VIII. — (a) Le père hausse les épaules et soudain un sourire éclaire son visage. (b) "Que penserais-tu d'une ferme, Marie?" demande-t-il à sa femme. (c) Tu sais que j'ai gardé la moitié de ses gages d'armée pour lui depuis trois ans - - tu sais, la partie qu'il nous envoyait tous les mois pour payer le collège de Ronald. (d) Pauvre garçon, il sera surpris d'apprendre que l'argent est tout là, à l'attendre à la banque. D'ailleurs, il le mérite bien. Je pense qu'il a grandement gagné son salaire sous les balles allemandes. Mais un grand coeur comme le sien, c'est rare qu'on en trouve. Il voulait tant donner à son petit frère ce qu'il n'avait pas eu lui-même. Ca vaut une récompense, hein ma femme? Et puis, il y a son assurance. Tu sais, celle que j'ai prise quand il n'était pas plus haut que la chaise et qu'il devait retirer à vingt-et-un ans. . . (e) Je pense que tout cela, avec l'aide donné par le gouvernement, sera assez pour le partir sur une petite ferme. (f) Je pourrai bien lui donner quelques vaches, quelques chevaux, quelques cochons, même quelques machines. (g) On n'est plus si pauvre que ça, hein ma vieille? Belle vieille, va . . .

IX.—Papa et maman parlent tard dans la nuit. (a) Saisi par l'enthousiasme de son mari, maman voit déjà la petite maisonnette que sa bru Hélène saura arranger si coquettement. Elle voit le petit jardinet au côté et les volailles qui gloussent dans la basse-cour. "Pourvu que notre fils le veuille." - "Oh! il voudra bien, va, n'aie pas peur. J'aurais bien aimé avoir sa chance, moi, quand j'étais jeune. D'ailleurs n'a-t-il pas toujours aimé la ferme? C'est difficile de trouver un garçon meilleur que lui avec les animaux; et pour réparer une machine, donc, il me surpasse vingt fois. . ."

X.—Demain matin, mes parents présenteront leur plan à Lionel. Je suis de l'avis de papa. Lionel ne pourra pas refuser. L'idée est trop agréable.

Marie-Blanche JOANIS
Grade 12
Couvent de Prud'homme.

Notre lecteur n'aura pas manqué d'être frappé par la vérité de la scène racontée dans la composition ci-dessus; il aura remarqué la vie que l'élève a communiquée à ses personnages, et le naturel avec lequel sont amenés les divers incidents du récit. Ces qualités nous apparaissent surtout dans les paragraphes I et II. Oui, c'est bien ainsi que les choses se passent dans nos familles. Relisons ces passages. N'est-ce pas que les détails sont bien observés? Et ce tableau, pris sur le vif, l'élève a su l'animer, grâce à son style: la première phrase: "Une auto rentre dans la cour" qui nous transporte subitement en plein récit, nous suggère la soudaineté de cette visite arrivant au moment où l'on s'y attend le moins. La suite de ce paragraphe et le suivant, par leurs phrases courtes et agitées, nous montrent bien l'excitation et la surprise qui règnent dans la maison.

III. — La locution "en somme" signifie "en résumé" et l'on s'en sert ordinairement pour reprendre en quelques mots une idée déjà énoncée. Son emploi, dans le cas présent, est fautif puisqu'il n'est question, dans ce qui précède, que de l'arrivée du soldat, et non pas de la façon dont s'est passée la journée.

IV. — Tout ce paragraphe est très bien. Quelques détails seulement: (a) "le soir" ferait mieux au début de la phrase, après "Mais"; (d) l'expression "faire son avenir" ne semble pas tout à fait correcte ici; mieux vaudrait exprimer l'idée autrement et éviter en même temps la répétition de "avenir", par exemple: "gagner sa propre vie."

V. — Une autre répétition ici, plus frappante, parce qu'elle s'étend à plusieurs mots . . . **"il n'en a guère le goût." "N'en a-t-il pas . . . . le dégoût?"** Il faudrait supprimer complètement ce dernier membre (c), inutile d'ailleurs et le remplacer par une autre phrase renfermant une autre idée et terminant le paragraphe avec plus de bonheur.

Les paragraphes VI et VII sont tous deux très bien et nous n'avons qu'une remarque à faire à leur sujet: il semblerait préférable d'intervertir l'ordre, dans lequel ils se trouvent, c'est-à-dire de placer VII immédiatement après V; la construction de ces deux paragraphes est la même, et de plus, la pensée continuée dans le second (VII) fait suite à celle du premier (V). Reprendre ses études? - Non? - Un emploi dans un bureau, alors? Ce changement fait, VI se trouverait maintenant après VII, et cela ne serait pas mal du tout; en effet, la dernière phrase de VII: . . . "faire vivre sa femme et des enfants", ne suscite-t-elle pas naturellement la pensée d'Hélène? Il suffirait alors de modifier légèrement le début de VI, pour l'adapter à sa nouvelle position, et l'ensemble serait parfait.

VIII (a) Hausser les épaules signifie plutôt le mépris ou l'indifférence que l'embarras ou la perplexité. Le geste, ici, ne convient donc pas. (c) Cette phrase est un peu ambiguë. Refaisons-la: "Tu sais que depuis trois ans je garde pour lui cette partie de son salaire qu'il nous envoyait à chaque mois pour payer le collège de Ronald." (e) Nous trouvons ici le verbe "partir" employé transitivement. C'est une erreur que l'on peut éviter en modifiant légèrement la phrase: "Je crois qu'avec tout cela, il pourra s'établir convenablement . . . " (g) Il faudrait dire: "Nous ne sommes pas si pauvres que cela, n'est-ce pas? Le reste est de trop.

IX (a) Le pléonasme est une figure qui consiste à employer des mots que le sens ne demande pas. Il faut ordinairement l'éviter. **Nous en avons un exemple dans cette phrase: "petite maisonnette;" l'adjectif est superflu.**

X. — Ce dernier paragraphe est un peu diffus. Condensons-le: "Demain matin, mes parents soumettront leur plan à Lionel. Je suis d'avis avec eux qu'il ne repoussera pas une aussi allèchante proposition."

Cette dernière composition annotée, il nous reste plus qu'à féliciter encore une fois les élèves dont nous avons publié les travaux, et à les encourager dans leurs efforts pour apprendre à bien écrire leur langue. Avant de terminer, nous voulons cependant laisser à nos lecteurs et à tous nos écoliers de la province ces quelques conseils.

Et d'abord, lisons beaucoup; seule la lecture des Maitres peut nous enseigner les procédés du style et développer notre vocabulaire. Ensuite, dans nos compositions, efforçons-nous de nous exprimer **clairement.** La **clarté** de l'expression est la première qualité qu'il faille acquérir. Pour cela, commençons par ordonner nos idées dans un plan. Ceci est très, très important. Le plan fini, faisons le brouillon de la composition. En corrigeant ce brouillon, voyons à ce que la pensée soit toujours clairement exprimée; retranchons sans scrupule tous les mots et les phrases qui ne servent pas cette pensée; évitons le verbiage, c'est-à-dire l'accumulation inutile des adjectifs; varions la forme de nos phrases et de nos paragraphes de peur de devenir monotones à force d'uniformité.

Ces quelques conseils peuvent se résumer en trois mots: lecture, plan, brouillon. Suivons-les de notre mieux en nous rappelant que le talent ne suffit pas et qu'il faut travailler pour réussir.

Sur ce, nous disons: Au revoir, à nos lecteurs et: "Bon courage!"

Eugène ADOLPHE.

Le Comité de l'Enseignement de l'A.C.F.C. serait heureux de savoir si la publication et la critique des compositions primées aux derniers examens de français a su intéresser et rendre quelques services. Nous invitons donc les lecteurs, et plus spécialement les membres du personnel enseignant et leurs élèves, à nous envoyer leurs commentaires.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C., Vonda, Sask.



COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Telesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE 1945-46 NUMERO 21

CHRONIQUE du 7 au 13 mars

En l'honneur de M. l'abbé E. Lavoie

Jeudi soir le 7, à la salle académique, en présence de Mgr l'Archevêque-Coadjuteur, fête intime offerte à M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de la Cathédrale, à l'occasion de son départ prochain.

Le Père Recteur

Dans l'allocution d'ouverture, le Père Recteur rappelle l'intérêt que M. l'abbé Lavoie a porté à l'oeuvre du Collège partout où l'a placé son ministère. Le comité des Bourses a grandement bénéficié de son expérience. A Saint-Boniface, tout particulièrement, continuant le travail de ses prédécesseurs, il a accru considérablement le nombre des Collégiens ainsi que l'aide financière apportée au Collège. Par un haut souci de formation il confia aux élèves mêmes la perception annuelle. Pour l'oeuvre de l'éducation, pour l'oeuvre du Collège il a payé de sa personne, de son talent, de son temps, de sa bourse. C'est un grand ami du Collège qui s'éloigne; mais le Collège sait qu'il ne perd pas son amitié.

Les Anciens

Le président des Anciens Elèves, M. René Dussault, souligne à son tour l'aide que l'Association des Anciens a reçue de M. l'abbé Lavoie, spécialement lors des fêtes du soixantième anniversaire. L'Association lui en est reconnaissante, comme aussi de l'honneur qui rejaillit sur elle de toute l'oeuvre de ce "grand Ancien." Qu'à Somerset, les Anciens et les élèves actuels secondent, comme ils le doivent, cet Ancien si méritant!

Le Père Caron

La chorale égaya la soirée. Dans une introduction, le P. Caron évoqua l'admiration que suscitait en son temps de collège "Edmond Lavoie." Comme aujourd'hui, c'était l'organisateur, le réalisateur, le bon géant des grandes et des dures besognes.

La chorale

Le chant ne fut pas triste. Du meilleur folklore: l'invitation au **"banquet" d'Ola Glomstula; le rigodon où "j'ai tant dansé" ("faut aller voir monsieur l'Curé!"); "A la Cathédrale, ô gai!" chanté par Gérard Landry, collégien de Somerset; puis "Ma mère m'envoie-t-au marché", pour réhabituer à** la symphonie rurale celui qui laisse les bruits de la ville; enfin un chant de circonstance, qui relève sans trop de formalité prosodique les délicatesses dont bénéficièrent si souvent les Collégiens et même les Pères, - le refrain gardant les mots originaux, qui faisaient trop bien: "Il est en or."

Avec les vieux il est gentil,
Avec les jeun's il se fait p'tit. . .
. . . Il doit partir. On le regrett',
Mais ils vont dir', à Somerset:
"Il est en or! Il est en or!"

Les élèves

Un ancien paroissien de Fannystelle, Armand Dureault, lut une adresse au nom des élèves. C'était, en belle tenue littéraire, le catalogue des multiples bontés de M. Lavoie à l'égard du collège, étudiants et personnel. Bienfaisance omniprésente: festival, fête de Dollard, mouvements coopératifs . . . Vouloir énumérer, c'est risquer d'être incomplet, même pour les secours officiels. Et quand il n'y va pas de sa personne ou de sa bourse, c'est de son automobile! "Summum de la charité," disent les moins malins. La verve égaya habilement ce chant de reconnaissance qui eut été trop touchant. Le sourire - - et le rire -- effaçait à temps les larmes. Comme souvenir, les élèves présentaient une lampe de table, symbole du zèle vigilant, qui fut et qui sera, littéralement, "la lumière sur la Montagne."

M. l'abbé Lavoie

Le héros de cette fête toute simple et qu'il avait voulue telle, trouva que ce n'était pas "une simplicité que de remercier un pareil concert de générosités." Il se défendit d'avoir été change en or, car l'art, l'éloquence, la poésie ou la musique, ne sont pas encore la pierre philosophale. Mais sa parole simple ne put réussir à cacher son coeur d'or. C'est lui, croit-il, qui doit de la reconnaissance pour l'aide qu'il a toujours reçue des Pères et des élèves. Remerciant les élèves, il les exhorta à se montrer généreux aussi dans le travail et dans l'obéissance, comme leurs maîtres, afin de se préparer efficacement à faire partout où le bon Dieu le voudra l'oeuvre du bon Dieu.

Ce conseil d'or, si autorisé, formulait bien la leçon à tirer de cette soirée. Nous en disons à M. le curé Lavoie un merci de plus.

Cà et là

Film français. "La joueuse d'orgue" est, par le sujet, semblable au film précédent. Deux acteurs y sont admirables de naturel: l'héroïne et Pierre Larquey, le . . . joueur d'orgue. N'oublions pas la leçon de fierté professionnelle: "Heu! ça parait facile . . . On pense que ça va tout seul en tournant comme ça. Ah! mais il faut le tour! Il y a quarante musiciens là-dedans! . . . Tenir tout ça ensemble . . . Il y a le rythme, vous savez! Il faut savoir, allez!" Attrape, Palcide.

L'entre-deux-rouleaux est toujours intéressant par le tirage des prix de présence, en présence du président Bélanger.

Dernière glace. Nos patinoires fondent maintenant sous le soliel et la pluie. Le Comité des travaux nous les a conservées le **plus longtemps possible. Nous avons pu voir les finales du gouret, même celles de la glorieuse ligue des "Poires", où les Philosophes triomphèrent des Rhétoriciens. Même deux parties contre l'extérieur: nos minuscules** Atomes firent partie nulle (1 à 1) avec leurs rivaux de St-Pierre; notre grande équipe l'emporta sur les Chevaliers de Colomb par 7 à 6.

Concert. Nous allons au concert musical Lavallée, soirée du 12. Notre chroniqueur Gilles dit que ce concert du mardi gras fut un régal de musique, tant pour les joueurs que pour l'auditoire. Il était bien placé pour en juger. Notons qu'avec lui d'autres Collégiens participaient au concert: Armand, Claude et Charles Ferland, Gérard Landry, Claude Cloutier, David Laroche, Raymond Laroche et Paul Deschênes.

Retours. L'aviation nous avait rendu deux élèves, la marine un. C'est au tour de l'armée. M. Georges Paquin est passé de la discipline de l'armée à celle du latin. Mais il a fait la guerre en Italie; ça va être facile, mehercule! Ave!

Ne vous sentez-vous pas plus à l'étroit au Collège depuis dimanche? Lionel Joyal est revenu.

La pierre d'achoppement de la politique tripartite

(Suite de la première page)

dent du Conseil, fut la victime en 1941, lorsqu'il fut arrêté et incarcéré par le gouvernement du maréchal Pétain en vertu d'une loi — au texte vague et imprécis — prise par lui à l'ouverture des hostilités et dirigée contre "les individus susceptibles de troubler l'ordre public". Que change demain la majorité politique du pays, qu'un coup de force plus ou moins légal place le pouvoir entre les mains des hommes aujourd'hui visés par certaines dispositions constitutionnelles, les nouveaux gouvernants n'auront qu'à puiser dans celles-ci des armes avec lesquelles ils frapperont ceux qui les auront complaisament ou imprudemment forgées. Il y a là, à notre sens, un danger qui n'a pas été assez retenu par des constituants présomptueux, trop sûrs d'eux-mêmes et de l'opinion publique qui les a portés aux leviers de commande. L'ancien ministre Capitant a mis le doigt dans la plaie en soulignant que le principe du droit "reflet de l'histoire", dont semblent s'être inspirés nos constituants, avait été à la base de la doctrine hitlérienne, et qu'elle allait à l'encontre de la conception traditionnelle selon laquelle certains principes ont une valeur permanente, qu'ils sont la loi de l'humanité et la condition de toute civilisation. C'est sur ce principe faux, qui affirme le caractère relatif des droits de l'homme qu'Hitler a fondé son entreprise de domination mondiale, en commençant par l'asservissement de de l'individu à l'Etat, alors que le but de toute société doit être dans l'homme et non dans l'Etat.

Mais, pendant que l'Assemblée burine ainsi le fronton du futur édifice constitutionnel, la coulisse retentit moins de la rumeur des marteaux au travail que des disputes des bâtisseurs. En effet, les membres de la majorité tripartite n'ont pu encore se mettre d'accord sur des textes constitutionnels, en dépit des louables efforts de conciliation déployés par M. Vincent Auriol, lequel, après avoir constaté l'inutilité de sa tâche, a adressé à chacun des trois partis de la majorité — Mouvement républicain populaire, partis socialiste et communiste — une lettre dans laquelle il leur soumet un texte transactionnel. Ce projet propose la cration, aux côtés de l'assemblée politique souveraine, de deux assemblées de caractère consultatif, le **Conseil économique,** composé des représentants des unions interprofessionnelles, et le **Conseil de la France d'outre-mer,** formé par les délégués des Conseils généraux de la métropole et par ceux des assemblées locales des territoires d'outre-mer.

En offrant ce compromis, le président de l'assemblée place les partis en face de leurs responsabilités et les adjure de s'entendre afin de mettre sur pied une constitution susceptible d'être ratifiée par une large majorité du corps électoral. M. Auriol ne se dissimule aucun des dangers mortels que courrait en France la démocratie renaissante si la nation repoussait, ou n'adoptait qu'à une très faible majorité une constitution marquée par le sceau socialo-communiste.

L'impuissance parlementaire et gouvernementale à trouver une solution satisfaisante aux graves problèmes de l'heure dans le domaine économique et financier provoque déjà dans le pays une désaffection progressive des Français à l'égard des choses de la politique, qui se traduit par le nombre croissant des abstentions constaté aux récentes élections partielles où l'on a enregistré de 40 à 50% de non-votants. Demain, l'opinion déçue peut s'élever avec colère contre la persistance d'un inquiétant régime provisoire, et se retourner contre des hommes incapables d'assumer la tâche dont ils ont réclamé le privilège et l'honneur: donner à la France une constitution en harmonie avec ses traditions politiques et son goût du progrès social.

Si le M.R.P. a accepté de reprendre la discussion sur les bases proposées par M. Auriol, en se réservant toutefois le droit de défendre le principe de la liberté de l'enseignement et de réclamer la participation des organismes familiaux au Conseil économique, le parti communiste semble vouloir, par une soudaine intransigeance, fermer la porte à toute nouvelle négociation. Si les communistes persistent dans cette attitude, — mais sait-on jamais avec des hommes qui nous ont habitués à de subites volte-face—la situation apparaîtrait sans issue, car le M.R.P. a fait savoir publiquement qu'il était allé jusqu'au bout des concessions possibles. Alors? Alors, la crise que d'aucuns considèrent comme latente, peut éclater d'un moment à l'autre, à la faveur du moiindre incident. Elle consacrerait la faillite de la formule tripartite, et serait, pour la France, et pour la démocratie, le début d'une redoutable épreuve. Fort heureusement, il ne faut jamais désespérer de la sagesse et du bon sens des Français...

Maurice HERR.

Un royaume sans frontières



Deux missionnaires arrivent en pays de mission. Photo extraite du documentaire "Un Siècle s'est écoulé", réalisation de l'Office National du Film, tourné à l'occasion du centenaire de l'arrivée des Oblats dans l'Ouest Canadien.

Le plan d'hospitalisation coûtera $4,000,000 à la province

(Suite de la première page)

physique, l'anglais, les études sociales, les mathématiques, la science générale et l'orientation. . . Ces matières seront obligatoires pour tous les élèves du grade IX, à l'exception de ceux qui suivent le cours général. . . Le nouveau curriculum comprend aussi des cours de vacance tels que l'art, la musique et le drame . . . . Le but du nouveau curriculum serait de concentrer davantage l'attention du maître sur la personnalité de l'élève plutôt que sur la matière d'enseignement elle-même en tant que telle. . . . L'idée principale serait d'individualiser de plus en plus l'instruction . . . . Le ministère a l'intention de créer un high school dans toutes les grandes unités, ces high schools, avec le temps auront les grades XIII et XIV, avec un programme complet d'éducation pratique et d'art oratoire. . . . Ces écoles que projette le gouvernement dans un avenir plus ou moins rapproché deviendraient, à son opinion, des centres de culture générale pour la jeunesse agricole. . .

45 grandes unités

Le ministre de l'instruction a annoncé la formation d'une nouvelle grande unité scolaire, celle de Kerrobert. Ce qui porte le nombre des grandes unités dans la province à 45. Lorsque la réorganisation des districts scolaires sera terminée, il y aura 60 grandes unités en Saskatchewan.

En faveur d'un appel au Conseil Privé

Le gouvernement de la Saskatchewan, de concert avec le Comité de coordination qui s'occupe du problème des Japonais canadiens, est en faveur que l'on porte la question au Conseil Privé d'Angleterre. L'on sait qu'un jugement de la majorité des juges de la Cour Suprême du Canada déclare que le gouvernement fédéral a le pouvoir de déporter les Japonais canadiens. Le Comité susdit doit présenter cette décision de notre haut tribunal canadien au jugement du Conseil Privé d'Angleterre. L'on a présenté une requête à cet effet avant que le Conseil Privé ne se soit prononcé. M. J.-W. Corman, procureur de la province, a fait connaître l'attitude du gouvernement de la Saskatchewan à la législature et a ajouté que ce dernier avait retenu les services de Andrew Brewin, avocat de Toronto, pour le représenter dans cette affaire.

Il y a quelques mois, dans le mémoire que les C.C.F. avaient rédigé pour exprimer leurs vues et leurs politiques, à la Conférence des provinces et du fédéral, un paragraphe, si nous ne nous trompons, demandait l'abolition des appels au Conseil Privé . . . Comment se fait-il qu'ils recommandent dans le cas présent que l'on soumette la décision de la Cour Suprême du Canada à ce tribunal anglais?

Plan d'hospitalisation

La législature a accepté en troisième lecture certaines mesures qui serviront de bases au programme de socialisation de la médecine. Le premier article de ce programme portera sur le plan d'hospitalisation que projette le gouvernement. Le premier ministre Douglas, qui est aussi ministre de la santé, a annoncé qu'il présentait un projet de loi en vue de l'hospitalisation gratuite des patients dans les hôpitaux. D'après cette législation, tous les résidents de la Saskatchewan, qui sont dans la province depuis au moins six mois, recevront gratuitement les traitements dans les hôpitaux. L'administration sera confiée à une Commission des services de santé, qui paiera les hôpitaux approuvés par la loi intitulée "Hospital Standard Act" au taux des salles publiques; la commission paiera aussi les frais d'opération, les traitements, les services de diagnostic, ainsi que les pansements et les remèdes. On évalue le coût de la mise en oeuvre et de la réalisation de ce plan à $4,000,000. . . .

Naturellement le gouvernement, pour défrayer ces nouvelles dépenses, aura recours à une nouvelle taxe. Tous les résidents de la Saskatchewan au-dessus de 16 ans devront payer une taxe de $5.00. Les parents paieront les taxes de chacun de leurs dépendants. Les enfants au-dessous de 16 ans, et qui vivent indépendamment de leurs parents, devront eux aussi verser le même montant individuellement. Lorsqu'un particulier aura payé le montant de taxe fixé par la loi, on lui remettra une carte d'enregistrement. Le lieutenant gouverneur en conseil pourra exempter n'importe quelle classe de personnes, par exemple les vétérans qui pourraient recevoir l'hospitalisation par l'intermédiaire du ministère qui s'occupe des affaires et du maintien des soldats. La commission pourra même payer les frais d'hôpitaux pour des résidents de la Saskatchewan, en dehors de la province, lorsque ces personnes sont bénéficiaires de la loi. La commission a le pouvoir de créer des bureaux régionaux pour administrer la loi qui sera en force le premier janvier de l'année prochaine.

Le gouvernement fait un autre pas vers la socialisation de la médecine par l'institution des régions municipales de santé par les autorités municipales; dans ces centres de santé l'on établira des cliniques, des services d'examens médicaux et l'on construira des hôpitaux. D'après un article de la loi, les municipalités, paraît-il, décideront si elles veulent ou non l'inauguration d'un centre local de santé; si la réponse est favorable, le gouvernement les aidera dans l'établissement de cliniques et la construction d'hôpitaux.

Au cours de la discussion de cette loi, Myron Feely, C.C.F. de Canora, a proposé un amendement qui a été accepté par la législature à l'effet que la majorité des votes des contribuables d'une région sera suffisante pour la construction d'un hôpital. . . . au lieu des deux tiers.

Danielson, libéral d'Arm River, prétend que l'amendement va trop loin. L'établissement d'un hôpital représente des dépenses considérables et il est d'avis que c'est manquer de discrétion que de permettre à un peu plus de la moitié de la population de trancher cette question; il demande un vote d'au moins 60% de la population. Le premier ministre Douglas a répondu qu'il n'avait pas une opinion bien arrêtée là-dessus; tandis que Daniel Daniels se dit favorable à l'amendement sous prétexte que le gouvernement lui-même est élu par un vote minoritaire et cependant il fait des dépenses qui représentent plusieurs millions . . . . . Cet argument n'est pas très heureux, à notre avis. Si le gouvernement fait des dépenses très considérables parce qu'il est élu par une minorité, cela ne prouve pas qu'il soit sage et prudent de se contenter de l'assentiment d'un peu plus de la moitié des intéressés dans la construction d'un hôpital . . . .

La législature a étudié en comité la loi de standardisation des hôpitaux et le premier ministre, M. Douglas, a dit qu'une réforme sera nécessaire pour assurer les buts du gouvernement d'accorder l'hospitalisation à tous les citoyens de la province. D'après un amendement du gouvernement, l'on autorisera les inspecteurs à classifier différemment les hôpitaux pour l'octroi du gouvernement provincial. Au lieu d'être classifié de manière à ce que l'octroi soit accordé sur la base d'un dixième, les hôpitaux auront maintenant droit à un octroi sur la base de leur équipement et du nombre de leurs malades.

Taux d'assurance pour les automobilistes

M. Valleau, ministre du bien-être public, a annoncé les taux d'assurance pour les automobilistes dans les cas d'accidents d'après la loi qui prendra effet le 1er avril. Les taux ont été fixés par un ordre-en-conseil. Les automobilistes feront donc un versement de $1.00 pour le permis de conduire et de $5.00 pour l'assurance par auto-passager. Les taux pour les propriétaires et les conducteurs de camions pour la ferme, de véhicules commerciaux ou au service du public paieront de $5.00 à $400.00. Les conducteurs d'autos privés paieront une prime de $5.00, tandis que ceux qui conduisent des camions pour le commerce, avec ou sans remorques, paieront selon la grosseur du véhicule de $10.00 à $45.00 en primes. Les tracteurs, utilisés dans un but commercial, requièreront une prime de $5.00. Les fermiers qui se servent de camions paieront une prime de $5.00 à $10.00 selon la grosseur du véhicule. Les propriétaires d'autobus paieront une prime variant de $80.00 à $400.00, selon le nombre de passagers. Ceux qui utilisent des camions et des remorques pour le transport des marchandises en général devront payer une prime variant de $10.00 à $85.00, ainsi que les camions et remorques pour le transport de l'huile, de la gazoline, d'accessoires agricoles.

Le budget

M. C.-M. Fines, trésorier provincial, a présenté à la législature le budget du prochain exercice financier. Nous en donnerons les détails la semaine prochaine. Dans son discours, M. Fines a annoncé qu'à dater du 1er octobre la taxe d'éducation ne s'appliquera plus aux articles alimentaires comme les épiceries de toutes sortes, les viandes, les fruits, les légumes, les liqueurs douces, les bonbons et les pâtisseries. Ceci représentera une diminution de revenu de cet item de $2,000,000.

Le gouvernement par ailleurs projette des dépenses au montant de $53,000,000 en 1946-47, soit une augmentation de $9,500,000 sur le montant des dépenses de l'année précédente. . . . Le gouvernement se propose d'augmenter le compte des taxes de $3,750,00 et d'emprunter $8,000,000 sur le compte du capital.

Deux langues et deux drapeaux

OTTAWA — Un comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat va se mettre à la tâche ce mois-ci pour choisir le motif qui ornera le drapeau canadien.

Ce comité, qui s'est réuni deux fois au cours de la dernière session, aura à examiner plus de 1,500 suggestions. Il ne fait aucun doute, après les avoir regardées, que la majorité de ceux qui les ont envoyées tiennent à ce que l'**Union Jack** ait une place de choix dans le drapeau canadien.

Les dessins que l'on a reçus jusqu'ici viennent de toutes les parties du Canada. Il en est même un qui a été expédié de l'Afrique du Sud, un autre de l'Australie, un autre encore de la France et plusieurs des Etats-Unis.

On dit ici qu'au cours de la session qui s'ouvrira la semaine prochaine, certains groupes de députés s'efforceront d'obtenir que l'**Union Jack** et un autre drapeau, distinctement canadien celui-là, soient tous deux adoptés comme drapeaux nationaux. On dit qu'il y a deux langues officielles au pays, l'anglais et le français, et qu'il peut bien y avoir aussi deux drapeaux officiels.

L'Office National du Film, dans les trois prochains mois, distribuera environ 35 films de par le monde. Au cours de l'année, plus de deux cents films traduits en espagnol, russe, portugais, allemand, chinois, feront partie du programme de distribution étrangère de cet organisme.

LE SURVENANT

par Germaine GUEVREMONT

Un roman publié aux Editions Beauchemin

Les Editions Beauchemin ont édité en 1945 un roman qui se range de plein pied, il n'est pas téméraire de l'affirmer, à côté des meilleurs de nos romans canadiens. Oeuvre belle sans aucun doute, où l'humain joue toutes ses notes, où les divers épisodes de la trame se situent dans un cadre naturel d'une richesse descriptive admirable. L'harmonie et le chatoiement du parler familier et les coutumes de la vie rurale sont aussi un effectif que l'auteur a employé avec goût et qui ne contribue pas peu à rendre avec vérité la vie telle que la conçoivent "ceux du rang".

Le diagnostic des lettrés pourra révéler le besoin d'une opération ici ou là au cours du récit: il ne faut pas s'en effrayer. L'oeuvre est attirante et l'art de l'auteur s'est révélé riche.

Un inconnu fait son apparition au Chenal du Moine alors que les habitants s'apprêtent à souper. L'hospitalité du père Didace Beauchemin ne s'en offusque pas: "Approche-toi de la table; approche-toi sans gêne, Survenant". Il s'appellera Survenant, car il ne dévoile pas ses antécédents. Que nous importe-t-il d'ailleurs de connaître ses origines, son pays? Sa vie, il s'en soucie fort peu lui-même: on apprend qu'il est par profession coureur des bois, amant de la grand'route, aventurier de haute classe. On voit graduellement quelques traits du "grand-dieu-des-routes" s'accentuer. Un paysage nouveau l'enivre: "Venant renifla d'émotion. Quelque chose de grand et de nostalgique à la fois, quelque chose qu'il n'avait jamais ressenti auparavant remuait en lui..." Jamais on ne le sent fixé, établi au Chenal, et l'y voit-on prendre là plus qu'ailleurs le goût de la permanence. Toujours prêt à s'esquiver et à reprendre le large. La terre pour lui est un enlisement un étouffement, et la route, la délivrance du joug qu'il a une fois "secoué d'un coup sec". Venant n'a pas trop du monde: "Un cirque... toute la jungle. Et le Far-West. L'Asie. L'Afrique. Le monde. Le vaste monde. Et puis la route... Si vous saviez ce que c'est que de voir du pays". "Il était ivre, ivre de distances, ivre de départ".

Et pourtant il demeure une année entière au Chenal. Et ne croyons pas qu'il dérange en arrivant une seule des vieilles traditions régionales. Il se conforme au contraire aux institutions existantes, s'adapte à la vie journalière du rang, s'y plaît même, pour un temps, jusqu'à ce que une tentation de la grand'route soit trop forte.

Le père Salvail aimerait bien lui donner sa fille. Mais il y a Angélina... Infirme simple, bonne, attachante, qui s'éprend du Survenant au premier croisement chez Didace. L'auteur décrit avec psychologie l'amorce du grand sentiment qu'elle éprouve pour lui, et qui se développe à son insu. Par scrupule de vieille fille, elle se défend d'être fascinée, mais toute la personne du Survenant la séduit: ses grandes mains en étoile, sa voix, sa vigueur, son verbe fleuri. Elle consent bientôt à ne plus résister au charme. Cependant le Survenant semble empêché de lui rendre amour pour amour. Sans doute, il est homme de coeur; il sera même le seul à ne pas infliger à l'infirme le terme dérisoire de "boiteuse". Il la protégera même jusqu'à rosser le jeune Odilon pour n'avoir pas su se la fermer à temps. Mais il défend à Angélina de l'aimer: "Tente-moi pas, c'est mieux".

Les physionomies ne sont point analysées "ex professo". Elles prennent leur relief dans les menus faits du train-train quotidien, dans la façon de chacun d'envisager et de juger les choses. L'auteur amène insensiblement la situation où se dévoilera soit un aspect nouveau du tempérament du Survenant, soit le constant effort d'Angélina pour amener celui-ci à oublier cette folle idée de la vie sous les astres, et à revenir de cette conception fausse que la liberté se confond avec l'indépendance... Tout le récit sert de fond de scène au débat de ces deux êtres, et les activités de la vie rurale, de canevas sobre, mais bien calqué. Est-il besoin de mentionner les autres personnages, qui fournissent leur part plus ou moins importante à l'intrigue? Marie-Amanda, cette femme de maison dépareillée, qui revêt la vieille maison d'une verte jeunesse que l'insouciante Alphonsine est incapable de lui donner? Amable, jaloux des qualités du Survenant, et sa femme que l'on pressent sortie de la ville, et qui n'a pas la trempe d'une femme de maison. Il y a aussi Didace, le type des habitants du rang, qui, à cinquante-cinq ans, peut encore tailler une bonne besogne.

Dans la description intervient une délicatesse d'estompe bien féminine, un art consommé. Y a-t-il lieu de déplorer quelques longueurs qui semblent retarder la marche en avant du récit? Cela ne serait qu'un petit défaut, car il n'en reste pas moins que l'on se sent vibrer d'émotion aux scènes inoubliables qu'a écrites Madame Guèvremont, notamment à l'arrivée des diverses saisons, aux randonnées de chasse, aux visites à Sorel. Il y a cette scène magnifique où Amanda, poussée par sa grande charité, trouve d'instinct en son coeur les paroles de sagesse qu'il faut pour "dénouer les liens enserrant le coeur de l'infirme", éprouvée dans son amour. Que d'endroits il faudrait noter, où l'auteur étale ses ressources variées d'écrivain et de poète.

Uniques aussi les dialogues rendus dans tout leur charme et toute leur saveur originaux. Le parler canadien, avec ses simplifications parfois étranges, même déconcertantes, est piquant et plein de verve. Le roman aurait perdu de son originalité si l'auteur n'avait pas tenu à conserver intactes les locutions particulières à la campagne canadienne. Et nous n'aurions pas eu des petits bijoux comme ceux-ci: "Tu manges une claque de vent, hé, fille?" "Boire, c'est une ben méchante accoutumance". Et ce que dit Phonsine du Survenant: "Des journées il n'est pas à-main en rien. D'autres fois, quand il est d'équerre, le sorcier l'emporte et il peut faire mourir quatre bons hommes rien que d'une bourrée". Est-il langage plus ingénieux, mieux trouvé? On se surprend à découvrir là-dedans un rythme, une poésie. Et Madame Guèvremont entremêle hardiment ce style du terroir au style classique, réussissant des combinaisons très intéressantes: un peu comme les mélanges des styles en architecture.

En somme, nous avons un volume comme rarement on en produit chez nous. Madame Guèvremont a fait neuf, avec une intrigue simple, mais avec un art plein de ressources, et qui seul a pu lui permettre de produire ce petit chef-d'oeuvre.

R. P.

Refaire un public ami de la vérité sincère, de la beauté sincère, un public peuple, ni bourgeois ni populaire, ni faisandé ni brute, c'est la tâche redoutable où nous nous sommes attelés.

Charles PEGUY.

Le secret de la nuit

Par Gaston LEROUX

La passionnante histoire de "Rouletabille chez le tsar", roman policier par Gaston Leroux, dont Les Editions Variétés présentaient récemment le premier tome, "La main mystérieuse, se poursuit dans un second tome intitulé "Le secret de la nuit".

Après le fiasco de l'enquête instituée pour découvrir l'auteur du dernier attentat à la vie du général Trébassof, Rouletabille reprend la direction des opérations confiée momentanément à Kroupiane, le chef de la police russe.

Le célèbre reporter français est mal placé pour agir. On lui a imputé l'échec de ne pas avoir découvert l'identité de celui qui a versé le poison. Il est suspect à ses amis russes et aux nihilistes, ses ennemis. Comment cette fine mouche, qu'est Rouletabille, sortira-t-elle de cette impasse? La vie du journaliste est maintenant en jeu. Réussira-t-il, en sauvant sa propre existence, à éclaircir tout le mystère qui plane sur la famille du général Trébassof?

Des scènes palpitantes d'émotion sont ici racontées. Le lecteur instruit des nouveaux développements de l'affaire ne sera satisfait que lorsqu'il connaîtra la clef de toute cette étrange histoire parue dans la collection "Le point d'interrogation". Dans cette célèbre collection également, on retrouvera Rouletabille, le héros de Gaston Leroux, dans les titres suivants: "Le mystère de la chambre jaune", "Le secret de Mlle Strangerson", "Le fantôme vivant", "La presqu'île mystérieuse" et "Rouletabille chez Krupp".

Un volume de 192 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Le point d'interrogation". Prix: $0.50, par la poste, $0.60.

Une histoire angoissante

La Marie du Port

Par Georges SIMERON

A Port-en-Bessin, petit village de pêcheurs en Bretagne, vivait Marie, ses frères et ses soeurs. Ils venaient de perdre leur père, qui suivait dans la tombe leur mère morte deux ans plus tôt. C'était une pauvre fille qui travaillait comme servante dans le café du port.

Les circonstances ont donné une âme à Marie, si bien qu'on ne l'appelait plus que "la Sournoise". Un charme étrange émane cependant de cette rèche jeune fille. Henri Chatelard et Marcel Viau en sont amoureux.

Les deux hommes se sont voué une haine implacable. Un drame va éclater. Qui sera vainqueur dans cette impasse? Et quels désirs inavoués Marie cache-t-elle au fond de son coeur?

Voilà un roman où la seule peinture des personnages et des lieux crée une atmosphère d'angoisse.

Ce roman fait partie de la collection de livres policiers de Georges Simenon, récemment publiés aux Editions Variétés et qui comprend déjà: "Les soeurs Lacroix," "L'homme qui regardait passer les trains", "Malempin", "Les sept minutes", "Les suicidés", "Les rescapés du Télémaque", "Le testament Donadieu", "Monsieur La Souris" et autres titres captivants.

Un livre de 224 pages publié par Les Editions Variétés. Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

La charité chrétienne

Par M. Eugène THERIEN

Le président général de la campagne annuelle que va entreprendre bientôt la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises de Montréal prend sa besogne au sérieux.

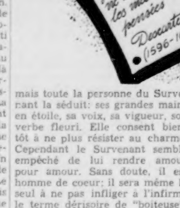
Le plaidoyer que M. Thérien a écrit est clair, logique, pressant. Qu'on le répande à profusion dans les foyers, il aidera non seulement la campagne actuelle de la Fédération, mais toutes les oeuvres que la générosité publique est appelée à secourir. L'Ecole Sociale Populaire, qui le publie dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts, en a fait une plaquette élégante, dont la couverture est ornée d'un beau tableau symbolique représentant la Charité. La brochure se vend 10 sous au Secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (34).

Belle oeuvre due à l'un des nôtres

OTTAWA — Un artiste canadien français, d'Ottawa, a eu l'honneur d'enluminer la prière de la "Canadian Mothercraft Society" qui fut présentée à Son Altesse Royale, la princesse Alice, comtesse d'Athlone, en hommage reconnaissant de son active participation à l'établissement d'Ottawa de la Canadian Mothercraft Society.

Il s'agit de Paul Trudel, employé au ministère des mines et des ressources, section d'arpentage et de génie. Le travail d'enluminure de M. Trudel est une oeuvre d'art de grande valeur. Le dessin qui mesure 13½ par 17 pouces est fait sur papier strathmore et la bordure contient 82 perles et diamants de teintes variées.





Les Silences de la mer

Par VERCORS

Un livre paru en France, par les soins d'éditions clandestines qui se sont intitulées "Les Editions de Minuit", puis publié par Jacques Schiffrin à la Pantheon Books Inc., New-York.

Ce petit bouquin, avec couverture sombre en trois couleurs, a probablement plus fait parler de lui que tout autre volume paru pendant la guerre. Quand il atteignit le public, ce fut l'émoi un peu partout. A New-York, à Montréal, on se demandait qui était ce Vercors. Un grand écrivain certainement. Le livre en témoignait. L'auteur de la préface nous en avertissait: "En écrivant cette nouvelle, l'auteur qui se dissimule sous le pseudonyme de Vercors — peut-être un romancier célèbre, à coup sûr, connu ou inconnu, un très grand écrivain—a mis sa tête à prix." L'écrivain se doublait donc d'un grand patriote. La guerre finie, nous avons connu l'auteur: Jean Bruller. Le nom était inconnu mais l'auteur des "Silences de la mer" restait un grand écrivain.

Pour avoir mérité une renommée aussi rapide et universelle, "Les silences de la mer" nous offraient-ils un thème extraordinaire ou très original? Ni l'un ni l'autre. Sauf les modifications nécessitées par des changements de temps, de circonstances, de lieu, de personnes, le thème rappelle beaucoup Colette Baudoche. Frédéric Asmus, en somme, c'est Werner Von Ebrennac et Colette, la jeune nièce.

L'intrigue, des plus simples, se tient par un fil ténu. Von Ebrennac, charroyé en France par les flots de l'invasion allemande, établit sa résidence dans une maison française où vivent, seuls, un vieillard et sa jeune nièce. Leur décision est prise. Ils ignorent complètement ce jeune officier allemand qui leur rappelle constamment l'injuste agresseur et l'ennemi séculaire. Cette attitude, loin d'offusquer l'officier, lui plaît. Il y lit une grande fierté blessée qui s'abrite derrière un silence intransigeant et sévère. "J'éprouve, leur dit-il, une grande estime pour les personnes qui aiment leur patrie." Voilà comment il comprend et accepte leur silence. Le vieux français et sa nièce, retranchés derrière leur patriotisme muet et rigide, souffrent de s'être interdits toute réponse à un verbe aussi humain et engageant. Malgré eux, le jeune officier rentre lentement, insensiblement dans leur vie. Son absence les préoccupe, sa présence les émeut.

De son côté, sans attendre ni exiger de réponse, Von Ebrennac parle, parle . . . Sa voix sourde, très peu timbrée, ressemble à un "bourdonnement plutôt chantant". Morceau par morceau, d'une soirée à l'autre, tout y passe: sa jeunesse en Allemagne, sa vie d'artiste, son amour pour la France, les grands espoirs qu'il fonde sur une union, un mariage entre la France et l'Allemagne. Français et Allemands seront unis "comme mari et femme". — "Il pensait que le soleil allait enfin se lever sur l'Europe." Ainsi se déroule, repris de jour en jour, l'interminable dialogue.

Mais son idéologie politique, son rêve d'amour pour la jeune Française . . . Tout cela est brusquement renversé le jour où son congé à Paris le rapproche des militaires allemands et lui apprend leurs projets inhumains. Ils ont ri de cet idéaliste! De ce rêve de poète! Non, il faut germaniser la France! Tuer son esprit, acheter son âme! Tout est fini. Werner Von Ebrennac, un homme désormais brisé, renonce à tous ses rêves et rejoint une division en campagne. Il cherchera la mort et l'oubli du côté de l'Orient, "vers ces plaines immenses où le blé futur sera nourri de cadavres".

La grande vogue de ce petit livre n'est pas due à une intrigue sensationnelle, liée au temps, mais à un art exceptionnel, d'une pureté racinienne, qui de page en page embaume le récit. Une plume très réaliste a bâti ce petit chef-d'oeuvre et pourtant une poésie inoubliable rôde à travers ce drame court et inexorable. La phrase, courte et limpide, frissonne d'une émotion contenue.

L'auteur possède certainement un talent remarquable de dramaturge car l'émotion de ses personnages, leurs sentiments, leurs luttes intérieures, comme au théâtre, se trahissent autant, sinon plus, par des gestes que par des paroles. Il y a des scènes où l'émotion, enfouie dans la chair et le sang, ne semble pas s'être encore frayé un chemin jusqu'à la parole. Alors, c'est le geste qui parle.

Un soir, le jeune officier n'arrive pas. "L'heure était largement passée de sa venue et je m'agaçais de reconnaître qu'il occupait ma pensée. Ma nièce tricotait lentement, d'un air très appliqué." Que de choses insinuées dans ces quelques derniers mots. Déjà, l'amour est là. Quand enfin l'officier arrive, le vieillard remarque que sa nièce "tricotait avec une vivacité mécanique" et, plus loin, il ajoute: "Je sentais l'âme de ma nièce s'agiter dans cette prison qu'elle avait elle-même construite, je le voyais à bien des signes dont le moindre était un léger tremblement des doigts." Quand Von Ebrennac parla d'une jeune fille de chez lui, "il attendit pour continuer que ma nièce eût enfilé de nouveau le fil qu'elle venait de casser". Un drame s'agite péniblement dans ces rares gestes douloureux. La jeune nièce, personnage aussi central que l'officier, ne parle que deux fois. Quatre mots en tout, à peine perceptibles, murmurés tout bas par un coeur las de résistance et de souffrance.

Cet art sobre est bien français. Un tel livre fait honneur à la littérature française. La politique qui perce ici et là ne réussit pas à gâter le roman.

Albert Le GRAND.

La bibliotheque de St-Boniface

140, avenue Provencher

Heures: de 2 heures à 4 h. 30 de l'après-midi, tous les jours excepté le samedi et le dimanche.

de 7 heures à 9 heures le vendredi soir.

Abonnements: $3.00 par année $1.50 pour 6 mois — $0.25 pour 1 mois.

Cette bibliothèque offre ses livres aux gens des villages et des campagnes comme à ceux de St-Boniface.

La Bibliothèque Publique de St-Boniface reçoit tous les nouveaux livres de valeur. Vous pouvez aussi faire venir vos commandes par son intermédiaire.

Quelques nouveaux livres que vous trouverez sur les rayons de la Bibliothèque:

Vercors: Les Silences de la mer

Gabrielle Roy: Bonheur d'occasion

Roger Lemelin: Au pied de la pente douce

Georges Duhamel: Toute la Chronique des Pasquier

Isabelle Rivière: Images d'Alain-Fournier

Alain-Fournier: Le grand Meaulnes

François Hertel: Le beau risque — Mondes chimériques

Psichari: Le voyage

Berthe Bernage: Toute la série de Brigitte

M. Levallet-Montal: Pour les vingt ans de Colette

R. Rabut: Ton âme est à toi

R.P. Sertillanges, O.P.: Affinités — Devoirs — Spiritualité — Recueillement

Jean Bruchési: Histoire du Canada (2 vol.))

Bainville: L'Angleterre et l'Empire Britannique, etc.

Mgr Breynat: Cinquante ans au pays des Neiges

Maze-Sencier: Les Vies nécessaires (ouvrage couronné par l'Académie Française)

Wilfrid Morin: Nos droits minoritaires

A. Saint-Amant: L'Art d'être heureuse

Ici et là. . .

Les Editions Bernard Valiquette

Marie NOEL—
Contes.

Geo. LONDON—
Le procès Maurras.

Saint BERNARD—
La Considération (traduit du latin par Pierre Dallox).

★

Les Editions Variétés

Bernardin de ST-PIERRE—
Paul et Virginie.
Prix: $1.25 ($1.35 par la poste).

Cette histoire simple et pathétique présentée par les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres", connait un succès égal à La Princesse de Clèves par Madame de la Fayette, Eugénie Grandet et César Birotteau par Honoré de Balzac, déjà parus dans cette collection moderne et distinguée.

★

Les Editions du Levrier

R. P. A.-M. GRANGER, O.P.—
Comment préparer son mariage (5e édition adaptée aux gens mariés).
Prix: $1.00.

Ce volume est déjà connu puisque les réimpressions se succèdent à un rythme entraînant. Plus que tous les éloges des recenseurs, elles prouvent combien l'auteur a frappé juste.

A beaucoup de nos jeunes des deux sexes et à beaucoup de nos gens mariés, ce livre donne l'occasion soit de découvrir, soit de scruter l'authentique réalité du mariage et de s'orienter en conséquence.

Ces pages, remplies d'une apostolique psychologie, écrites dans un style "d'épaules à épaules", jette une bienfaisante lumière sur la préparation éloignée et prochaine au mariage, sur les relations et le devoir des époux ainsi que sur l'engouement moderne à suivre la fameuse méthode Ogino-Knaus.

Depuis 1939 seulement, ce livre en est rendu à son trentième mille! C'est un témoignage en sa faveur. Beaucoup plus complète que la première, cette cinquième édition (208 pages) renferme, en appendice, le cérémonial du mariage et les prières de la messe du mariage.

EN VENTE: chez l'auteur, R. P. Granger, O.P., St-Hyacinthe (Montréal: CL 7300); La Librairie Dominicaine, 5375, avenue N.-D. de Grâce, Montréal: WA 6765; La Librairie Dominicaine, 95, avenue Empress, Ottawa, Ont. Tél. 2-7363.

Perspectives catholiques

La situation présente du catholicisme au Canada

Par Mgr Paul BERNIER

Sous ce double titre, le secrétaire du Comité permanent de l'Episcopat canadien vient de publier quelques études parues d'abord dans des revues et qu'il a retouchées et agencées pour en faire un tout homogène et solide.

L'auteur ne s'attarde pas en vaines considérations, il ne se soucie guère de polir des phrases, mais, dans un style à la fois sobre et élégant où s'accumulent faits et statistiques, il brosse un vivant tableau de la situation historique et juridique, puis démographique et ethnique, et enfin politique et sociale du catholicisme canadien.

Brochure des plus instructives que tout catholique voudra posséder. L'Ecole Sociale Populaire a été bien inspirée de la publier dans sa collection. Elle ne se vend que 15 sous au Secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (34).

Voix catholiques d'Allemagne et d'Autriche

Sous ce titre, l'Ecole Sociale Populaire vient de publier, dans sa collection de l'Oeuvre des Tracts, deux documents remarquables. Le premier est la lettre pastorale des évêques allemands, réunis à Fulda, près du tombeau de saint Boniface, le 23 août dernier; le deuxième est celle des évêques autrichiens, parue un mois plus tard, le 21 septembre.

Les deux documents sont des plus instructifs pour nous. Ils nous renseignent de première main sur une situation qui nous était inconnue, qui nous a été souvent représentée sous un jour faux, et ils contiennent des leçons et des directives dont nous pourrons faire notre profit. Cette plaquette se vend 10 sous l'exemplaire au Secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (34).

Le goût de la lecture est en pleine décadence, et c'est un grand malheur pour l'espèce.

Georges DUHAMEL.

• • •

C'est la lecture qui fait un homme complet.—BACON.

• • •

Toute une vie d'analyse pour une heure de synthèse—que consigner dans un écrit, un Livre.—Z.

EN PLEINE TERRE

par Germaine GUEVREMONT

Un volume publié aux Editions Paysana Ltée

Paysanneries suivies de trois contes

Ce volume est d'une belle présentation. L'illustration de Cécile Chabot charme par sa simplicité, ses lignes nettes et vigoureuses. Sur un fond jaune, un solide arbre brun, enraciné en plein sol, aspire vers en haut de toute l'ardeur de son feuillage massif et vert. Il y a là symbole. Cet arbre, comme l'oeuvre de Germaine Guèvremont, emprunte sa vigueur non pas aux seules "nourritures terrestres" mais encore à des nourritures célestes. L'inspiration de Germaine Guèvremont, contrairement à celle de Gide ou de Giono, fleurit dans une terre rachetée. Comme eux, elle aligne une phrase savoureuse, claire, gonflée de poésie paysanne, mais son christianisme transforme leur esthétique païenne.

Ces paysanneries et contes, d'un style dru et réaliste annoncent en bien des façons Le Survenant.

Nous faisons connaissance avec Didace Beauchemin et sa vieille, Mathilde. Marie-Amanda n'a pas encore marié son Ludger mais avant de partir sur la haute mer, il lui confie son amour. Amable, fils de Didace, aime et marie son Alphonsine, l'institutrice du rang. Enfin, le dernier conte: "Les demoiselles Mondor" met en scène un Survenant dont certains traits annoncent le Survenant du roman.

Ces contes et paysanneries acquièrent un intérêt nouveau du fait qu'aujourd'hui Germaine Guèvremont nous donne un très beau roman: Le Survenant, qui prolonge, renouvelle et approfondit ces figures esquissées jadis "en pleine terre".

Les personnages de Germaine Guèvremont ont des gestes pleins de poésie. Chez eux, pas de dissertations psychologiques. Ils agissent. Et c'est encore la meilleure façon de nous introduire à leur vie secrète. Leurs gestes et actions (ce qui nous rapproche du théâtre moderne) traduisent mieux que toute éloquence analytique leurs sentiments, leurs émotions, leurs caractères.

Ainsi, Amable Beauchemin aime Alphonsine Ladouceur, la belle institutrice du rang, d'un amour paysan, profond, lent d'expression, presque muet. Notre Alphonsine le quitte pour goûter à la ville. Au bout d'un an elle lui revient, un beau soir, avec ces mots: "Je reviens pour toujours si tu n'as pas changé d'idée".

— "Bondance"! Non!

"Tout le monde rit tandis qu'Amable accourt au poêle. Il tisonne et tisonne pour que personne ne voit ses larmes qui tombent sur la braise vive".

Le sentiment ainsi contenu dans un mot ou deux aidés du geste atteint vite une haute puissance de suggestion. Les descriptions empruntent à la comparaison une poésie des plus fraîches. Des exemples comme celui-ci abondent: "Sur la fin de l'hiver, Taupin redevenait en santé. Les épaules ouvertes comme des ailes, il buvait l'air à grandes gorgées".

Ce livre plaira aux jeunes et aux plus âgés. Il sort de la plume d'un de nos meilleurs écrivains canadiens.

A. LE GRAND.

Un mot n'est pas le même dans un écrivain et dans un autre. L'un se l'arrache du ventre. L'autre le tire de la poche de son pardessus.

Charles PEGUY.

La Princesse de Clèves

Par Madame de La FAYETTE

Avec ce chef-d'oeuvre de la littérature française, Les Editions Variétés présentent le premier titre de leur nouvelle collection "Les romans illustres". La très haute qualité de cette série d'ouvrages, la renommée des auteurs, le choix des textes, la recherche dans la représentation des livres de cette collection en font déjà des vedettes.

Publié en 1678, "La princesse de Clèves" marque la naissance du roman psychologique. Tant par son style que par l'influence dominante qu'il a exercée sur un grand nombre d'écrivains français, cet ouvrage a été qualifié à juste titre, par André Gide, de "premier roman français".

L'histoire de "La princesse de Clèves" est simple. A la Cour d'Henri II, Mlle de Chartres rencontre le prince de Clèves et l'épouse. A peine mariée elle tombe passionnément amoureuse du duc de Nemours. Elle le voit souvent, mais tait son sentiment et garde une dignité parfaite. Un jour elle avoue cet amour à son mari en lui jurant qu'elle lui sera toujours fidèle. Celui-ci soupçonne le duc de Nemours, l'objet de cette passion, apprend qu'il voit sa femme, se croit trompé et en meurt de saisissement. Mme de Clèves, devenue libre, refuse d'épouser le duc de Nemours. En dépit de toutes les supplications, elle se retire et ne reparaît plus dans le monde.

Ce qui émerveille et émeut dans ce roman, c'est la passion folle qui unit et sépare les deux jeunes gens: c'est aussi la façon de raconter, frémissante, fiévreuse et tendre de l'auteur.

Cette oeuvre n'a pas vieilli; elle est très vivante et demeure une des sources fécondes du classicisme français.

Dans la même collection, paraîtront bientôt "Eugénie Grandet" par Honoré de Balzac, "César Birotteau" par Honoré de Balzac et "Paul et Virginie" par Bernardin de Saint-Pierre.

Un ouvrage de 232 pages publié par Les Editions Variétés dans la collection "Les romans illustres". Prix: $1.25, par la poste, $1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

RONSARD

Ronsard, le premier ouvrage de la collection Selecta, vient de paraître. On y trouve, après une courte notice biographique du poète, les plus belles pièces choisies parmi les Poésies, les Odes, les Amours, les Elégies et les Eglogues.

Pierre de Ronsard vécut de 1524 à 1585. A peine âgé de 10 ans, il quitte les bancs de l'école pour remplir les fonctions de page auprès des grands de la Cour et de secrétaire dans diverses ambassades. A 16 ans, la maladie l'oblige à renoncer à la carrière diplomatique et le force à se tourner vers les Lettres: il en fait sa profession.

Ronsard s'éprit de Pindare, ce prince des poètes lyriques grecs, et résolut de transporter l'ode dans la littérature française. En dépit des protestations que souleva cette innovation, Ronsard reçut l'appui de nombreux disciples et sut triompher de tous les obstacles. On le saluait même comme le "prince des poètes français".

Ces pages, les plus belles qu'a écrites le poète, resteront comme un hommage rendu au talent trop longtemps méconnu d'un grand innovateur.

Plaquette de 96 pages; en vente partout et chez Fides, 25 Est, rue St-Jacques, Montréal-1, au prix de $0.35 (par la poste: $0.40).

ROGER GOULET et son temps

La mort de notre ami Roger Goulet nous fournit l'occasion d'évoquer une page mémorable de notre histoire du Manitoba français, entre 1900 et 1916. Il convient donc surtout de le rappeler à la jeunesse étudiante avide de connaitre les faits historiques qui se déroulaient vers ce temps là.

Loin de nous la pensée de vouloir appartenir à la génération de ceux qu'on appelait du temps d'Horace: "Laudator temporis acti" — celui qui fait l'éloge du temps passé. Certes non, car nous admirons ce qui s'accomplit dans le présent, sans oublier les événements importants survenus dans le passé.

Pour bien situer notre sujet, il importe de dire un mot des hommes qui ont illustré cette époque.

A l'église, l'influence de Mgr Langevin, le "grand blessé de l'Ouest," rayonnait dans le Québec aussi bien que dans les provinces des prairies. Fidèle à sa devise: "Depositum custodi," gardien du dépot sacré, qu'il gardait jalousement, entouré d'une phalange d'hommes qui ont fait leur marque au Manitoba.

Sur les bancs de la cour du Roi, siégeaient les juges Prendergast et Prud'homme. Le sénateur La Rivière nous représentait à la Chambre Haute.

A la législature provinciale, le juge Joseph Bernier, surnommé la "langue d'argent," député de St-Boniface pendant près de 30 ans, se portait défenseur de nos droits au Parlement. Il était appuyé par Joseph Hamelin, député de Ste-Rose; de Aimé Bénard, député d'Iberville, devenu plus tard sénateur; de P.-A. Talbot, député de La Vérendrye; de Jacques Parent, député de Morris; de M. Lusignan, député de Lorne, et de l'honorable Préfontaine, député de Carillon.

Tous les faits et gestes étaient consignés par l'habile plume de Noël Bernier, directeur du "Manitoba," de Hector Héroux, directeur de "La Liberté" et de M. l'abbé Denys Lamy, directeur des "Cloches de St-Boniface."

La population de St-Boniface étant en majorité française, il nous était facile d'élire chaque année un maire français, appuyé par un nombre suffisant d'échevins de notre langue au conseil de ville. Il semblait qu'un concours de circonstances groupait les bonnes volontés pour maintenir nos positions. Chez les jeunes gens, les membres de la Jeunesse Catholique prêtaient leur concours à tous les mouvements patriotiques et religieux, emboitant le pas derrière nos institutions, le Collège et nos écoles. M. l'abbé Jutras, de Letellier, se faisait l'apôtre de la culture mixte dans toutes les paroisses.

En effet, on aurait dit que l'Eglise et l'Etat s'étaient donné la main pour conduire à bonne fin les destinées de la province dans la voie de la prospérité.

Au point de vue scolaire on semblait respirer un air de demi-liberté à travers les mailles du règlement Greenway-Laurier. On avait construit une école normale pour les personnes de langue française, érigée en même temps que la cathédrale, le plus beau temple religieux de l'Ouest canadien.

Amis lecteurs, excusez-nous d'écrire ce long préambule avant d'arriver au coeur de notre sujet.

C'est dans cette atmosphère sympathique et française que devait évoluer Roger Goulet, nommé premier inspecteur d'écoles bilingues et principal de l'Ecole Normale, sous le régime Roblin. Au fur et à mesure que les écoles se multipliaient dans la province, un autre inspecteur, M. Adrien Potvin, vint aider son collègue M. Goulet, dans sa tâche ardue et difficile. M. Potvin nous rendit un grand service en traduisant l'Acte des Ecoles publiques en français.

En 1912, M. Godias Brunet vint s'unir à eux en qualité de troisième inspecteur, s'occupant particulièrement de la visite des écoles dans toute la province, pendant que les deux autres donnaient des cours aux étudiants de l'Ecole Normale. Deux ans plus tard, M. Edmond Poulain remplaça M. Adrien Potvin; M. Potvin devait occuper un poste important à la Commission Civile au parlement d'Ottawa.

Chers lecteurs, ne vous a-t-il pas été donné de constater que nos difficultés scolaires nous venaient bien plus souvent de la part des nôtres que de celle de nos adversaires? Les uns trouvaient qu'il y avait trop de français dans l'enseignement, les autres pensaient qu'il n'y en avait pas assez. . .Et c'était du ressort de l'inspecteur de trancher le noeud gordien.

D'aucuns ont parlé de Roger Goulet, comme inspecteur d'écoles, de ses qualités d'administrateur et directeur de l'Ecole Normale. Il lui fallait préparer les congrès pédagogiques, discuter des relations entre commissaires et parents, bref faire fonctionner nos écoles pour garder notre langue et notre foi tout en se pliant aux exigences du département d'Education. Mais où Roger excellait, brillait davantage pour ainsi dire, c'est par son éloquence.

Nous avons eu la bonne fortune de le connaitre dans sa pleine valeur, donnant la mesure de son talent oratoire, lors d'un piquenique, en 1910, à l'occasion de la fête Nationale Métisse, dont il était président. Pendant que nous nous amusions sur le terrain des jeux, voilà qu'un attelage tiré par deux magnifiques chevaux surgit, acclamé par la foule et salué par une salve de coups de fusil tirés en l'air par un groupe de cavaliers, comme on avait l'habitude de le faire pour la visite épiscopale. C'était l'entrée triomphale de Roger Goulet, vêtu d'un Prince-Albert et coiffé d'un haut de forme, accompagné de sa charmante et digne épouse. Nous vivions l'époque des chevaux et des longs cheveux.

Que les temps ont changé! Cette manifestation créa une vive impression chez moi, arrivé depuis peu de la province de Québec. Sur l'estrade, Roger dominait la foule par sa haute stature, tel un Patrick O'Connell, s'adressant à ses compatriotes, ou un Louis-Joseph Papineau revendiquant nos droits. Le président de la Société Nationale Métisse était entouré d'un groupe d'orateurs de différents partis dont il savait concilier les opinions diverses. On remarquait Joseph Riel et André Nault, les vieux acolytes de Louis Riel.

Roger Goulet du son de sa voix, des gestes de sa personne, de l'éclat de ses yeux, personnifiait l'âme métisse. Véritable tribun, il tenait son auditoire en haleine par sa chaleur communicative, le faisant rire ou pleurer, prier et chanter. Il aimait à citer la parole de Mgr Langevin qui demandait un jour à un petit garçon se préparant à la première communion: "Quel est le plus beau jour de ta vie?" Et le bambin de répondre sans hésiter un instant: "C'est la fête des Métifs, Monseigneur".

Causeur intarissable, Roger Goulet nous charmait par le récit de ses voyages ou de ses exploits de chasse, tout en fumant une pipe de tabac mêlé de hart rouge qui parfumait tout l'appartement, et sachant avec un art consommé interroger et écouter son interlocuteur.

Nous aurions encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet si nous donnions libre cours à nos souvenirs intimes, mais nous devons nous limiter dans un article de journal, laissant à une plume plus autorisée que la nôtre le soin de recueillir des notes pour faire une biographie digne de la figure de Roger Goulet, lui qui savait si bien présenter son personnage et le remercier en termes appropriés, trouvant l'expression heureuse pour le couvrir de fleurs, fût-il un homme de condition bien ordinaire, en lui attribuant toutes les qualités.

Nous sommes assurés que ses collègues, ses parents et ses confrères, ses amis du corps enseignant en particulier, enfin que tous ceux de langue française comme ceux de langue anglaise, n'oublieront pas sa mémoire et les services signalés qu'il a rendus pour l'oeuvre qu'il a accomplie dans son cher Manitoba.

Nous prions les membres de la belle et nombreuse famille de notre cher disparu, Roger Goulet, de bien vouloir accepter nos plus vives et nos plus sincères sympathies, en adressant au ciel une prière fervente pour son repos éternel.

Godias BRUNET.

Président



M. Alphonse H. Clemens vient d'être élu président de la Société catholique américaine de sociologie à l'occasion du 7e congrès de cette association qui fut tenu à Cleveland. Il succède au Frère Gerald Schepp, s.m.

Une excursion sur le St-Laurent, — une visite aux ports de Kingston, Montréal, Sorel, Québec, — un aperçu de la vie industrielle et commerciale canadienne, — tels sont les différents sujets abordés par l'Office National du Film dans le documentaire: "Des Grands Lacs à la Mer," présenté dans les Circuits Ruraux de cet organisme.

ST-BONIFACE

Les Anciens du Collège

Le 10 février dernier fut une journée de grand ralliement pour les Anciens du Collège. Dès 3 h. 45 de l'après-midi, nos joueurs de hockey "jeunes anciens" et "moins jeunes anciens" étaient sur la glace, prêts à rencontrer les élèves. Les deux joutes furent très intéressantes et très appréciées de part et d'autre. Evidemment les élèves furent un peu déçus, comme le laisse entendre le jeune Lagassé, car ils avaient rêvé d'un écrasement en règle! Le "score" de 6 à 4 montre que la joute contre les "grands" du Collège fut contestée. A certains moments, la victoire pencha en notre faveur. Le jeune secrétaire de la Récréation se demanda bien des fois s'il aurait quelque chose à écrire pour le Coin du Collège tant ses appréhensions furent grandes!

Les moins-jeunes anciens manifestèrent un bel esprit sportif qui leur fit concéder (M. Lagassé!!) la victoire au club des Moyens.

A 6 heures, au-delà de 60 Anciens, réunis dans la salle académique, passent une grosse heure à discuter certains points des constitutions des Anciens. Gus Côté mène le bal, mais le docteur P.-E. LaFlèche n'a pas la langue dans sa poche. Et la discussion se poursuit, vivante, intéressante, fraternelle jusqu'à ce que les "beans" de Louis LaRivière arrivent d'un voyage mouvementé.

On mange, on fume, on jase, on rappelle de gais souvenirs! La délicieuse crème Leclerc vint encore flatter notre palais!

Puis c'est le programme récréatif. Un philosophe nous déroule deux beaux films français. Le Père Caron nous présente quelques scènes du "Noël sur la place" de Henri Ghéon. M. Léo Rémillard y fait belle figure. Les élèves aussi, entre autres, le "Jésus" de Louis LaRivière et Julien Joyal qui semble aussi à l'aise sur la scène du Collège que sur les tréteaux de Ste-Agathe.

• • •

Le 23 février, les Anciens participent au festival sportif du Collège tenu à l'Olympic. Le rapport, assez fidèle, des élèves dans **La Liberté et le Patriote** m'exempte de vous donner le tout en détail.

• • •

Depuis assez longtemps déjà l'Exécutif de l'Association projetait d'avoir une messe mensuelle, avec communion générale suivie d'un déjeuner-causerie pour ses membres. Grâce à l'amabilité de M. l'abbé Edmond Lavoie, la permission fut accordée. Aussi le dimanche 3 mars, le projet est réalisé. Quarante-sept membres assistent à la messe célébrée par M. l'abbé Emilien Lévêque, ancien élève. Pendant la messe on chante des cantiques. Henri Bergeron chante quelques couplets à St-Joseph, tandis que le docteur P. E. LaFlèche chante le Magnificat. Les RR.PP. Caron, Hardy et Jacob sont au confessionnal. Ce fut édifiant pour les élèves de voir une belle couronne d'Anciens de tous les âges, s'approcher de la sainte table. Un déjeuner-buffet fut servi à la salle académique. On causa longuement. On élabora bien des projets et l'on promit de revenir plus nombreux encore.

L'Association des Anciens va de l'avant! A tous les Anciens de continuer ce bel élan! Tous les Anciens sont bienvenus au Collège. Les annonces dans **La Liberté et le Patriote** veulent les atteindre tous.

A la prochaine fois.

Emile PELLETIER,
secrétaire.

NOTE — On me prie de recommander à la prière des Anciens, le premier président, M. Roger Goulet, décédé à Montréal.

On me prie également de rappeler aux Anciens que les élèves du Collège présenteront "BIBI" au théâtre Playhouse, le 18 mars. Tous les Anciens y seront.

E. P.

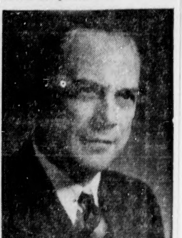
LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRÈS EN 1945

Ottawa, le 18 mars — Le versement total de $623,443,186 effectué, en 1945, par la Metropolitan Life Insurance Company, à ses détenteurs de polices, au Canada et aux Etats-Unis, fut la plus forte somme que cette compagnie ait versé, au cours d'une année, à ses détenteurs de polices vivants et à leurs bénéficiaires, d'après le rapport annuel de la Compagnie publié aujourd'hui.

Au cours de l'année, les ventes de nouvelle assurance-vie à prime encaissée dépassèrent celles de l'année précédente et se chiffrèrent à $2,143,423,150. L'en-cours d'Assurance-Vie de la Compagnie s'élève à $31,261,969,317 en tout, maintenant. En outre, la Compagnie a un en-cours d'Assurance Accident-Maladie qui comporte un capital assuré de $1,819,363,031 et des indemnités hebdomadaires de $29,408,941.

Le barême des dividendes aux détenteurs de polices a été maintenu, fait-on remarquer dans le rapport, et, dans certains cas, on l'a augmenté quelque peu. La somme de $123,338,706 a été mise de côté pour le paiement de dividendes, en 1946.

On remarque une marge de sécurité additionnelle dans le surplus de fonds non attribués, au montant de $448,644,815, et dans une réserve spéciale au montant de $109,422,000, en cas de dépréciation ou de fluctuation dans la valeur des placements.



EDWIN C. McDONALD

Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada, qui révèle que, à la fin de 1945, un total de $425,255,484 avait été placé au Canada par la Metropolitan Life Insurance Company.

En ce qui a trait aux opérations de la Compagnie, au Canada, le rapport révèle que près de 2,300,000 détenteurs de polices du Dominion y possèdent $1,775,471,638 d'Assurance-Vie en cours. M. McDonald, fait remarquer, dans ce rapport, que, pour chaque groupe de cinq personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan.

M. McDonald fait aussi remarquer que le total des sommes versées par la Metropolitan, aux Canadiens, depuis son arrivée au Canada, en 1872, plus le montant qu'elle a de placé au Canada, excède de plus de $270,000,000 les primes totales recouvrées des Canadiens.

Le représentant du Canada au Vatican

OTTAWA — Il semble que la représentation diplomatique canadienne au Vatican ne soit encore qu'une possibilité assez lointaine d'après une déclaration à ce sujet faite par un haut fonctionnaire des affaires extérieures. Le ministère est au courant d'une campagne en ce sens dans certains milieux canadiens-français, a-t-on déclaré, mais aucune décision n'a été prise.

Interrogé a ce sujet, le représentant du ministère a rappelé que la Grande-Bretagne est depuis longtemps représentée au Vatican. Un bon nombre d'autres pays le sont aussi.

L'Irlande catholique vient d'élever au rang d'ambassadeur le ministre qu'elle maintenait au Vatican.

On apprend d'autre source que le problème de la représentation canadienne au Vatican n'a rien à voir avec la prédominance non-catholique du pays, mais que cette question relève d'autres considérations. On a plusieurs fois répété que le Canada, qui prend présentement une grande expansion dans le domaine de la diplomatie, manque de diplomates de carrière et ne peut remplir tous les postes à la fois.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

par Lydia HERMON

NUMERO 8

"Je crois qu'il est temps pour moi de prendre la fuite et je veux que mes formules et le produit de ma science soient à l'abri. Peut-être pourrai-je les ravoir plus tard...

— Qu'est-ce que cela signifie? demanda Mme de Barel. Quel est ce secret dont parle le Mage? Car, c'est le Mage, n'est-ce pas, le Mage des légendes du pays dont tu as retrouvé la trace perdue?

— C'est le Mage, en effet, Mère, c'est Albertorius qui nous envoie son message à travers les siècles.

— Et ce secret, quel est-il?

— Que vous êtes impatiente, chère Maman. Pour vous complaire, je vais sauter la première partie du récit d'Albertorius, celle où il raconte comment Hugues de Mézan, ayant suivi le roi à la guerre, en Italie, a fait sa connaissance à Ferrare et l'a attaché à sa personne, en qualité d'astrologue. Voici maintenant la suite du récit:

"Le métier d'astrologue, continue Albertorius, n'est qu'un métier inférieur. S'il demande de l'intelligence, de l'observation et des calculs, il n'en est pas moins une science fort peu exacte. L'interprétation des astres n'est souvent, chez ceux qui se disent des experts en cette matière, que l'occasion de vaines flatteries ou d'utiles menaces.

"Pour moi qui, sous la direction du juif Eliezer Smartz, ai étudié les propriétés des métaux, des pierres et des plantes, je puis aspirer à une plus haute révélation et à la découverte des ineffables secrets de la nature. Si le temps m'est donné, peut-être même, connaîtrai-je la formule du Grand-Oeuvre.

— Mais, en attendant ce jour, je ne suis point resté inactif. Les simples de l'Italie et de la Provence n'ont pour moi aucun secret. Je suis allé aux heures prescrites et aux jours fastes, les cueillir, jusque dans les plaines arides et les gorges les plus reculées. En employant les paroles magiques recommandées par les Anciens, je les ai malaxées et, avec l'aide du Dieu Tout-Puissant, j'en ai composé la Haute-Liqueur, dont les vertus rendront le nom d'Albertorius célèbre dans les siècles des siècles.

— C'est cette liqueur? demanda Mme de Barel, en désignant l'aiguière, sur la panse de laquelle la lumière de la lampe envoyait un rayon que le reflet du liquide rendait violet.

Mais Sylvie poursuivait sans écouter:

"La Haute Liqueur, dont la formule nous vient de Salomon, a été conservée pieusement par de modestes savants juifs, qui l'ont transmise à Eliezer Smartz et à moi-même. Elle possède les propriétés les plus admirables. Le corps en éprouve des bienfaits, mais l'âme surtout, la volonté en est incroyablement tonifiée. Ses essences merveilleusement concentrées, agissent sur l'esprit à la façon dont l'alcool agit sur le corps. La Haute Liqueur donne aux quelques privilégiés qui la peuvent boire, une claire perception des choses de l'esprit, une décision prompte pour les actes à accomplir, une volonté inébranlable qui rend victorieux de ses ennemis.

"Quelques gouttes suffisent, mais il ne faut point abuser de ses bienfaits. L'excitation que son arome donne à l'esprit, provoque le désir d'en boire encore. . . Eliezer Smartz m'en avait prévenu, et hélas! la réalité correspond à ses paroles: celui qui abuse de la Haute Liqueur, après y avoir puisé l'intelligence et la volonté, sent son âme se pervertir, la cruauté s'empare de lui et l'esprit de violence qui va jusqu'à des homicides.

"Ainsi, le bien peut se changer en mal par l'abus qu'on en fait. J'en vois sous mes yeux l'exemple dans mon maître, Hugues de Mézan. Mon industrie en a fait un haut et puissant seigneur, à la claire intelligence et à la puissante volonté. Hélas! j'ai eu le tort de laisser entre ses mains un flacon plein de la Haute Liqueur, et malgré mes recommandations, il s'est enivré l'esprit, par des doses de plus en plus fortes du philtre précieux. Ainsi, j'ai vu naître en lui la violence sauvage, qui maintenant le mue en un tyran odieux. Sa frénésie le porte à exiger chaque jour de moi, la satisfaction de sa passion pour la liqueur sacrée.

"Et maintenant, mon coeur est tombé dans la tristesse. La Haute Liqueur, qui ne devait servir qu'à l'amélioration de l'âme, est devenue une cause de péché et sert les intérêts du Malin. Chacun m'accuse d'avoir fait avec lui un pacte odieux; l'exécration monte autour de moi!

"J'ai donc décidé de quitter cette maison et ce royaume, pour aller poursuivre de nouvelles études auprès d'Eliezer Smartz, s'il vit encore auprès de ses compagnons, en tout cas.

"Auparavant, j'ai enfermé dans la cachette de la tour, tout ce qui restait de la Haute Liqueur. J'y ai joint les formules que je possède, mes calculs faits en vue de la grande oeuvre, ainsi que l'indication des résultats par moi déjà obtenus. Je laisse aussi dans cette maison, le livre précieux de Mallarius de Bologne, sur l'astrologie et l'alchimie. Il ne saurait m'être d'aucune utilité, car, là où je vais, je trouverai mieux.

"J'espère m'échapper à la faveur des ombres de la nuit et fuir assez loin, pour que Hugues de Mézan ne puisse retrouver ma trace, car la mort payerait ce qu'il appellera ma trahison.

"Que le Seigneur Tout-Puissant me guide le long de la voie qui sera la mienne, qu'Il me tienne compte, pour le temps et pour l'éternité, du bien que j'ai voulu faire, oubliant, dans sa très grande miséricorde, le mal qui est involontairement sorti de mes mains.

"Albertorius, 12 avril 1567."

Sylvie se tut, après avoir achevé cette longue lecture, et regarda sa mère.

Celle-ci, les yeux arrondis par l'étonnement, la contemplait:

— Tout cela ne signifie rien, Sylvie, dit-elle enfin. Ce sont les rêveries d'un cerveau moyenâgeux.

— Je ne le crois pas, maman. Ce récit, qui vient à nous du lointain des temps, est conforme aux traditions qui sont demeurées dans ce pays où Albertorius n'a pas été oublié. . . Souvenez-vous de ce qu'on dit dans les veillées, du sorcier ramené d'Italie, par le dernier seigneur de Mézan; de la gloire qui entoura quelque temps celui-ci; du changement de caractère qui se manifesta en lui, par la suite; enfin de la mort du Mage, percé de l'épée de son maître, sur le seuil de sa maison. . . à l'heure, sans doute, où il fuyait. . .

— Alors, tu penses, Sylvie?. . .

— Je pense qu'en tout ceci, il y a un fond de vérité. Albertorius a en effet découvert un élixir de grande vertu qui, en fortifiant le corps de façon merveilleuse, arrive à magnifier l'esprit. Sans doute, sa Haute Liqueur est à base de plantes vénéneuses qui, par l'abus, peuvent amener des troubles nerveux ou physiologiques. . . Il a constaté les effets, sans savoir entièrement en démêler les causes.

— Et que conclus-tu?

— Ma conclusion a été presque instinctive, maman. A l'heure où cette découverte est tombée entre mes mains, ma volonté avait trop besoin d'être tonifiée pour que je puisse hésiter à en faire usage. J'ai bu quelques gouttes de la Haute Liqueur et, presqu'aussitôt, j'en ai senti les effets.

— Tu as bu, mon enfant? Tu as osé boire ce breuvage suspect? Tu n'as pas songé que du poison peut-être. . .

— Je n'ai songé à rien, mère, et j'en suis heureuse, car trop de réflexions auraient pu m'arrêter. Maintenant, je sens mon esprit délivré de la timidité qui l'entourait, comme d'un réseau aux mailles serrées. Pour la première fois, j'ai en moi une volonté agissante; je me sens vivre!

Mme de Barel regarda sa fille dont le corps mince s'était redressé. Telle qu'elle était, avec un regard d'énergie dans ses larges yeux gris, avec le pli de volonté qui déjà se traçait sur ses lèvres, il lui sembla qu'elle ne la reconnaissait pas. Un peu d'angoisse passa dans son pâle regard. Sylvie lui sourit en s'inclinant vers elle pour l'embrasser:

— Chère maman, murmura-t-elle avec tendresse, de la voix très douce qu'elle prenait toujours pour parler à sa mère, il ne faut pas avoir peur de moi maintenant, je ne suis pas sous l'influence d'un philtre. Le vieil Albertorius a su employer les forces de la nature à composer un remède d'une incroyable puissance. C'est Dieu qui l'a permis; c'est Lui aussi qui a voulu que quelques gouttes de la Haute Liqueur demeurassent au fond de ce flacon. . . Venez, maman, venez voir la cachette du Mage, qui est ouverte maintenant, sous l'oeil de Marie Immaculée. Aux pieds de la Vierge, nous prierons pour l'âme de ce savant à la fois naïf et complexe, dont la pensée est venue jusqu'à nous, par un hasard prodigieux..

CHAPITRE VIII

Monsieur Raoul Gerfault, assis dans son fauteuil de bureau, relisait avec plaisir la traduction toute nouvelle qu'il venait de faire d'une Ode d'Horace.

C'était un fin lettré et un grand original que Gerfault. Originaire de cette petite cité de Manosque qui, enserrée dans ses murs a l'air de vouloir s'abriter contre les idées nouvelles, il s'était créé un monde à part. Sa maison, bien close de barreaux de fer et surmontée d'une tourelle, rasée à hauteur du toit, avait un air rébarbatif qui n'encourageait pas l'étranger à tirer la chaîne de la cloche avertisseuse. Mais, l'intérieur, meublé avec une entente du confort tout moderne, assurait au maître du logis, une vie agréable et privée de tout heurt.

Mélanie, une servante d'âge canonique, contribuait par ses soins, à rendre enviable la vie de son maître. Dans cet intérieur, chauffé l'hiver, abrité l'été du soleil brûlant du midi, en toutes saisons débarrassé des poussières importunes et des visiteurs incommodes, Raoul Gerfault menait une douce existence dont il constatait avec plaisir l'égoïsme et que, pour rien au monde, il n'eût voulu modifier.

Du reste, pour qui l'eut vu, assis paisiblement dans son fauteuil de cuir, au centre de sa large bibliothèque, "sa librairie" comme il disait, aimant à employer les mots anciens, vêtu d'une moelleuse robe de chambre, le visage bien rasé, ses cheveux grisonnants un peu rares, lissés au-dessus du front intelligent, il eut représenté l'image du bonheur parfait et de l'entière liberté d'esprit. Que les hommes s'agitassent autour de lui, pour acquérir des biens illusoires ou fuir des misères trop réelles, il n'en avait cure. Lui-même était heureux et satisfait de son sort; c'était le seul souci qu'il eut au monde.

Nulle ambition ne le possédait. Sa ville natale et d'autres cités voisines lui avaient demandé de faire partie de sociétés savantes et littéraires. Il y avait acquis, dès l'abord, une place prépondérante, mais ennemi du tracas, il s'était refusé à toute présidence, se contentant, par ses mots acerbes et ses réflexions aigres-douces, de rendre la vie à charge à ceux qui en détenaient l'emploi.

Car, Raoul Gerfault était loin d'être commode. Difficile, sans être violent, il employait volontiers son esprit naturel, fort caustique, à critiquer ceux qui l'entouraient et il était grandement redouté dans la société manoscaine.

On le supportait cependant, et on le respectait à cause de sa méchanceté même et aussi parce qu'il avait une belle fortune; l'argent impose toujours le respect dans notre société où l'on ne respecte plus grand'chose. On le disait avare, et il l'était en effet en ce sens qu'il ne donnait jamais à qui lui demandait. En revanche, il se montrait parfois généreux avec ceux qui n'attendaient rien de lui.

Singulière nature, au demeurant.

Tel quel, M. Gerfault, confortablement installé devant son bureau, relisait, ce matin de novembre, la page qu'il venait d'écrire. Un joli feu pétillait dans la vaste cheminée, dont la vue était doublement agréable, quand le regard se reportait vers la croisée, qu'une pluie cinglante battait à coups redoublés.

Vraiment, l'hiver était là et, même sous ce climat adouci, il était bon de se calfeutrer. Mélanie, fort heureusement, avait déjà recloué les bourrelets des fenêtres.

— Monsieur veut-il recevoir?

(A suivre)

Tout peut arriver ici-bas



Tout peut arriver ici-bas et de fait les choses les plus surprenantes arrivent parfois. On voit sur cette photo S. Exc. Mgr Constancio Jurgens, évêque de Tuguegarao, Luzon, dans les Philippines, qui conduit un bélier qui lui fut prêté par le 135e bataillon de la 37e division américaine. Il s'en sert pour aider ses paroissiens à déblayer l'endroit où se trouvait autrefois sa cathédrale détruite par les bombardements.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Onzième leçon

LES FORMES DE L'INDUSTRIE RURALE

Par Firmin Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka

L'industrie rurale se présente sous deux formes principales: l'industrie individuelle et l'industrie sociétaire.

I.—L'industrie individuelle

L'industrie rurale est individuelle lorsqu'une seule personne prend à sa charge tous les risques de la production.

Dans cette forme d'industrie, l'entrepreneur, c'est-à-dire celui qui entreprend d'organiser et de diriger l'industrie, est autonome, c'est-à-dire libre, indépendant. Il fournit lui-même tous les éléments de la production: matières premières, travail, capital. Il préside seul à la fondation et à l'organisation de l'entreprise. Il travaille, comme on dit, à son compte. Il est son propre maître. S'il emprunte des capitaux, il offre ses propres biens en garantie et il les remboursera lui-même. S'il embauche occasionnellement de la main-d'oeuvre, il la paiera aussi lui-même. Il garde le contrôle de son affaire, même s'il est contraint d'avoir recours aux services d'autrui. Il veille seul aux succès de son industrie ou de son entreprise.

L'industrie individuelle peut aussi s'appeler l'industrie familiale. Pourquoi? Parce que l'industrie individuelle et la famille s'aident mutuellement. La solidarité qu'engendre la première est renforcée par la solidarité morale qu'engendre la seconde et **vice versa**. Ce seul caractère suffirait pour multiplier et encourager les industries individuelles ou familiales.

Genres d'industries individuelles

Les industries ou entreprises individuelles — ces deux mots sont à peu près synonymes — sont, chez nous, nombreuses et variées. On peut les classer en industries dérivées de l'agriculture, en industries du bois et en industries diverses.

Les industries dérivées de l'agriculture sont les beurreries et les fromageries qui appartiennent encore à des personnes privées, les petites meuneries qu'on appelle habituellement moulanges et qui se bornent, la plupart du temps, à moudre le grain des cultivateurs, les petites tanneries, les conserveries domestiques, etc.

Les industries du bois sont les petites scieries, les petits ateliers de menuiserie, les petites manufactures de meubles, de voitures, de portes et de châssis et de divers autres articles en bois.

Les industries individuelles diverses sont les petites fonderies, les petites imprimeries, les petites tricoteries, etc.

Les métiers ruraux

Dans les industries individuelles ou familiales, on peut faire entrer les métiers ruraux et l'artisanat.

Les métiers ruraux sont des professions qui dépendent surtout de la main: métier de forgeron, de ferblantier, de cordonnier, de charron, etc. Il en a été question dans une leçon précédente.

L'artisanat

L'artisanat est une profession qui dépend surtout de la conception, de l'esprit, des dons naturels. On distingue l'artisanat masculin et l'artisanat féminin.

L'artisanat masculin, cela va sans dire, est exercé par des hommes.

Dans son livre: **Artisans de Québec**, M. Jean-Marie Gauvreau, trace la silhouette de plusieurs artisans: Médard Bourgault, Elzéar Soucy, Léo Arbour, Zénon Alary, sculpteurs sur bois, Eugène Leclerc, batelier-miniaturiste, Gilles Beaugrand, ferronnier d'art et orfèvre, L.-M. Larochelle, Pierre-Aimé Normandeau, Jean-Jacques Spénard, les frères Hutchinson, céramistes, etc.

A la lecture de ce volume, des jeunes se découvriront peut-être des talents ou des dons d'artisan qu'ils voudront mettre à profit pour eux-mêmes et pour leur nationalité.

L'artisanat féminin, cela va sans dire aussi, est exercé par des femmes. C'est particulièrement l'oeuvre des cercles de fermières. Il en sera question dans une prochaine leçon.

Pour encourager cette forme de production, le ministère de l'industrie et du commerce du gouvernement de Québec vient de créer l'**Office provincial de l'artisanat**, qui servira d'intermédiaire entre les consommateurs et les artisans, secondera les artisans déjà établis et facilitera aux artisans qui en ont besoin l'achat des matières premières.

Développement des industries

Les industries individuelles ou familiales ne sont pas toujours que de petites industries. Elles peuvent être moyennes, même assez grandes. Nous ne donnerons qu'un exemple: la fabrique de pâte de bois ou pulperie des frères Soucy, de Saint-Antonie, dans le comté de la Rivière-du-loup, à proximité de la ville du même nom. Les trois frères Soucy continuent, dans ce milieu rural, l'industrie fondée par leur grand-père et que leur père a aussi dirigée pendant des années. La fabrique utilise 6,000 cordes de bois annuellement. Son rendement quotidien est de 40 tonnes de pâte. Elle emploie une trentaine d'ouvriers l'année durant.

Comme nous serions plus riches, plus indépendants, au point de vue économique, si, au lieu d'une vingtaine de grandes pulperies à capital étranger, nous avions quelques centaines de moyennes pulperies à capital canadien-français, comme celle des frères Soucy.

Dilapidation de la forêt

Vers 1912, dans un livre intitulé: **L'Indépendance économique du Canada français**, Errol Bouchette écrivait ceci:

"La conservation du sol et la prospérité des classes agricoles dans le Canada français sont intimement liées au développement, d'après une méthode vraiment nationale, des industries dont la région fournit les matières premières et particulièrement des industries forestières."

Les partis politiques, qui se battent, depuis 1867, pour une seule chose: le pouvoir, n'ont pas écouté Errol Bouchette. Notre belle et grande forêt, qui aurait pu nous enrichir, est passée aux mains des étrangers qui l'exploitent, la dilapident même, à leur profit.

C'est une des grandes tristesses politique et économique du passé et du présent.

II.—L'industrie sociétaire

L'industrie sociétaire ou collective, c'est l'industrie qui appartient à plusieurs personnes formées en société. Elle se présente sous deux formes principales: la société par actions et la société coopérative.

Les compagnies

La société par actions ou compagnies, c'est une société qui fonctionne pour le profit d'abord, qui accorde la direction et les profits au capital en lui donnant le premier rôle, qui produit sans toujours tenir compte des besoins réels du marché et qui spécule souvent sur les bénéfices futurs, ce qui, la plupart du temps, a pour effet de provoquer des crises économiques.

C'est la forme de la grande industrie, des cartels et des trusts.

Les coopératives

Une société coopérative, c'est une association libre de personnes qui fonctionne pour le service d'abord, qui considère le capital comme un serviteur, qui produit en tenant compte des besoins du marché, qui rejette la spéculation, qui prévoit les besoins futurs et qui répartit les profits, sous forme de ristourne, non pas en proportion du capital social, mais en proportion des transactions faites par chaque associé.

Autrement dit, la société coopérative, c'est la société démocratique, du peuple.

C'est la société coopérative qui nous intéresse ici.

Grâce à la coopération, les cultivateurs de la province de Québec, jeunes et moins jeunes, sont en train de créer des industries sociétaires ou collectives qui corrigeront le mal économique du passé et qui finiront par faire du peuple canadien-français un peuple qui pelletera, qui piochera, qui bûchera, qui travaillera enfin pour son compte.

Les industries coopératives déjà sur pied sont nombreuses et variées: beurreries et fromageries coopératives, conserveries coopératives, meuneries coopératives, boulangeries coopératives, scieries coopératives, couvoirs coopératifs, lineries coopératives, etc.

Nous connaissons des paroisses qui possèdent trois, quatre, cinq industries coopératives différentes.

Formule de salut

C'est par cette formule de salut qu'on multipliera dans nos centres ruraux des petites et des moyennes industries qui serviront de complément à l'agriculture et à la grande industrie, qui travailleront pour notre libération économique et qui permettront à bon nombre de jeunes de s'établir chez eux, à côté du clocher paroissial.

Par la coopération, en peut venir à bout de tout: filature de lin coopérative, fabrique d'engrais chimiques coopérative, manufacture d'instruments aratoires coopérative, centrale électrique coopérative, etc.

Si j'étais l'Etat, je céderais la betteraverie de Saint-Hilaire à une coopérative de producteurs de betteraves à sucre. Ce que la politique n'a pu faire de cette belle industrie: un succès, une coopérative de producteurs le ferait.

Pourquoi pas non plus des cidreries, des féculeries, des distilleries coopératives, des abattoirs coopératifs, etc.?

III.—La conception

L'industrie, avons-nous dit dans notre leçon précédente, c'est toute entreprise visant à la création de richesses matérielles par le travail combiné du cerveau, de la main et du capital.

De ces trois éléments, c'est le cerveau qui est le plus important. C'est le cerveau qui pense, qui conçoit, qui crée, qui fonde.

Jeunes gens, autour de vous, il y a ou il n'y a pas d'industries rurales. S'il y en a, c'est parce qu'un cerveau ou des cerveaux y a ou y ont pensé. S'il n'y en a pas, c'est peut-être parce que ce cerveau ou ces cerveaux a ou ont manqué. Soyez ce cerveau ou ces cerveaux. Regardez autour de vous, étudiez votre milieu, pensez et voyez s'il n'y aurait pas lieu d'établir chez vous des industries rurales familiales ou coopératives. Vous aurez servi la cause de l'établissement des jeunes qui est la cause nationale par excellence.

QUESTIONNAIRE

1.—Qu'est-ce que l'industrie?

2.—Qu'est-ce que l'industrie individuelle ou familiale?

3.—Qu'est-ce que l'industrie sociétaire?

4.—Quelle est la meilleure forme d'industrie sociétaire ou collective?

5.—Quelles sont les industries familiales ou coopératives de votre région?

6.—Quelles sont les petites ou moyennes industries que l'on pourrait établir chez vous?

Contributions du Québec à Radio-Ouest-Française

QUEBEC — Le Comité de Survivance Française vient de recevoir plusieurs rapports de la souscription en faveur de la radio française dans l'Ouest. Monseigneur J.-E. Matte, vicaire capitulaire de Gaspé, a fait tenir au Comité une chèque de $1,116.39 représentant la souscription de ce diocèse. Dans Nicolet, la collecte a rapporté $8,346.34. Elle se chiffre actuellement à $32,298.23 pour le diocèse de Québec.

En dépit de son éloignement et des oeuvres multiples auxquelles il doit pourvoir, le groupe acadien de l'Ile a organisé sa souscription. Nos amis acadiens ne sont que quinze mille dans l'ancienne Ile St-Jean. Ils ne sont pas des plus fortunés. Ils ont versé à Radio-Ouest la jolie somme de $181.25 recueillie dans la quinzaine de centres acadiens de l'Ile. Geste émouvant d'une minorité en péril qui vole au secours d'autres groupes minoritaires dans la même situation.

Nos compatriotes franco-américains ont également organisé leur souscription sur l'invitation de leurs représentants au Comité de la Survivance Française: M. l'abbé Adrien Verrette, curé de Plymouth, New-Hampshire, MM. Adolphe Robert, Manchester, New-Hampshire, maître Eugène Jalbert, de Woonsocket, Rhode-Island. Les principaux artisans de la souscription ont été les officiers et membres des deux grandes associations franco-américaines: l'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique et les Canado-Américains. Les souscriptions reçues de la Nouvelle-Angleterre s'élèvent à $1,914.25. Ce résultat est d'autant plus beau que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre sont actuellement à terminer une souscription pour leur Collège classique de Worcester.

Le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sont à terminer leur souscription. Nous espérons en publier le détail prochainement et donner au public un rapport complet pour tous les secteurs de l'Est du Canada et de la Nouvelle-Angleterre.

(Communiqué)

Réouverture du bureau du C.P.R. en Orient

Les bureaux des services ferroviaires et maritimes du Pacifique Canadien à Hong-Kong et à Shanghaï, occupés par les Japonais durant la guerre, viennent de rouvrir leurs portes, a annoncé M. George Stephen, vice-président en charge du trafic au Pacifique Canadien.

Les représentants du C.P.R. dans ces deux villes d'Extrême Orient étudient actuellement les possibilités du transport océanique — voyageurs et fret — en vue de la reprise des services maritimes de la compagnie entre la côte du Pacifique et l'Asie.

On sait que le Pacifique Canadien a acheté récemment du gouvernement britannique deux cargos, l'"Empire Kitchener" et l'"Empire Captain", pour faire le service dans les mers orientales. Ils seront rebaptisés "Beaverburn" et "Beaverford".

Il fallut effectuer d'importantes réparations aux immeubles du C.P.R. à Hong-Kong et Shanghaï avant de s'y installer de nouveau.

Le Pacifique Canadien a ses propres représentants en Extrême Orient depuis 1886, c'est-à-dire depuis un an après le parachèvement de la première ligne de chemin de fer à travers le Canada.

Meule sèche à aiguiser

Une meule à aiguiser ne devrait pas baigner dans une auge remplie d'eau parce qu'elle s'use rapidement dans ces conditions. L'eau devrait couler sur la pierre au moyen d'un tuyau partant d'un contenant monté sur une extrémité du cadre de la meule. Le débit de l'eau est réglé par un robinet.

LE CONCOURS NATIONAL D'ORGE

($18,750 distribués aux provinces de l'Ouest)

Le Comité National d'Orge et de lin qui s'est réuni à Winnipeg le mois dernier a consenti à ce que $18,750 soient distribués aux provinces de l'Ouest, lors du Concours National d'Orge. L'argent pour ce concours a été donné par le "Brewing and Malting Industry of Canada".

Ce concours a été organisé dans le but d'encourager la production de l'orge. La situation de cette production devient sérieuse, en raison du manque de semence et de la qualité qui perd beaucoup de sa valeur.

Le Comité prévoit que si cette situation persiste une autre année, la situation qui est alarmante actuellement, s'aggravera.

Il y aura deux divisions pour ce concours: celle des provinces de l'Ouest, qui comprendra le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, le district de la Rivière la Paix et la Colombie-Britannique, et la division des provinces de l'Est.

Dans chacune de ces divisions il y aura des concours interprovinciaux, provinciaux et régionaux. Selon la distribution des prix en argent, un fermier chanceux gagnera jusqu'à $2,000, en plus du prix de son orge.

Dans les concours interprovinciaux, il y aura quatre prix de $1,000, $500, $300 et $200 respectivement.

Dans les concours provinciaux, il y aura des prix de $1,000, et dans le concours régionaux, des prix s'élevant à $4,583 pour chaque province seront octroyés. Les gagnants régionaux recevront, en plus de leur prix en argent, 10 minots de semence enregistrée. Le concours se limite à quatre variétés: O.A.C. 21, Mensury (Ottawa 60) Olli et Montcalm. Seuls les fermiers qualifiés peuvent prendre part au concours. Les fermes sous la dépendance d'organisations commerciales ou gouvernementales sont exclues du concours.

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

MEDECIN DEMANDE — Un médecin désirant bonne position, salaire assuré, est invité à correspondre immédiatement avec **M. l'abbé Louis Leclerc, Boite 117, Cut Knife, Sask.** 434-48P.

A VENDRE—Manteau de demi-saison, teinte rouille, garni de fourrure d'écureuil. Taille, 18 ans. En excellente condition. Valeur $45.00, pour $30.00 seulement. **Téléphoner à 21 056.**

PROFESSEUR désire louer maison ou suite, avec garage, dans la ville ou à St-Boniface, ou à l'extérieur, dans un rayon de 10 milles. Centre français de préférence. Ecrire à **Box 9, Layland, Man.** 433-48P.

LOTS A VENDRE—Au village de l'Ile-de-Chênes, 15 milles de Winnipeg, sur le highway. S'adresser à **M. Alfred d'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man.** 440-49P.

JEUNE COUPLE désire louer 2 ou 3 chambres meublées ou non meublées. (C'est urgent). **Téléphoner à 202 321.** 439-48P.

A VENDRE—Plants de fraisiers perpétuels, 60c la douzaine; fraisiers Glen Mary, 50c la douzaine. Lis Regal très parfumé, gros bulbe, 20c chacun. Plants de prunes bleues, prunes roses, 20c chacun. Graine de tabac, plusieurs variétés, 10c l'enveloppe. Topinambours, 15c la douzaine. Epinette bleue, 15c chacune. Veuillez inclure 10c de plus la douzaine pour frais de poste. S'adresser à **M. J.-J. Gareau, St-Roch de l'Achigan, P.Q.** 428-48P.

CHAMBRE MEUBLEE à louer, pour homme. Dans bonne famille catholique. Possession immédiate. S'adresser à **375, avenue Provencher, St-Boniface, Man.**

FERME DEMANDEEE — Acheteur au comptant désire acheter bonne ferme dans paroisse canadienne-française et district de Winnipeg: **Elie, St-Eustache, La Salle, Ste-Agathe**, etc. Donner tous renseignements à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre. Tél. 97 125.** 438-48C.

ON DEMANDE—Un finisseur de fourrure (fur finisher) expérimenté, pour emploi toute la semaine ou partie de la semaine. Aussi jeune fille pour apprendre le métier dans atelier de fourreur. Excellente occasion pour apprendre. S'adresser à **302, édifice Time, Winnipeg, Man.** 443-48C.

A VENDRE—A Carrick, Man., bonne demi-section, idéale pour culture mixte; 75 tonnes de foin, eau courante, pas de pierres, bonne maison, à 2 milles de la gare, du village, de l'école. Pour tout renseignement, écrire à**M. Labarre, Woodridge, Man.**

CELIBATAIRE DEMANDE ménagère d'un certain âge sans enfant dans petit village, près de l'église catholique. Pas d'ouvrage au dehors. $30.00 par mois en été et $25.00 par mois en hiver. Donner âge et références. S'adresser à **M. Gabriel du Mérac, Mutrie via Montmartre, Sask.** 409-50P.

ON DEMANDE—Bon homme, bon catholique, sobre, honnête, parlant le français et l'anglais, capable de faire n'importe quel ouvrage de la ferme, en Saskatchewan; âgé d'une quarantaine d'années environ. Ecrire à **Boite 414, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 414-48P.

A VENDRE—Restaurant avec bâtisse, à St-Pierre. En bonne condition. Bonne clientèle. Raison de vente: maladie de mon épouse. S'adresser à **M. J.-L. Gagnon, St-Pierre, Man.** 415-48P.

CATALOGUE GRATUIT d'articles religieux et de nouveautés. Envoyez votre nom et adresse à **Nu-Method Art Studio, 290, avenue Magnus, Winnipeg.** 412-49C.

ON DESIRE ENGAGER CUISINIERE pour maison sur ferme, avec deux hommes. Mentionner expérience et salaire requis. S'adresser à **M. Oscar Legault, Ponteix, Sask.** 403-49P.

L'ONGUENT LLOYD pour cors et durillons procure un soulagement immédiat pour cors et durillons. 50c dans toutes les pharmacies. (12)

A VENDRE—Maison de 12 chambres, 22x36, 2 étages, située à St-Norbert, près du couvent et de l'église; à bas prix. S'adresser à **Mme J.-B. Manaigre, Lorette, Man.** 397-48P.

POUR ACHAT ET VENTE de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces
s'adresser à
C. Buffet, 302 édifice McIntyre.
Téléphones 97-125 ou 204-567

EPARGNEZ LE SUCRE—Tablettes de saccharine équivalant à 2 cuillerées à thé de sucre: 500, $1.00; 3,000 $5.00. Avez-vous le rhume? Empêchez-le! Prenez les "Oral Cold Vaccine Tablets". Pour enfants, adultes. Traitement complet. $2.00. Le tout envoyé franco. **GOLDEN DRUGS, St. Mary's et Hargrave, Winnipeg.**

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey" Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

PHOTOS PRISES — à domicile, dans des collèges ou institutions. Photos de bébés, groupes ou mariages. Photographe-artiste, A. Greenstone S'adresser à **Modern Photo Co., 1132, rue Main, Winnipeg, Man. Téléphone 53 028.** 307-TF

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. **A.-J. Bruyère, Boite 329, Transcona, Man.** T.F.

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes

La partie de cartes de dimanche dernier fut organisée par les jeunes filles de la paroisse sous l'habile direction de Mlle Thérèse Guay qui s'est adjoint ses soeurs. Le talent des organisatrices nous faisait présager le succès obtenu. Un très grand nombre de billets a été distribué à toutes les jeunes filles de la paroisse qui se dévouèrent pour les vendre. L'assistance à la partie de cartes est une preuve du dévouement et du travail des jeunes filles.

M. A. Rhéaume agissait comme maître des cérémonies.

Prix de cinq mains: Mme X. Gorman, M. Emery Lepage, M. Emile Lepage, M. Alexandre Latourelle, M. Léo Plante, Mlle Denise Potvin, M. Lucien Champagne.

Prix de pool: Mme X. Gorman.

Prix d'entrée: M. Joseph Bisson.

Programme récréatif

Chant: M. McClivtock.

Chant: Mlle Renée Gravel.

Guitare électrique et accordéon: Mlle Thérèse Lavoie, M. Arthur Lavoie.

Chant: Les demoiselles de la paroisse; au piano, Mlle H. LaFlèche.

Inspirées par la lyre d'une artiste qui garde l'anonymat, les demoiselles eurent la délicatesse d'exécuter comme dernier numéro au programme une chanson composée pour la circonstance et dédiée au R.P. Curé à l'occasion de sa fête. Celui-ci, trahi sans doute par quelqu'intime qui connaissait la date anniversaire, après avoir manifesté sa surprise devant le petit complot si finement tramé, remercia les jeunes filles qui venaient de rappeler certains épisodes de sa vie et de lui offrir leurs voeux de bonne fête et de longue carrière.

Il remercia les organisatrices de la soirée, félicita tout spécialement Mlle Thérèse Guay et ses compagnes du beau succès de leur organisation.

Nous félicitons tous les artistes du programme récréatif qui ont su si bien nous intéresser.

Partie de cartes des jeunes gens

Dimanche prochain les jeunes gens invitent tous les paroissiens et amis du Sacré-Coeur à leur partie de cartes. **Ils auront un programme d'un nouveau genre et particulièrement intéressant. Venez nombreux et vous ne serez** pas déçus.

Retraite fermée des hommes

Les hommes mariés du Sacré-Coeur sont invités à la retraite fermée prêchée spécialement pour eux du vendredi soir, **22 mars**, au lundi matin, **25 mars. Un bon nombre ont déjà donné leur nom** pour cette retraite.

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne invitent leurs amis à venir assister à leur grande partie de cartes annuelle qui aura lieu le **14 avril**.

Elles offriront un grand nombre de prix très alléchants et un programme musical choisi.

Les amis des paroisses environnantes seront aussi les bienvenus.

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Le 13 mars dernier, à la salle du café Waldorf, avait lieu l'assemblée mensuelle de la Fédération. A cette assemblée il fut décidé d'organiser un "Telephone Bridge et Whist" du 16 au 31 mars. Chaque membre est prié de vouloir former au moins une table et toutes personnes désirant faire davantage sont les bienvenues. Les messieurs sont invités à prendre part à ces parties de cartes. Le prix est de .25 sous par personne, $1.00 par table. $3.00 seront donnés comme 1er prix; $2.00 seront donnés comme 2ème prix.

Voici les règlements qui doivent être consciencieusement suivis: Au Bridge: 16 mains, changez à toutes les 4 mains. Les deux premières mains non vulnérables comptent 300, les deux dernières vulnérables comptent 500. On peut doubler mais pas redoubler. 4 ou 5 honneurs dans une seule main. Au Whist: 20 mains, changez à toutes les quatre mains. Veuillez, s'il vous plait garder vos résultats qui devront être remis aux dames en tête.

Tous les résultats doivent être téléphonés à Mmes J.-A. Rhéaume — tél: 24 748 pour Winnipeg; J.-E. Cossette — tél.: 204 323 pour St-Boniface.

La Fédération a appris avec regret que Mme A. Gladu venait de subir une opération à l'hôpital de St-Boniface. Heureusement que tout va bien et Mme Gladu est maintenant en voie de convalescence.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

Au Cercle Molière



M. Léo Rémillard



Mlle R. Marchand

(M. et Mme Dupont-Villiers)

Dans la comédie pleine de fantaisie de M. Pierre Chaine, au Playhouse, le samedi 27 avril, ces deux artistes tiendront des rôles de tout premier plan. A maintes reprises Mlle Marchand et M. Rémillard ont révélé au public un talent varié, plein de sincérité, s'adaptant facilement aux exigences multiples de la scène. Cette fois encore les amis du Cercle Molière, les fervents du théâtre français seront heureux d'aller les applaudir dans "l'Heure H . . ."

Les billets seront en vente à partir du 25 mars.

(Voir l'annonce du Cercle Molière en page 2.

* * *

Le samedi 23 mars, aura lieu notre soirée mensuelle dans la salle du Sacré-Coeur, à 8h. 30 du soir. Nous aurons le plaisir d'assister à une petite pièce en un acte intitulée: "Un jeune homme de 18 ans", par Tristan Bernard. Cette pièce sera suivie de quelques chants et morceaux de piano.

La plus importante invention était d'origine britannique

LONDRES — L'histoire de la création du magnéton — la plus importante invention scientifique de la guerre — fut récemment racontée à Londres pour la première fois. Le magnéton a contribué, dans une large mesure, à gagner la guerre avant la bombe atomique. Il s'agit d'un tout petit instrument, de la grosseur d'une bouteille d'encre, dans lequel les électrons sont placés en tourbillon, provoquant une série de vibrations et, de là, des ondes, quelque peu par analogie avec une sirène. Grâce à cet appareil, l'inventeur, le professeur J. T. Randall, a obtenu, en 1940, des ondes courtes de radio mille fois plus intenses. Le magnéton a abouti à la grande révolution du radar lui-même. Il joua un rôle important pour la victoire de la bataille de l'Atlantique, lors du bombardement de la machine de guerre allemande.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Nous avions lecture du rapport officiel des syndics à l'assemblée du 11 dernier. Ce rapport nous démontre que nos affaires financières sont solides et indique une augmentation sensible de l'actif. La diminution remarquable des dépenses d'initiation est un point important qui saura plaire à tous les Frères Chevaliers. Autre fait à noter: c'est que malgré un budget très lourd en dépenses pour dons et oeuvres de charité notre exécutif a su puiser au dehors de la réserve pour rencontrer pleinement ces obligations onéreuses. Nos félicitations au Grand Chevalier, A.-A. Côté, qui a été l'âme dirigeante de ces activités, aidé d'un exécutif zélé.

L'assemblée annuelle du Conseil d'Etat aura lieu à Winnipeg au mois de mai. Si vous avez des suggestions à faire pour le bien de l'Ordre, faites-les parvenir au Grand Chevalier, sous bref délai. Une résolution que nous avons l'intention de pousser activement concerne l'usage de formules françaises par les Conseils de langue française. Le Conseil Suprême fournit quelques formules françaises mais en insistant davantage nous gagnerons à recevoir toutes les formules en français. Les Conseils français de l'Ouest ont déjà quelque importance et ceux de l'Etat de Québec infiniment plus avec leurs 83,000 Chevaliers. Nous engageons tous les Conseils intéressés à passer une résolution dans ce sens et d'en envoyer copie au Conseil d'Etat de Québec afin que ce dernier poursuive ce but activement.

Il y aura initiation vers le milieu de mai, Frères Chevaliers. C'est dire qu'il n'y a pas de temps à perdre pour commencer la campagne de recrutement. Aujourd'hui comme jamais en ces temps troublés, il s'agit de faire comprendre aux aspirants que l'union fait la force. Or la Chevalerie est déjà une force considérable pour le bien, force qui ne fera que s'accentuer par le recrutement de nouveaux gentilshommes catholiques. La campagne de progrès entreprise par le Conseil Suprême vise à 100,000 nouveaux Chevaliers pour le 28 juin prochain et au 28 février on en avait recruté près de 55,000. Il ne manque qu'une quinzaine de nouveaux membres au Conseil Provencher pour établir son quota. Nul doute que nous l'aurons, et même que nous viserons à faire partie du Club des Cent. Un coup d'épaule et nous dépasserons les 100,000 au 28 juin prochain.

Assemblée régulière lundi prochain le 25. Le conférencier nous réserve du nouveau pour cette occasion et nous promet un — sinon deux — distingués visiteurs. Nous vous invitons à venir nombreux pour cette occasion, peut-être unique en son genre.

BISTOURI.

Saint-Vital

Le 19 janvier dernier avait lieu une soirée surprise chez M. et Mme Jules Vermette, de 51, River Road, à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage. Cette soirée fut organisée par M. Jos. Aubertin et leur fils, Clovis Vermette. Malgré le froid, plus de 100 personnes se sont réunies pour offrir aux jubilaires leurs meilleurs souhaits de longue vie. De magnifiques chandeliers en argent leur furent présentés, ainsi que plusieurs autres cadeaux d'argenterie. Une gerbe de fleurs fut offerte par leur fille, Mme Gordon Harrison. M. Guillaume Charette adressa la parole, tandis que Mme Jules Vermette remercia gracieusement les parents et amis.

Voici les noms de ces derniers: MM. et Mmes Gordon Harrison, Guillaume Charette, Roger Teillet, Ted. Teillet, P.-M. Carrière, B. Desautels, Johnny De Young, Walter Pearson, McGowan, Mme M. Drew, Mlle B. McGowan, MM. et Mmes Moïse Brabant, Clovis Muloin, Edward Côté, Louis Riel, George Purse, George Miller, Honoré Riel, Gaspard Deslauriers, Joachim Lépine, Jean Vanrais, J.-B. Cadotte, Laurence Poitras, M. Lespérance, D. Gaudry, A. Zobrum, M.-J. Vermette, MM. Bélanger, Jos. Aubertin, Camille Teillet, Clovis Vermette, Horace Deslauriers, Alex Todd, Adélard Muloin, Guillaume Ducharme, Hector Riel, Léo Landry, Adélard Landry, Camille Landry, M. Dufault, Arthur Poitras, G. Daman, F. Harry, Charles Riel, Cliffe Parisien, Bob Bousquet, B. L'Heureux, Vic. Webb, Josaphat Deslauriers, Sonny Delorme, Bill Craigie, Mlles Yolande Teillet, Sally Deslauriers, Frida Pernecelle, Peggy Heibert, Adéline Simms, Béatrice Paterson, Edna Pearson.

Le premier rôle de l'Office national du Film est de servir le public canadien, de créer une meilleure compréhension du peuple du Canada, de figurer, par l'image, l'énergie canadienne nécessaire à l'évolution nationale.

Oeuvre de secours à la France

Lundi dernier, six caisses de vêtements usagés et neufs, numérotées de 77 à 82 inclusivement, ont été mises à la gare pour s'acheminer vers Montréal, où elles attendront le départ d'un bateau pour la France. Les caisses de la collecte de St-Boniface, seize en tout, les numéros 61 à 76 inclusivement, auront le même sort prochainement. Elles représentent une valeur au plus bas mot de $2,021.25, ce qui est même supérieur à ce que nous avions espéré. L'une des quatre dernières caisses est une boite de 78 paires de chaussures toutes remises à neuf; les trois autres sont de vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, pardessus, manteaux, robes, complets, costumes, chandails, etc., en tout 157 articles qui nous sont revenus du nettoyage le 14 mars, et qui ont été emballés le même jour. Toutes les formalités étant remplies, nous recevrons probablement au commencement de la semaine prochaine l'avis d'expédier cet envoi substantiel vers la France.

D'autres colis arrivent chaque semaine prendre la place de ceux qui partent. Le 12 mars, le bureau de la France Combattante nous remettait deux colis de Laurier, une boite de Mlle Lucienne Lécot, de Selkirk, et quelques vêtements d'hommes, ainsi que trois volumineux cartons que les dames de Ste-Rose du Lac avaient adressés à l'Oeuvre de Secours à la France. Le 15, nous recevions de Mme Arthur Decelles, de St-Lazare, deux autres colis. Et pour les nouveaux comités, mentionnons celui de l'A.C.F.C. de Marcelin, Sask., qui nous expédiait une grosse boîte de vêtements le 16 mars.

Le 18 mars, deux colis arrivaient de Duck Lake, Sask. Bientôt, avec tous les vêtements propres et en ordre reçus dans ces récents envois, nous aurons de quoi garnir plusieurs autres caisses.

Aux dons en nature, viennent s'ajouter cette semaine deux dons en espèces. Nous avons le plaisir d'accuser réception de la magnifique somme de $50.00 offerte par le cercle de couture de Ste-Rose, Manitoba, à l'Oeuvre de Secours à la France, ainsi qu'une contribution personnelle de $20., d'un ami de l'Oeuvre.

Au nom de tous les Français qui seront soulagés grâce à ces précieux dons, nous exprimons notre sincère appréciation, ainsi que nos plus vifs remerciements à tous ceux qui ont donné des vêtements, et beaucoup de leur temps dans la préparation des colis reçus.

Veuillez faire parvenir tout envoi à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322 rue Main, Winnipeg.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

WASHINGTON — Herbert Lehman, directeur général de la Commission de secours et de relèvement des Nations-Unies (UNRRA), a annoncé sa démission pour raison de santé. Son successeur sera nommé plus tard.

LES OBJECTEURS DES DIVERSES PROVINCES

OTTAWA — Un rapport déposé à la Chambre des communes dit que 11,317 Canadiens ont été exemptés du service militaire pour "objections de conscience" durant la dernière grande guerre. L'Ile du Prince-Edouard en compte 4; la Nouvelle-Ecosse, 41; le N.-Brunswick, 2; la province de Québec, 57; l'Ontario, 2,974; le Manitoba, 3,043; la Saskatchewan, 2,306; l'Alberta, 1,190, et la Colombie-Britannique, 1,700.

En ce qui concerne les races, les plus nombreux objecteurs de conscience, 4,380 étaient d'origine néerlandaise. On comptait aussi 1,569 Allemands, 2,155 Russes, et 718 Suisses.